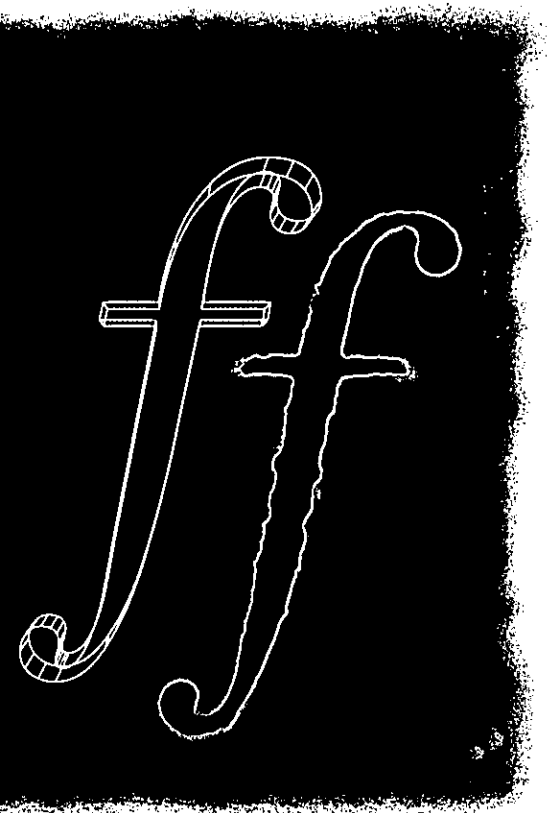


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 5 10 € 65 F



*Crises
et renouveau*

2002 1^{er} TRIMESTRE

S o m m a i r e

France-Forum • n° 5 • Nouvelle série

DOSSIERS ET ÉTUDES : Crises et renouveau

Editorial PAR ANNE-MARIE IDRAC	5
La révolution du calendrier démographique PAR CLAUDE VIMONT	6
Refaire l'Etat : telle est la question ! PAR CLAUDIUS BROSSE	11
Et si l'on parlait " dialogue social " ? PAR JEAN-MARIE TOULISSE	20
Changement et permanence dans l'entreprise PAR MICHEL DRANCOURT	27
" Elections, piège à cons ? " PAR CHRISTIAN SAVÈS	31
Défense : la fin du trompe-l'œil ? PAR JEAN-PHILIPPE ROUX	35
Une nouvelle chance pour l'Europe PAR JACQUES MALLET	41
L'Europe de l'armement fait ses premiers pas PAR RENÉ FOCH	45
La fabrique de la pensée unique PAR WLADIMIR D'ORMESSON	48
Le genre féminin : une nouveauté ! PAR ANNE-SOPHIE GENIN	53
La politique culturelle à bout de souffle, à bout d'idées PAR OLIVIER MOUSSON	60
L'idée de l'écologie est-elle universelle ? PAR PATRICE HERNU	65

ACTUALITÉ

Hommage à Léopold Sédar Senghor PAR PIERRE DE BOISDEFFRE	70
Un programme socialiste vers le libéralisme PAR JEAN-PIERRE DUDÉZERT	72
ATD Quart Monde et le droit au logement ENTRETIEN ENTRE PAUL BOUCHET ET COLETTE RONXIN	79
L'avenir à contre-courant INTERVIEW DE MICHEL GODET	82
Après la bataille : récit d'une " victoire improbable " PAR NICOLAS PERRUCHOT	87

NOTES DE LECTURE

Relève de François Bayrou PAR EMMANUEL ECHIVARD	93
Nous sommes tous des "hommes" politiques de Anne-Marie Idrac PAR ÉTIENNE ASTRIÉ	94
Notre foi en ce siècle de Jean Boissonnat, Michel Albert, Michel Camdessus PAR JACQUES MALLET	96
Les fabricants de chômage de Bernard Zimmern PAR CHARLES DELAMARE	97
Hommage à André Diligent	98

Crises et renouveau

par Anne-Marie IDRAC
directeur de la publication

Malaise de l'électeur et des téléspectateurs, crise morale et civique, baisse de la croissance, pics de l'insécurité, abandon des juges... autant de mots retournés dans tous les sens par les éditorialistes, les essayistes, les analystes depuis le 11 septembre. Sans issue...

Le débat politique actuel n'est pas à la hauteur des enjeux auxquels la France est quotidiennement confrontée. Si nous sommes sensibles aux fumées qui se dégagent des conflits, nous restons aveugles face aux ruines qui les nourrissent. Il faut que les problèmes soient " chauds " pour que l'opinion publique s'y intéresse. Mais aussitôt de nouvelles urgences apparaissent. L'histoire ne repasse pas les plats, dit-on. L'actualité ne les réchauffe pas, devrait-on ajouter. Un jour on s'inquiète des chiffres du chômage, le lendemain on s'émeut des phénomènes de violences urbaines. Un jour on fête la femme, on lui promet monts et merveilles, le lendemain, c'est toujours la même course contre la montre pour les mères qui tra-

vaillent et le même salaire beaucoup plus bas pour les femmes qui font le même métier que les hommes. Ce ne sont pas les problèmes qui deviennent éphémères, c'est notre attention qui se fait plus confuse et la volonté politique de les résoudre moins déterminée.

Le dossier de France-Forum " crises et renouveau " entend crever l'abcès des réformes gâchées et des chances perdues pour mieux dégager les propositions qui participeront au renouveau de la France. Réforme de l'Etat, écologie, dialogue social, culture, défense... autant de sujets sur lesquels il faut faire posément le point pour affûter des réponses. Car plutôt que de construire un monde virtuel sur des promesses qui ne seront pas tenues, notre revue en appelle à ses lecteurs et à leurs amis pour engager l'indispensable réflexion avant les changements politiques majeurs de l'année en cours. Les citoyens vont prendre leurs responsabilités. Qu'ils le fassent en toute clarté et en toute indépendance !

La révolution du calendrier démographique

par Claude VIMONT

La vie économique et sociale va être inéluctablement transformée par la véritable révolution démographique qui est en cours. Une tendance lourde et longue. La vieillesse ne sera plus jamais comme avant.

Les sciences sociales étudient, en général, l'homme à un moment donné de sa vie, dans une situation particulière, son enfance, sa vieillesse, ou, de façon plus précise, son entrée dans la vie active ou la date de sa retraite. L'établissement d'un calendrier de la vie humaine permet, au contraire, de prendre une vue d'ensemble de l'activité des hommes, telle qu'elle s'incarne dans le temps. Cette approche intègre la durée, comme les changements, qui sont à l'origine des principales étapes de ce calendrier. Elle montre sa continuité ou sa discontinuité.

Le " troisième âge " n'est plus l'âge de la fin de la vie¹

Les personnes entrant dans ce groupe du " troisième âge " vont être très nombreuses : 250 000 par an, en plus, de 2006 à 2035. Elles bénéficieront d'une plus longue espérance de vie. A 60 ans, l'espérance de vie des hommes était, en 1960, de 15,6 année, en 1997, elle était de 19,9 ans. Pour les femmes, les chiffres comparables sont de 19,5 ans, il y a 40 ans et actuellement plus de 25 ans. En 2040, l'espérance de vie, à cet âge, montera à environ 27 ans pour les hommes et à plus de 30 ans pour les femmes, soit la moitié de la vie qu'elles auront déjà vécue.

Ainsi, va se constituer le nouveau " troisième âge ", un groupe autonome, au sein de la population, avec un âge d'entrée, 60 ans et, c'est sans doute la

¹ C. Vimont *Le nouveau Troisième âge, une Société active en devenir*, Economica, 2001.

principale nouveauté des années récentes, un âge de sortie, entre 70 et 75 ans, moment d'entrée dans le nouveau temps de la vieillesse, le " quatrième âge ". Un nouveau cycle de vie de 10 à 15 ans s'est ainsi créé, qu'un nombre croissant de personnes va traverser intégralement, en bonne santé, vivant en couple, le plus souvent.

Le " troisième âge " n'est plus une fin de vie, comme il a été conçu à son origine, mais une " étape de la vie ", avec un choix possible entre retraite ou maintien d'une activité, rémunérée ou bénévole. Les personnes de cet âge auront beaucoup plus " d'appétit de vivre " activement dans la société que leurs parents.

En revanche, la vie active des adultes commence plus tardivement

Autrefois, être jeune était une situation transitoire entre l'adolescence et la vie adulte, qui durait très peu de temps. Les études étaient courtes, l'insertion professionnelle se faisait très rapidement, l'âge au mariage était précoce. Le retard de l'entrée dans la vie adulte a créé le nouvel âge de la vie, qu'est " l'âge de la jeunesse ". Celui-ci tend à s'allonger. Les âges de passage des étapes essentielles de la vie que sont la fin des études, le premier emploi, l'âge au premier enfant deviennent de plus en plus tardifs. De ce fait, commencée plus tard, la vie active se poursuivra plus longtemps.

Le retard de l'âge d'accès au premier emploi

42% de la classe d'âge 1940 a fini ses études à l'âge de 14 ans. Pour la génération née en 1968, la prolongation de la scolarité était obligatoire jusqu'à 16 ans, mais, seuls, 18% des jeunes ont arrêté leurs études à cet âge, c'est-à-dire en 1984. Depuis cette date, la durée des études a continué encore à s'allonger : l'espérance de scolarité qui était pour chaque jeune français de 16,7 années au début des années 80, est passée à 19 ans dans les années 90, chiffre qui devrait rester désormais stable.

Mais l'âge de fin d'études ne signifie pas l'âge du premier emploi, ni encore moins le début d'une carrière professionnelle dans un contrat à durée indéterminée, ambition suprême de tout jeune entrant dans la vie active. Sans doute, la situation est-elle devenue plus aisée, compte tenu de l'amélioration de la conjoncture économique entre 1997 et 2000. Mais les retards pris dans l'entrée dans la vie active, au cours des dix à quinze dernières années signifient autant de retraites qui seront prises à un âge plus avancé, tout au moins pour ceux, qui souhaiteront avoir le nombre d'années de cotisations, leur permettant d'avoir leur pension à taux plein.

Le retard de l'âge du départ du foyer parental

Malgré l'avènement d'un groupe autonome de la jeunesse et la liberté croissante des comportements de ce groupe dans la vie sociale, l'âge du départ du foyer parental tend à s'élever. Plusieurs raisons expliquent cette évolution : le prolongement des études, puis la difficulté de trouver un emploi. Une autre raison, plus profonde, tient à la transformation des rapports entre parents et enfants. C'est pour une grande part, semble-t-il, le résultat de mai 1968. Les soixante-huitards, devenus à leur tour parents, permettent à leurs enfants d'avoir un comportement plus libre et des relations familiales plus aisées, que celles qu'ils avaient eues avec leurs propres parents. La cohabitation est devenue ainsi beaucoup plus facile à supporter, puisque tous les comportements individuels des jeunes sont admis. A l'heure actuelle, en France, à 22 ans, plus d'un jeune sur deux vit chez ses parents, à 25 ans, un sur quatre, à 29, encore un sur dix. En Italie, d'après une enquête effectuée à Turin, des enfants devenus adultes, vivent encore chez leurs parents jusqu'à 34 ans ! C'est ainsi qu'est née dans ce pays le concept de " famille longue ". Le plus surprenant, à première vue, est que cette situation concerne plus souvent les garçons que les filles, qui partent plus précocement. L'illustration la plus médiatisée de ce phénomène est le film " Tanguy ", récemment sorti à l'écran.

Le retard de l'âge au premier et au dernier enfant

L'âge moyen de la maternité augmente : 29,2 ans en 1997, contre 26,5 ans, vingt ans plus tôt. La fécondité des femmes de moins de 30 ans diminue, alors qu'elle augmente à partir de la trentaine. En 1977, seulement un quart des nouveau-nés avait une mère âgée de 30 ans ou plus ; en 1997, c'est le cas pour près de la moitié des naissances. La fécondité des femmes de 40 à 45 ans est désormais supérieure à celle des moins de vingt ans.

Le changement des facteurs de la fécondité, le plus important, est sans doute le problème de l'emploi. La femme ne souhaite avoir d'enfant qu'une fois sa situation professionnelle assurée. L'instabilité de son emploi ou de celui de son mari, ou concubin, fréquente de nos jours, freine la naissance de l'enfant, par ailleurs désiré. Il faut attendre de connaître une relative stabilité professionnelle pour mettre au monde un premier enfant.

Le renversement de la situation démographique des pays d'Europe septentrionale et des pays d'Europe méridionale s'explique de cette façon. En Europe du nord, dans les pays scandinaves, l'indice de fécondité est remonté depuis le début des années 80. La descendance finale est de 2,0 enfants par femme. En Espagne, en Italie, nous assistons, au contraire, à l'effondrement

de l'indicateur conjoncturel de fécondité à 1,1 – 1,2, au Portugal à 1,4. La descendance finale qui était supérieure à 2 enfants il y a vingt-cinq ans, est tombée dès le début des années 90, pour des familles donc déjà constituées, à 1,6 enfant. La différence de statut professionnel de la femme, selon ces pays, paraît avoir joué un rôle essentiel. La femme n'a d'enfant que si elle travaille, ou tout au moins, sait qu'elle a la possibilité de le faire. Les aides à l'éducation des enfants jouent également un rôle, mais secondaire. La femme à la maison serait devenue ainsi inféconde.

Enfin, l'importance du nombre des naissances à un âge tardif de la mère s'explique par deux autres facteurs, la lutte contre la stérilité, mais aussi l'augmentation du nombre des divorces et des remariages ou des situations de concubinage après divorce. Le nouveau couple, qui s'est formé, souhaite la naissance d'un enfant. L'âge de la mère est nécessairement tardif. Tout le courant de pensée qui se développe à l'heure actuelle en faveur des familles dites " recomposées " milite en ce sens.

Au XIX^e siècle, " la femme de trente ans " illustrée par le roman de Balzac était une femme dans la plénitude de sa vie. Un hebdomadaire de grand public a publié, en avril 2000, un article intitulé : " 50 ans et la vie devant elles ", expliquant qu'autrefois, " c'était le début de la fin, mais qu'aujourd'hui, les femmes, à cet âge, restent belles... et se sentent mieux qu'à 30 ans ". L'âge n'est plus une fatalité, mais un atout pour s'épanouir.

Le décalage des étapes essentielles de la vie, la fin des études, le début de la carrière professionnelle, la naissance du premier enfant, la naissance du dernier enfant, font que la femme qui suit ce calendrier aura encore à 55 ou 60 ans, la charge d'un adolescent à élever. Les hommes, pères à un âge tardif, seront, encore plus aisément, dans cette situation.

Le " quatrième âge " est le nouveau temps de la vieillesse

La période, que nous vivons, correspond, aussi à l'avènement du " Quatrième âge ", qui va devenir, à son tour, un cycle de vie autonome au cours du XXI^e siècle. La croissance de ce groupe résulte de l'allongement de la durée de la vie dans les très grands âges. Les effectifs de ce groupe vont croître très rapidement. D'après les calculs du Conseil Economique et Social, la population de 75 ans et plus passerait de 3,5 millions en 1995 à 6 millions en 2020 et à 10 millions en 2040. Ces chiffres correspondent à des espérances de vie de 81 ans pour les hommes et de 89 ans pour les femmes.

L'isolement chez les très âgés, croît d'autant plus que la cohabitation avec les proches diminue : dans les années 90, la proportion d'isolés était 2,5 fois plus forte qu'en 1960. Cette situation s'atténue progressivement avec l'extrême vieillesse, car celle-ci mène à un placement en établissement de plus en plus fréquent, qu'il s'agisse d'une hospitalisation de longue durée ou de pensionnaires de maisons de retraite.

Ces évolutions prévisibles vont avoir plus d'importance en France que dans les autres pays de l'Union européenne : pour les femmes françaises, l'espérance de vie à 75 ans est, déjà, supérieur d'un an à celui prévu pour l'ensemble de l'Union européenne : 12,8 ans contre 11,8 ans.

*
* *

De telles transformations démographiques changent les conditions de la vie économique et sociale dans les années à venir. Elles posent, non seulement le problème du financement des retraites, mais aussi celui des dépenses de santé et d'aide à la dépendance, dépassant toutes les évaluations actuellement retenues. Le relèvement des faibles taux d'emploi de notre pays, notamment celui des 55-64 ans apparaît comme une nécessité économique. A plus long terme, le renouvellement de la population par la hausse du taux de natalité doit être envisagé.

Claude VIMONT

Refaire l'Etat : telle est la question !

par Claudius BROSSE

Pas une question subsidiaire, la question centrale. Les impétrants au pouvoir exécutif n'en parlent guère. Alors lisons cet article !

Depuis quelques années, à tout instant, on entend parler de " La crise de l'Etat ". Quelques minutes d'attention font apparaître que, pour les Français, qui (grâce au ciel !) ne sont pas tous juristes, cette expression recouvre l'ensemble du secteur public : Etat, collectivités locales (régions, départements, communes), établissements publics et organismes de sécurité sociale, plus quelques grandes sociétés nationales (SNCF, EDF) et ils n'ont pas tort, c'est bien l'Etat qui pilote et encadre l'action d'ensemble de ces institutions.

Cette masse monstrueuse fait l'objet de multiples observations et critiques fondées, mais sa caractéristique la plus importante, qui ne peut pas ne pas sauter au visage de l'observateur, c'est le poids dont elle pèse sur la nation, avec *plus de cinq millions de fonctionnaires* (pour une population active d'environ vingt et un millions) armés de cinq cent vingt mille textes législatifs et réglementaires.

C'est sans doute par une forme d'humour noir que certains hommes politiques essaient de faire croire aux Français que leur pays est le pays de la liberté. En réalité cette caractéristique rapproche la France de certains pays totalitaires, où les citoyens ne peuvent rien faire sans l'autorisation de l'administration. Un éminent académicien a même entrepris de démontrer, avec beaucoup d'esprit et un peu d'exagération, que la France reste l'un des derniers pays soviétiques de la planète, avec la Chine, le Vietnam et Cuba.

Ce poids de l'appareil public sur la nation se traduit de façon synthétique par le chiffre des dépenses publiques et la part qu'il prélève, directement ou indirectement, sur le revenu des citoyens. Ces dépenses sont en quelque sorte les frais généraux de l'entreprise France, mais quelle entreprise résisterait longtemps à une telle charge ?

Le gouffre des prélèvements obligatoires

Le secteur public se procure les moyens financiers dont il prétend avoir besoin pour fonctionner, par des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations) sur le revenu de l'ensemble des citoyens, particuliers ou entreprises. La France est devenue cette année (qui le sait ?) le titulaire du record absolu en la matière : ce secteur public prélève d'autorité environ 47% de la totalité du revenu national. Mais, comme il sait aussi obtenir des ressources sans passer par les prélèvements obligatoires, en réalité ce sont 56% du revenu des Français qui passent par les caisses publiques pour être utilisés et redistribués par des politiciens, des fonctionnaires et des syndicalistes.

Longtemps la France a été dans le peloton de tête. Aujourd'hui elle est la première, à égalité avec le Danemark, loin devant des pays qu'on nous a longtemps donnés comme exemples, - mais dont on ne nous parle plus -, comme la Suède, qui en quelques années est passée du premier au septième rang. Rien n'indique qu'il faille se réjouir de cette situation. Depuis quelques années d'importants travaux scientifiques réalisés par des économistes, souvent dans le cadre de l'OCDE, ont démontré que les dépenses publiques n'engendraient pas la prospérité économique d'un pays et que plus les dépenses publiques sont élevées dans un pays, moins l'économie y est prospère et plus le chômage y est élevé.

La quasi totalité des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du nord ont compris qu'il fallait diminuer le fardeau que les dépenses publiques imposent à leur économie. Tous les pays qui nous entourent et nous ressemblent ont décidé au cours des dernières années d'appliquer un plan draconien de réduction de leurs dépenses publiques : Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Espagne... Même le parangon des vertus publiques, la Suède, vient de décider de diminuer ses dépenses de 7%. Partout on s'emploie à réduire le nombre de fonctionnaires.

Nos voisins et amis s'efforcent tous d'alléger le boulet qui plombe leur économie pour faire face à la mondialisation qui s'ouvre devant nous avec la vitesse que l'on sait. Et ils sont stupéfaits de constater que *parmi les grands pays modernes, un seul applique une politique contraire à la leur*, continuant à augmenter les dépenses publiques et à embaucher des fonctionnaires. Il est vrai qu'ils commencent à être las d'entendre toujours parler de " l'exception française " et ils ont compris que nous sommes, dirigeants et dirigés, bien plus qu'intelligents que les autres, - comme chacun le sait - ; ils rient dans leur barbe et attendent avec intérêt de voir comment dans les prochaines années

le pays qui est " la lumière du monde " va se comporter dans la tempête économique mondiale qui a déjà commencé. Il faut très vite mettre l'alerte rouge et sonner le tocsin. Nous devons mobiliser notre grande intelligence à faire mieux que nos voisins, non pas en faisant le contraire, mais en faisant la même chose, en mieux. Car, comme nous sommes allés plus loin que les autres, pour revenir seulement à leur niveau il faut que nous fassions un effort plus grand et, comme nous avons tardé jusqu'ici, il faudra aller plus vite qu'eux.

Une méthode d'action

Il ne s'agit pas de proposer ici des solutions toutes faites, mais d'abord de recenser les problèmes à poser (à l'occasion des élections nationales par exemple), puis d'indiquer des directions de recherche dans lesquelles les expériences étrangères indiquent qu'on peut aller et, souvent, de remettre sur pieds des institutions nationales qu'on a fini par faire fonctionner de façon contraire à ce pourquoi elles ont été faites. Nous n'avons plus le choix et ce n'est pas plus une affaire de philosophie politique. Il faut que nous mettions rapidement au point un programme d'action, sur cinq ou dix ans (selon la nature des activités) *pour ramener le total des dépenses publiques de 56 à 33/34% du PIB*. Cette proportion pleine de sagesse est celle que préconisait et appliquait Georges Pompidou, quand il était Premier ministre. C'est également celle retenue par de nombreux états, notamment les états fédérés américains du nord qui ont inscrit un tel plafond dans leur constitution, avec succès.

Il faut rapidement mettre en place un groupe de travail formé de personnalités compétentes, présidé par un ministre d'Etat rattaché directement au président de la République et au Premier ministre. Il fera des propositions au Parlement et le résultat de leurs travaux sera soumis au peuple par voie du référendum, car, si la nation n'est pas contente de la façon dont fonctionne son Etat, ce sont les citoyens qui prennent la décision finale en la matière.

L'Etat doit, bien évidemment, donner l'exemple. Il doit modifier les structures administratives, vieilles pour certaines de deux cents ans. Si l'on ramenait le nombre des régions de 26 à 8 (les anciennes " igamies ") nous aurions des ensembles du même poids que ceux des autres pays européens. On peut également facilement comprimer le nombre des départements de 103 à 75 environ par suppression des " faux " départements et regrouper des départements voisins complémentaires. La France doit sortir du spectacle moyen-âgeux qu'elle offre avec 36.500 communes, - ce qui représente le nombre de toutes celles des quatorze autres états de l'Union européenne -, en passant à environ 3.200 communes, calquées sur les agglomérations urbaines, ou appuyées sur les cantons en milieu rural et semi-rural.

Des hommes aussi éminents qu'André Tardieu, Léon Blum ou le général de Gaulle nous ont expliqué qu'il suffisait d'une douzaine de ministres autour du Premier d'entre eux pour gouverner la France. Ces ministres seraient assistés de quelques secrétaires d'Etat, sans ministère, pour remplir des missions précises et apprendre le métier de ministre. Cela réduirait immédiatement le nombre des directions d'administrations centrales que l'on pourrait regrouper et ramener de 220 à 100. Ces ministres devraient être dotés de cabinets restreints, qui n'empêcheraient pas les administrations centrales de travailler, surtout si le nombre de leurs membres était réduit, comme à l'époque du général de Gaulle, à moins de dix personnes pour les ministres ordinaires et un peu plus pour le Premier ministre, - au lieu de 50, 100, voir 150 pour certains Premiers ministres récemment.

La question de la superposition des régions et des départements et du choix nécessaire entre-eux est un faux problème. Il suffit de veiller à ce qu'il n'y ait pas des compétences croisées : c'est d'ailleurs une règle posée par les lois de décentralisation et le Conseil d'Etat, mais allègrement violée par toutes les autorités de l'Etat. Si chacun reste sur ses compétences, la proximité sera respectée : les affaires régionales seront réglées au niveau régional et les affaires départementales au niveau départemental, près des administrés et par un seul interlocuteur.

L'avenir de la fonction publique

Comme les Italiens viennent de le faire, à la suite de la Confédération helvétique, il faut réexaminer l'utilité d'un statut de la fonction publique. Autant les fonctionnaires exerçant des fonctions de souveraineté (magistrats, policiers, militaires...) ont besoin de bénéficier de garanties stables, autant les autres peuvent être traités comme les salariés du privé. Le bénéfice d'un statut exclura le droit de grève (ou alors il n'y a plus de service public), de même que, comme cela existe en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, il sera interdit aux fonctionnaires de faire de la politique : ils devront nécessairement démissionner avant de se présenter à des élections.

L'ensemble du processus permettra de réduire considérablement le nombre de fonctionnaires. Un inspecteur général des finances, fort compétent, puisque ancien directeur du budget, et pas suspect de légèreté, a remis au Premier ministre un rapport dans lequel il estime l'excédent de fonctionnaires à 500.000 - et c'était avant les recrutements Aubry !. Or comme l'a montré Roger Fauroux les prochaines années vont ouvrir une période favorable, puisque la moitié des fonctionnaires actuellement en poste prendront une retraite au cours des dix

prochaines années. Il suffit de ne pas les remplacer, nombre par nombre, et de redéployer ceux qui resteront, en leur rappelant que les ministères n'ayant pas la personnalité morale, ce ne sont pas eux qui embauchent, mais l'Etat. Ce dernier peut normalement affecter les fonctionnaires là où il a besoin d'eux et on n'a jamais démontré que c'était une bonne chose de faire administrer la santé par des médecins, l'éducation par des enseignants, les policiers par des policiers et les magistrats par des magistrats.

Cette réduction sélective sera facilitée par la nécessité à laquelle les services publics n'échapperont pas : celle de changer leurs méthodes de travail, de juger et noter les salariés sur leur efficacité, d'orienter l'action publique tantôt sur certains secteurs d'activité où les problèmes sont devenus prioritaires, pour l'orienter après quelques temps vers d'autres problèmes, devenus prioritaires à leur tour.

Ce réaménagement suppose évidemment que les ministères dotés d'un personnel nombreux (Education, Finances, Intérieur) ne soient pas gérés par les syndicats, mais par les ministres et leurs collaborateurs immédiats. Autant il est normal qu'il y ait des syndicats pour assurer la défense des intérêts des fonctionnaires, autant il n'est pas normal que les nominations, les affectations, les mutations et les promotions soient décidées par ces associations créées pour protéger les intérêts de leur profession. Les projets d'autogestion ont fait long feu partout ailleurs.

Pour que les services publics puissent travailler normalement et les citoyens aussi, il est requis un énorme autodafé des 520 000 textes qui sont en vigueur dans notre pays, complètement incohérents, contradictoires entre eux, rédigés souvent dans un charabia épouvantable, auxquels viennent s'ajouter chaque année 8.500 textes de plus. Il est totalement extravagant qu'au pays de Descartes, celui-ci ne puisse fonctionner qu'à condition que la plupart des textes ne soient pas appliqués, sous peine de conduire à une paralysie totale. Que les ministères cessent de publier plusieurs circulaires par jour ! Qu'ils établissent une synthèse claire, simple et réduite des règles qu'ils sont chargés d'appliquer ! Même une réduction à 52.000 textes serait encore très insuffisante et l'effort de codification devrait être poursuivi.

La réarmement moral de la France

Toutes les réformes suggérées devront se faire dans une *volonté de réarmement moral du pays*. Il faut rétablir le principe d'autorité qui est par définition à la base de l'existence des pouvoirs publics. Il faut aussi faire en sorte que la clarté de la répartition des compétences amène à redécouvrir les règles de

responsabilité sans lesquelles un système démocratique ne peut pas fonctionner. Enfin il est urgent de rappeler que l'Etat, comme les collectivités locales, ne sont pas des chefs que les citoyens se sont donnés, mais qu'ils sont à la disposition de la nation. Elle doit être satisfaite de la façon dont elle est servie par eux.

Tarder serait dangereux, d'abord en raison de la nouvelle conjoncture internationale, surtout parce que le mécontentement des citoyens s'accroît régulièrement. Les Français ont de plus en plus le sentiment que *plus rien ne marche dans notre pays*. Cela se manifeste par le taux croissant des abstentions dans les élections qui laissent hors de la vie politique plus de la moitié des citoyens. Cela commence aussi à se traduire par l'habitude de considérer que les titulaires des pouvoirs sont sourds et qu'on ne peut faire comprendre les problèmes de telle ou telle catégorie de Français qu'en descendant dans la rue et en se livrant à des violences de moins en moins contrôlées.

Un Etat rénové

Sans attendre la mise en place d'un vaste programme d'actions, il faut doter la nation d'un Etat rénové, puisque l'actuel s'est disloqué en s'occupant de tout, c'est-à-dire de rien et mal. Ce que les citoyens attendent d'abord de l'Etat c'est qu'il garantisse, d'une part, la sécurité extérieure de la nation, d'autre part, l'ordre public à l'intérieur du pays (au sens des juristes : tranquillité, salubrité, sécurité). Il doit en outre garantir aux citoyens la stabilité et le respect des règles de vie en commun et veiller à ce que le pays soit équipé de façon satisfaisante en grands équipements indispensables à un pays moderne et trouver un système financier permettant de couvrir les dépenses correspondantes.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'ordre public intérieur n'est plus assuré et que la situation se dégrade de semaine en semaine. Il suffit d'ouvrir un journal ou de regarder son poste de télévision pour mesurer l'ampleur du désastre. La police, la gendarmerie et les services participant à la police administrative ne peuvent plus assurer leur tâche faute de moyens modernes, faute de moyens juridiques démocratiques et efficaces et faute d'être clairement dirigés et soutenus par leur hiérarchie. Ils sont en outre à tout moment désavoués par les tribunaux, - qui sont en démocratie les garants de la liberté et de la vie des citoyens -, parce que la justice dispose de moyens insuffisants, parce que les magistrats ont perdu la notion de leur fonction dans l'Etat, ou sont chargés d'appliquer comme ils le peuvent des textes proprement inapplicables. Le tout dans une atmosphère hostile au règne de l'ordre et à l'exercice de l'autorité, qui imprègne tous les textes depuis une trentaine d'années.

Il est urgent de doter les services responsables de l'ordre public de moyens suffisants en personnel et en matériel moderne. Si on ne le fait pas c'est qu'on considère que la tâche n'est pas prioritaire ! (actuellement le budget de la justice représente à peine 1,5% de la totalité du budget de l'Etat ! !). Il est nécessaire de doubler sans délai les moyens de la police et de la justice. C'est possible par le transfert de crédits affectés à des dépenses inutiles ou nuisibles, tout en réduisant le total du budget.

Quant à la défense extérieure, si l'on pouvait avoir des doutes, les difficultés que la France a eues pour assurer sa participation il y a dix ans dans la " guerre du golfe " et son incapacité à aligner instantanément des moyens modestes dans l'opération de police menée en Afghanistan contre les terroristes sont parfaitement éloquentes. Là aussi il convient d'accroître les moyens modernes. A quoi bon disposer d'avions qui ne peuvent combattre que le jour quand les combats ont lieu la nuit ? Faut-il vendre ses vieux porte-avions avant que de nouveaux soient en état de les remplacer ? Surtout il est temps d'insuffler aux Français l'esprit de défense et ne pas toujours compter sur le parapluie américain, qui peut un jour faire défaut, et ne pas véhiculer l'idée qu'à partir de maintenant il n'y aura plus de guerre à laquelle la France sera mêlée directement.

En ce qui concerne les grands équipements publics, aéroports internationaux, ports en eaux profondes, autoroutes, voies rapides de chemins de fer, grands hôpitaux nationaux, grandes universités, centres de recherches, pour le moment l'Etat remplit sa tâche à peu près correctement, grâce aux ingénieurs des Ponts et Chaussées et aux ingénieurs des Mines.

Quant aux services des Finances, il en faut, mais pas trop ! Ils ont besoin d'être profondément restructurés en réduisant à la fois les effectifs et les textes que les fonctionnaires sont chargés d'appliquer (et accessoirement d'inventer).

Subsidiarité = efficacité

Le groupe de travail dont nous vous avons proposé la création plus haut devra passer au crible la totalité des attributions que l'Etat prétend exercer aujourd'hui. Il appliquera un des principes de base du droit public, celui de la subsidiarité, qui est proclamé tous les matins par le Conseil d'Etat et violé tous les jours par l'administration. Parlons net : l'Etat et les collectivités locales ne doivent exercer eux mêmes que les fonctions qui ne peuvent pas être assurées aussi bien par les entreprises privées, - et cela peut aller très loin,

car nous ne savons pas si l'enseignement public est meilleur que l'enseignement privé et si les hôpitaux publics obtiennent de meilleurs résultats que les cliniques privées. L'Etat abandonnera aux collectivités locales ce qu'elles peuvent faire mieux que lui. La région laissera aux départements ce qu'ils feront mieux qu'elle. Le département laissera aux communes ce qu'elles feront mieux que lui. Et les communes laisseront aux entreprises privées ce qu'elles feront mieux qu'elles.

Qui sait que dans notre pays les régions, départements, communes et hôpitaux disposent de ce qu'on appelle des " services généraux ", qui sont peuplés de professionnels du bâtiment (électriciens, plombiers, peintres, maçons, menuisiers, etc...) et que le nombre de ces agents est (à quelques milliers près) égal au nombre des salariés travaillant dans les petites entreprises du bâtiment (celles qui emploient moins de 20 salariés et représentent l'essentiel du secteur) ? C'est la formule la plus visible, avec le système d'adduction d'eau, du " socialisme municipal ".

Il convient de développer la décentralisation, maladroitement commencée depuis vingt ans. Mais dans un double mouvement : au fur et à mesure que les collectivités locales reçoivent des attributions en provenance de l'échelon supérieur, il est nécessaire qu'elles restituent au secteur privé les attributions qui ne sont pas de leur compétence, c'est-à-dire qu'à la fin de la période l'Etat devra avoir maigri ! Les collectivités locales aussi ! Qu'elles ne se gonflent pas de ce qu'on aura enlevé à l'Etat, ce qui serait parfaitement inutile et ridicule.

Retroussons nos manches !

Les Français se trouvent devant un immense chantier, comme cela s'est rarement produit dans leur histoire. Et ce chantier ne peut plus attendre. Les citoyens, qui sont les propriétaires de l'Etat, doivent faire savoir très clairement qu'ils ne sont pas contents de la façon dont ils sont servis par cet Etat. Il faut que cela change ! Si les citoyens font massivement pression sur les parlementaires, ces derniers la répercuteront instantanément auprès des autorités gouvernementales, surtout s'ils ont le sentiment que tous ceux qui sont à la base sont menacés de se faire " couper les oreilles ". Le gouvernement devra mettre rapidement au travail la structure indépendante des administrations, compétente pour mettre en examen la totalité des activités du secteur public. C'est le peuple qui devra approuver les mesures proposées, d'abord pour renforcer leur autorité, mais surtout parce que c'est normal, puisqu'on répète tous les jours que le peuple est " souverain ". Pour une fois cela sera vrai !

Sans oublier que la marge de manœuvre est considérable : les dépenses correspondant à ce qui est défini comme étant les attributions essentielles de l'Etat ne représentent que 17% du budget actuel. C'est dire que l'on peut, que l'on doit couper allègrement dans les 83% restants, afin de renforcer les moyens fondamentaux de l'Etat, - qui pourraient atteindre 25% des dépenses totales, sans inconvénient. Bien au contraire !

Ce texte n'est qu'une esquisse destinée à montrer les dimensions du problème qui se pose à nous, les questions sur lesquelles nous devons rapidement réfléchir, les directions dans lesquelles il est possible d'esquisser des solutions, la prise de conscience et de responsabilité que doivent effectuer nos citoyens, les décisions à prendre rapidement si nous voulons que notre pays continue à jouer dans la cour des grands, bref si nous voulons que la France reste la France. C'est à l'ensemble des Français qu'appartiennent les choix à faire et les décisions à prendre, car il n'y a pas de liberté sans responsabilité.

Comme l'a dit un grand moraliste : " il faut vouloir vouloir ".

Claudius BROSSE

Qu'est-ce qu'une crise ?

VALÉRY

" Une crise est le passage d'un certain régime de fonctionnement à quelque autre ; passage que des signes ou des symptômes rendent sensible. Pendant une crise, le temps semble changer de nature, la durée n'est plus perçue comme dans l'état ordinaire des choses : au lieu de mesurer la permanence, elle mesure la variation. Toute crise implique l'intervention de " causes " nouvelles qui troublent un équilibre mobile ou immobile qui existait ".

Et si l'on parlait "dialogue social" ?

par Jean-Marie TOULISSE
Secrétaire national de la CFDT

Le " fait " syndical est nécessaire à une économie moderne si elle s'insère dans une société démocratique. Mais en France il a été minimisé par la tradition anarcho-marxiste de l'affrontement. Le patronat a souvent été trop heureux de se couler dans ce moule. Il est temps de le briser !

Il est de bon ton, en France, de se lamenter avec plus ou moins de sincérité sur la faiblesse de la représentation syndicale, le manque de dialogue social, l'obligation de recourir à la puissance publique pour régler des conflits du travail ou améliorer le sort des salariés. C'est ainsi que les partenaires sociaux sont considérés comme des enfants parfois turbulents, souvent irresponsables. Et que l'État se plaît à adopter la posture du maître d'école qui viendrait siffler la fin de la récréation. À ce propos, on peut noter que le dernier gouvernement a montré une tendance certaine à user et abuser de son sifflet, parfois avant même que le jeu ait pu commencer.

Dans ces conditions, une rénovation des relations sociales, une modernisation de l'action syndicale et de la conception même du syndicalisme est-elle envisageable ? Nous avons la force – et non la faiblesse – de le penser. Mais nous n'en ignorons pas pour autant les difficultés. Elles sont de trois ordres : une histoire très conflictuelle des rapports sociaux ; une faiblesse générale des corps intermédiaires ; une incapacité du législateur, toutes tendances politiques confondues, à admettre et garantir une véritable délégation de pouvoirs.

Une culture de l'affrontement

Les affrontements entre patrons et salariés ne datent pas d'hier et une part évidente de responsabilité en revient aux premiers, qui ont longtemps tardé à admettre la légitimité syndicale. Il a tout de même fallu attendre 1884, plus d'un siècle après la Révolution, pour que le droit de créer des syndicats soit reconnu. Et 1968 pour que la section syndicale d'entreprise soit légalisée – essentiellement à l'initiative de la CFDT. Les employeurs ont longtemps rechigné à reconnaître le droit à la représentation collective des salariés, esti-

mant que celle-ci venait " parasiter " des rapports supposés harmonieux au sein de l'entreprise. Tantôt paternalistes plus ou moins éclairés, tantôt répressifs plus ou moins musclés, ils ont combattu les organisations qui entendaient faire valoir les revendications de leurs employés, s'estimant les seuls qualifiés pour organiser les rapports de travail au mieux des intérêts de tous. Cette attitude n'a pas, loin s'en faut, totalement disparu, notamment dans les petites et moyennes entreprises. Il n'est pas encore rare d'entendre un patron dire, la main sur le cœur, que le syndicat n'est pas utile dans son entreprise, puisque " *sa porte est toujours ouverte* ". Et les exemples de répression demeurent légion, comme en témoignent des jugements récents qui sanctionnent des entraves ou des évolutions de carrière lourdement handicapées par un engagement syndical.

En face, les organisations syndicales ne sont pas non plus exemptes de tout reproche. Elles se sont longtemps cantonnées dans une culture de l'affrontement " *classe contre classe* ", mettant toute leur énergie dans une stratégie de " *dépérissement du capitalisme* ". À quoi bon négocier avec un patron, puisque sa fin est programmée ? C'est ainsi que les syndicats ont longtemps vécu dans l'espoir de la " *grève générale* ", annonciatrice de bouleversements sociaux et politiques radicaux. Cette politisation de l'action syndicale a connu ses sommets, dont 1936 et 1968, avec d'incontestables avancées. Mais elle a aussi entraîné une décrédibilisation de la représentation syndicale auprès des salariés, ceux-ci lui reprochant de se soucier davantage de transformer la société que de défendre leurs intérêts dans leur situation de travail.

La CFDT, pas plus que les autres organisations, n'a échappé à ce travers. La sanction fut rude : en une douzaine d'années, de 1977 à 1988, nous avons perdu près de la moitié de nos adhérents. Pourtant, dès 1978, nous nous étions inquiétés de cette érosion. Les inerties inhérentes aux évolutions sociales sont telles qu'il faudra attendre dix ans pour que ce mouvement s'inverse et que notre politique de " *recentrage* " porte ses fruits. Cela ne se fit pas sans douleur : il est toujours difficile pour une organisation de remettre en cause, de changer de cap sans que certains membres de l'équipage préfèrent virer de bord et caboter de leur côté. On l'a encore vu en novembre et décembre 1995, quand notre confédération a approuvé la réforme Juppé. Approuver des mesures qui abondaient dans le sens de nos revendications paraît de bon sens, mais pas en France, où l'on ne se prononce qu'en fonction de l'appartenance politique de celui qui les prend. Autrement dit, d'un point de vue syndical, un gouvernement de droite ne saurait prendre que de mauvaises dispositions, alors qu'un autre de gauche ne serait animé que de bonnes intentions. Et faire preuve d'indépendance, juger les actes sans a priori ferait preuve d'une irréparable " *trahison* ".

À cette occasion, et en de nombreuses autres, la CFDT a montré un courage et une cohérence dont nous sommes légitimement fiers. Au fil de notre histoire de ces vingt dernières années, nous avons su pointer nos faiblesses, et mettre en œuvre les solutions pour y remédier. Nous aurions pu, comme d'autres, nous contenter d'explications toutes faites : la crise économique, qui a laminé les bastions traditionnels du syndicalisme, les transformations du processus de travail et l'émergence de nouveaux modes de gestion des ressources humaines, qui réduisent les champs de l'action syndicale. Nous avons au contraire décidé de " prendre le taureau par les cornes " en posant la nécessité d'un diagnostic et en allant au bout d'un triple questionnement. D'abord, les salariés ont-ils besoin d'un syndicat ? La CFDT est-elle utile aux salariés ? Et les adhérents sont-ils partie prenante de l'élaboration de son action ? Répondre positivement à ces questions a évidemment demandé un effort sur nous-mêmes. Car elles ne sont pas théoriques : elles impliquent des pratiques auxquelles tout le monde n'était pas forcément préparé et elles interrogent le rôle des " *corps intermédiaires* " organisés.

Une action quotidienne à tous les niveaux

Il est notoire que notre pays répugne à l'existence des corps dits " *intermédiaires* ", qui sont la représentation de la société civile. Là aussi, cela ne date pas d'hier. En abolissant les corporations, la Constituante entendait tourner la page de l'Ancien Régime. Mais elle traduit également une conception de la société où nul ne saurait s'immiscer entre la nation et le citoyen, qui doivent avoir une relation directe, avec son corollaire, la centralisation. Nous sommes encore héritiers de cette philosophie et on peut noter, pas seulement pour l'anecdote, que les inspecteurs du travail furent mis en place en 1874, dix ans avant l'instauration des syndicats.

Cette histoire n'a évidemment pas aidé à la constitution incontestable de corps représentatifs en dehors de la sphère politique, capables de générer des règles de fonctionnement et de régulation sociale. Contrairement à d'autres pays développés, nous sommes dans une situation où les syndicats sont encore conçus comme une force de pression plutôt qu'une capacité de négociation. Nous en voyons encore aujourd'hui les avatars, quand il semblerait plus efficace de mettre quelques milliers de personnes dans la rue plutôt que de s'asseoir à une table pour négocier sérieusement. On le constate également dans le travail de lobbying de certaines associations, qui calent leurs actions sur le journal télévisé.

Ce n'est évidemment pas notre conception du syndicalisme. Moins spectaculaire, sans doute, nous considérons qu'un travail quotidien, une action de

tous les jours, permet d'améliorer réellement la condition des salariés. Négocier un accord sur le temps de travail dans une entreprise, un régime de prévoyance dans les branches ou des minima sociaux au plan international ne fera qu'exceptionnellement la Une de l'audiovisuel ou de la presse écrite. C'est pourtant notre pain quotidien, et nous en sommes fiers parce que chaque négociation traduit notre capacité à agir, à mettre en œuvre nos orientations. Bien sûr, un compromis n'est jamais totalement satisfaisant. Il n'empêche qu'il est toujours préférable à la décision unilatérale de l'employeur et que la somme de ces accords fait peu à peu progresser le droit social, au-delà d'un socle législatif dont l'efficacité reste à prouver dès qu'on se penche sur son application dans les faits.

La nécessité du dialogue social

Nous rencontrons là une autre des difficultés " franco-françaises " : la tutelle du législateur. Le Code du travail et autres connexes sont devenus d'une effroyable complexité. Au moins 8.000 lois et 80.000 décrets sont actuellement en vigueur, traduisant la boulimie de la puissance publique à tout régenter. Les experts le disent, il est quasiment impossible aujourd'hui à une entreprise de fonctionner sans " s'arranger " avec ses salariés. Nos militants nous le confirment, c'est en discutant, en négociant avec les employeurs qu'on trouve les meilleures – ou les moins mauvaises, dans le cas d'un plan social par exemple – solutions. Cependant, quasiment chaque acte posé par les partenaires sociaux est soumis à l'agrément de la puissance étatique. Les politiques se retrouvent parfois dans le rôle de victimes, quand des lois ou de décrets sont annulés par le Conseil constitutionnel ou le Conseil d'État, surtout en ce qui concerne la protection sociale. Mais il reste un fait : les gouvernants et l'administration se refusent le plus souvent à confier une véritable délégation de gestion et de production de droits aux partenaires sociaux.

La raison la plus souvent avancée est que ceux-ci, représentant leurs mandants, ne seraient pas en capacité de prendre des décisions concernant l'intérêt général. Certes, l'État en est incontestablement le garant légitime. Toutefois, on voit mal pourquoi ce qui est possible outre-Rhin ou dans les pays scandinaves, un dialogue social permettant de produire des droits qui sont repris par le législateur, serait absolument impensable chez nous. La loi édictée par la représentation nationale s'impose naturellement à tous. Elle constitue un cadre dans lequel chacun doit pouvoir jouer sa partition. Si la loi prétend tout régler, elle se condamne à l'impuissance. Car sauf à mettre un " commissaire de la République " dans chaque entreprise, comment vérifier que la législation sera respectée, que son esprit ne sera pas détourné ? Les syndicats, leurs délégués et leurs adhérents, parce qu'ils sont présents dans les

entreprises – malheureusement pas dans toutes – sont en fait les seuls à pouvoir suivre dans la durée l'application d'une loi ou d'un accord. On le voit bien avec la réduction du temps de travail, l'une de nos revendications majeures : sa mise en œuvre réclame une déclinaison " sur mesure " et des adaptations dans la durée qui prennent en compte l'organisation réelle du travail. Sinon, elle risque bien de rester plus théorique que pratique, surtout dans les TPE et les PME.

Acteurs et responsables

Pour la CFDT, le renouveau des relations sociales est donc indissociable de la prise de responsabilité. Sans tomber dans l'irénisme à tous crins, nous ne voyons pas pourquoi nous refuserions de discuter avec notre interlocuteur naturel, le patronat, quand celui-ci vient, certes avec ses positions, sur un terrain où il est possible de se rencontrer avec les chantiers de la " *refondation sociale* ". Il est en effet grand temps que les partenaires sociaux se comportent en acteurs adultes pour trouver des solutions aux problèmes qui les concernent, sans recourir systématiquement à l'État. L'épreuve de force est parfois nécessaire, et nous ne la craignons pas. Nous estimons cependant que d'autres voies sont possibles pour résoudre les conflits qui existeront toujours entre les salariés et les employeurs.

Parmi ces autres voies, nous mettons en avant la capacité de propositions qui permettent, au moins temporairement, de concilier les intérêts des uns et des autres. Ce que nous appelons les accords " gagnant-gagnant ". Il s'agit de s'engager dans un équilibre dynamique, une démarche exigeante où l'entreprise peut faire valoir les contraintes liées à son univers concurrentiel et où les salariés posent leurs revendications " sans complexe ". Cela suppose une capacité de contractualisation que ne vienne pas handicaper l'interventionnisme de la puissance publique. Cela suppose également la volonté des partenaires sociaux à la fois de s'engager et de respecter leurs engagements.

On oppose souvent à cette démarche la faiblesse de la représentativité des organisations syndicales, qui ne pourraient donc prétendre établir de nouvelles règles sociales intéressant tous les salariés. Il est exact que la France fait piètre figure en matière de syndicalisation. Toutes organisations confondues, le nombre des adhérents ne représente guère plus de 10 % des salariés. On peut toujours rêver à la situation suédoise, où 75 % des employés du privé sont syndiqués. Mais on peut également noter que les effectifs syndicaux sont très largement supérieurs à ceux de tous les autres corps constitués. Quel est, entre autres, le parti politique qui pourrait aujourd'hui revendiquer les 830 000 adhérents que comptait la CFDT à la fin de l'an 2000 ?

Il convient donc de sortir d'un faux procès, mais aussi d'éviter une autosatisfaction à bon compte. La représentativité est une vraie question, qui se pose d'ailleurs aussi bien aux organisations de salariés qu'à celles du patronat. Il est probable que la loi de 1966 qui stipule la " *représentativité irréfragable* " des cinq grandes confédérations (CFDT, CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC) doit être revue. C'est en ce sens que nous proposons de mesurer les audiences syndicales en se basant sur le résultat des élections professionnelles d'entreprises dans chaque branche.

Cette mesure de la représentativité est essentielle pour fonder la validité des accords d'entreprises ou de branche, reposant sur un principe majoritaire. Alors serait de nouveau garanti un ensemble de règles du jeu dans lequel tous les acteurs, organisations patronales et de salariés, pourraient contractualiser en toute connaissance de cause : ils devraient assumer clairement leurs choix et leurs positions. Notre système actuel favorise au contraire les surenchères, des comportements de " *passager clandestin* " qui font qu'on bénéficie de toute façon d'un accord, même si on s'est évertué à le dénoncer. Le patronat a de son côté une large latitude pour choisir l'interlocuteur syndical qui lui convient. Si notre système fonctionne aujourd'hui si mal, et se montre incapable de produire des compromis comme ils existent chez nos voisins européens, c'est que rien ne contribue à ce que ses acteurs modifient leurs pratiques.

L'ensemble des règles est donc à changer, pour au moins permettre de débloquer le jeu social. Doivent également être revus la durée des accords et les modalités de leur révision, les conditions de la négociation pour rétablir un meilleur équilibre, ce qui implique des modifications de moyens et de procédures. De même, le rapport entre la loi et la négociation collective doit être repensé. Ces réformes sont aujourd'hui urgentes, indispensables pour remettre notre pays au niveau des relations sociales en Europe et nécessaire à leur efficience, tant sur le plan microéconomique que macroéconomique.

Le monde du travail a changé en trente-cinq ans, de nouvelles organisations sont apparues, ainsi que de nouveaux collectifs, dont ceux qui regroupent les usagers par exemple. Un repli frileux sur des positions " *protégées* " ne pourrait conduire qu'à un dépérissement de " *l'idée* " syndicale chez les salariés et surtout à un appauvrissement de nos capacités de proposition, d'innovation. La CFDT n'a jamais craint le débat avec tous les acteurs de la société. Nous regrettons au contraire qu'en France il ne soit pas plus animé, plus riche, que la démocratie sociale ne soit pas plus vivante.

Celle-ci suppose également des moyens. Nos dizaines de milliers de militants, à tous les niveaux, rencontrent tous les jours des difficultés liées à ce problème, et un mandat syndical est encore trop souvent assimilé à un " sacerdoce ". Nous n'estimons pas pour autant qu'un financement par l'État, sur un modèle approchant celui qui existe pour les partis politiques, serait la solution. D'abord parce que ce serait antinomique de l'objectif d'autonomie de notre action, de l'élaboration de nos positions. Ensuite, cela conforterait un syndicalisme " électoral " qui risquerait de négliger l'action de terrain, d'éloigner les syndicats des préoccupations réelles des salariés. Certes, nos organisations ont des activités et exercent des responsabilités qui rejoignent des missions d'intérêt général, par exemple dans les organismes paritaires. Il paraît alors normal de les identifier et d'en trouver le mode de financement adéquat. Mais la véritable force d'un syndicat, ce sont ses adhérents, qui le rejoignent librement et lui donnent les moyens de son action.

Je voudrais conclure ce (trop) rapide tour d'horizon sur une conviction profonde, partagée par tous ceux qui construisent tous les jours la CFDT, qu'ils soient adhérents, militants ou responsables. Le " fait " syndical est une donnée inexpugnable de notre monde moderne, une composante fondamentale de la démocratie. Il est bien sûr confronté aux mutations technologiques et culturelles qui viennent en bousculer des conceptions parfois héritées de temps révolus. Mais c'est ainsi : s'il est nécessaire de le réinventer au quotidien pour intégrer les évolutions du salariat, l'internationalisation de l'économie, l'accélération de la globalisation, le syndicalisme est la seule force civile organisée qui peut, par le dialogue ou le conflit, mettre l'homme et l'humain au centre des transformations dont nous sommes à la fois les témoins et les acteurs. Il n'est maintenant plus temps de se lamenter sur l'état déplorable de nos relations sociales. Que chacun prenne ses responsabilités, à commencer par ceux qui entendent diriger ce pays !

Jean-Marie TOULISSE

Changement et permanence dans l'entreprise

par Michel DRANCOURT

L'entreprise doit sans cesse s'adapter pour vivre et survivre. Le renouvellement des directions va être particulièrement important dans les prochaines années.

Les entreprises sont en adaptation permanente, à la clientèle, aux techniques, aux hommes qui la composent, aux conditions financières. Mais dans le même temps elles sont tenues de mettre en œuvre des projets qui s'inscrivent dans une stratégie longue, généralement celle d'être reconnue comme la meilleure ou l'une des meilleures d'une activité donnée ou de plusieurs. Pour s'adapter elles ont besoin de dirigeants capables de maîtriser les changements. Pour réussir elles ont besoin de dirigeants qui, s'étant fixé un cap, cherchent à l'atteindre. Encore faut-il pour y parvenir qu'ils soient en poste assez longtemps. Ce n'est pas toujours le cas, tant s'en faut. Les journaux économiques ne cessent de faire état des mises à pied de présidents et directeurs généraux qui sont, de plus en plus, sur un siège éjectable.

La pression croissante des actionnaires

Ils vivent désormais sous la pression des actionnaires, c'est-à-dire essentiellement des fonds de pension ou de placement, qui attendent des entreprises qu'elles réalisent de bonnes performances et qu'elles les réalisent durablement. Si les pertes s'accumulent, si les projets importants ou simplement spectaculaires échouent, ou si la direction ne réussit pas à convaincre la majorité des actionnaires du bien-fondé de son action, elle est condamnée.

En politique aussi il est fréquent que l'échec soit sanctionné. En revanche, il arrive souvent, en France notamment, qu'il ne brise pas une carrière. Dans les affaires les retours sont beaucoup moins fréquents. Il semble que les actionnaires soient plus attentifs au bilan global des " patrons " que les électeurs à celui des " gouvernants ".

Mais pour avoir une idée plus complète de la manière dont s'opère la relève dans les entreprises il convient d'élargir le champ et de ne pas s'arrêter à des départs brutaux comme le renvoi de Jacques Nasser qui a dirigé Ford pendant trois ans à peine parce qu'il avait oublié que le rôle d'une firme automobile est d'abord de fabriquer de bonnes voitures, ou celui de Stéphane Hendricks, P.d.g. de Kiabi (du groupe Auchan) après trois années de baisse du chiffre d'affaires et de bien d'autres.

Quatre facteurs " d'élection "

Quatre facteurs majeurs sont à prendre en compte lorsqu'on parle de la " relève " des dirigeants d'entreprise.

D'abord les règles que se fixent les entreprises en la matière. Les opérations visibles ne doivent pas masquer celles dont on parle peu, tout simplement parce qu'elles se déroulent sans heurts. De nombreuses entreprises, notamment celles cotées en Bourse, fixent le départ des dirigeants à 60 ans ou 65 ans. Au niveau de la direction générale sont examinées chaque année les performances des dizaines de cadres, ou plus, susceptibles d'accéder à des postes supérieurs. Il y a sélection permanente. Les nominations les plus importantes sont préparées assez longtemps à l'avance. Ceux qui pouvaient prétendre aux plus hauts postes pour se trouver coiffés par d'autres à l'arrivée, le plus généralement, s'en vont.

Les changements à la tête sont souvent suivis d'un renouvellement des directions. De toute manière les restructurations ou redistribution de tâches sont fréquentes dans les firmes importantes. Un manager peut exercer une dizaine de responsabilités différentes dans sa carrière, entrecoupées de stages de formation et, de plus en plus, de longs séjours à l'étranger. Dans les entreprises moins importantes le renouvellement ne peut pas toujours s'opérer par simple promotion interne. Elles ont largement recours au " marché des managers " en veillant à ce que la culture du nouveau venu cadre avec la leur, sans pour autant se priver d'un apport original (ce qui n'est pas toujours facile à réussir).

Un deuxième facteur à prendre en compte pour comprendre les mouvements de relève dans les entreprises est tout banalement l'activité. Un créateur publicitaire peut très bien passer de Publicis à Havas ou un rédacteur en chef de "Libération" au "Monde". Dans de nombreux métiers les postes sont interchangeables. De même dans les services de conseils aux entreprises la mobilité est plus grande que dans l'industrie ou la banque classique. Mais même dans ces activités en grand développement, dès lors qu'on touche à la

direction et à l'administration de l'entreprise, la relève doit tenir compte de la spécificité d'une société. C'est seulement à l'occasion de crises que l'on observe des évolutions fortes de style de direction. Les innovateurs ne l'emportent vraiment sur les " héritiers " qu'en de telles occasions, sauf à s'armer de patience en se montrant capables de changer les structures sans tuer en même temps les ressorts de la firme.

Un troisième facteur, qui contribue puissamment à provoquer la relève dans les entreprises, est lié aux activités nouvelles. Nous venons de traverser une étonnante période d'irruption de nouvelles techniques dans les entreprises et de création d'entreprises. Nombre d'entre elles sont déjà mortes. Mais la troisième révolution industrielle est quand même lancée. La deuxième avait favorisé l'organisation de type taylorien et la production de masse (symbolisée par Henry Ford et le commerce " industriel "), donc un certain type " d'organiseurs ". Dès les années 70 ils ont perdu du terrain au profit d'autres profils, celui de responsables mobiles, capables d'initiatives et conviviaux (ce qui est parfois difficile à concilier). Même les entreprises nées à l'ère de la machine à vapeur sont aujourd'hui obligées de faire appel à des managers marqués par la culture internet. Cela se fait naturellement par les embauches régulières mais impose également des transformations comme celles que Jack Welch a fait subir, avec douleur mais succès, à General Electric¹ pendant les 20 ans de son règne (1981-2001).

Un quatrième facteur est lié à ceux qui précèdent, le changement de majorité dans les entreprises. Jacques Maillot a été un flamboyant animateur de Nouvelles Frontières. Mais un créateur n'est pas nécessairement un fondateur de dynastie. L'actionnaire de référence, Preussag, qu'il a été contraint d'accepter pour cause d'insuffisance du capital a décidé de passer d'une culture de commando à une gestion d'armée en mouvement. Kenneth Olsen, le fondateur de Digital Equipment, n'avait pas vraiment vu venir la micro-informatique alors qu'il avait inventé la moyenne. Sa firme a été fondue dans Compaq, à son tour en évolution, et lui-même a disparu de la scène. Même des hommes comme Percy Barnevik, le créateur d'ABB, qui a été l'un des patrons les plus populaires du monde a été dépassé par l'évolution des marchés et l'échec de fusions trop nombreuses et disparates qu'il avait provoquées.

Autrement dit l'évolution constante de la conjoncture se charge de secouer constamment les personnels de direction des entreprises, de faire apparaître

¹ *Maie de patron*, Jack Welch. Editions Village mondial, 2002.

de nouveaux talents et d'offrir une chance à des outsiders. Ils ne sont apparemment pas soumis à réélection, mais ils sont en permanence sous tension.

Et demain ?

Reste à voir comment vont évoluer les directions d'entreprises dans les prochaines années, en France notamment, où la masse des 30 à 45 ans va baisser de 20%. Cela favorisera sûrement la montée des femmes managers et sans doute le vieillissement relatif des dirigeants (ils accèdent souvent aux postes de direction entre 45 et 50 ans pour les quitter, dans bien des cas, quinze ans après et ceci en dépit du nombre croissant de sacrifiés sur l'autel de la Bourse. Demain ils seront peut-être aux commandes plus longtemps faute de relève abondante. N'est-ce pas déjà le cas en politique ? Mais c'est une autre histoire.

Michel DRANCOURT

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES CANDIDATS À LA RELÈVE

Ceux, et celles, qui se désignent eux-mêmes : les créateurs d'entreprise qui réussissent. Nombre d'entre eux n'auraient pas été choisis dans un cadre pré-existant parce " qu'ingouvernables ".

Les héritiers d'entreprises à caractère familial : autrefois de père en fils ou gendre ou neveu, avec en général le choix du meilleur. Désormais seulement à la condition d'être reconnus pour leurs talents.

Ceux et celles qui réussissent les qualités suivantes (sans nécessairement exceller dans tout) :

- savoir travailler avec les autres
- être capable de prendre des risques et de mener un projet à bien
- agir dans la durée en sachant digérer les à-coups et intégrer les innovations nécessaires
- être apte à la conduite des hommes et s'imposer naturellement
- écouter mais savoir décider
- dépasser le stade de l'excellence technique pour se hisser à celui de la synthèse entrepreneuriale
- travailler avec méthode tout en sachant se rendre disponible
- Jack Welch, mais il est Américain, ajouterait " jouer au golf ".

“Elections, piège à cons ?”

par Christian SAVÈS

Cette " élégante " formule des jeunes de mai 1968 s'applique à eux, devenus adultes bien mûrs, avec une redoutable ironie. Ne serait-il pas temps de changer les rapports entre morale et politique ? Une relève de générations ou un relèvement du niveau de la politique ?

Elections, piège à cons : le célèbre article de Sartre, paru en 1973 dans le quotidien *Libération* est resté dans toutes les mémoires. Dans un langage cru et polémique, il stigmatisait le risque d'instrumentalisation du processus électoral à des fins politiciennes. A ses yeux, cette dérive était de nature à porter atteinte à une saine praxis démocratique, au sein de ce que le politologue américain Robert Dahl appelait des " polyarchies " et Raymond Aron des " régimes constitutionnels-pluralistes ". La démocratie devient effectivement un " piège à cons " à partir du moment où elle ne fonctionne plus dans l'intérêt de tous mais dans celui d'un petit nombre, d'un groupe social minoritaire, que Max Weber appelait les professionnels de la politique et qui participent à la formation de ce que le sociologue Roberto Michels désigna sous le terme " d'oligarchie ". Dans cette hypothèse, l'honnête citoyen de base, accomplissant son devoir d'électeur, croit œuvrer pour la démocratie alors qu'il sert objectivement les intérêts de ceux qui la confisquent. Si bien que, par son attitude citoyenne, loin de s'opposer à eux, il finit par leur servir d'alibi, donnant un fondement, une légitimité à leurs agissements, à ce processus de confiscation du pouvoir.

Un paysage monotone

Il se trouve qu'en 2002, à la veille de l'élection présidentielle, la France est plus que jamais victime de sa classe politique, toutes tendances confondues. La génération de ceux qui jouent aujourd'hui un rôle politique de premier plan n'entend pas passer la main, même si elle a fait son temps. Il y a bien là une confiscation (par imposition d'un quasi-monopole) de la vie politique nationale par les politiciens et les appareils à leur dévotion, bref par ce que Giovanni Sartori appelait, en politologue, la " partitocratie ".

En France, au moment de l'élection présidentielle, le paysage politique est donc le suivant :

- Jacques Chirac, qui semble en situation d'être réélu, traîne derrière lui plusieurs

casseroles judiciaires et il peut faire état d'un véritable " non-bilan " en sept ans de magistrature suprême, sa principale motivation dans cette nouvelle élection étant manifestement la perspective de bénéficier encore cinq ans de l'immunité attachée à la fonction présidentielle, pour se soustraire à la justice et tenter de faire oublier certaines affaires, avec le temps ;

- Lionel Jospin traîne derrière lui un passé honteux de militant trotskiste, qu'il n'a même pas eu le courage et l'honnêteté de reconnaître franchement. D'autre part, les cadeaux électoraux qu'il a consentis à tour de bras, ces dernières semaines, laissent l'observateur perplexe sur son réel désir d'être élu à l'Elysée, sachant qu'il aura alors à gérer les suites de ses promesses, des cadeaux faits à diverses catégories socio-professionnelles ;

- Jean-Pierre Chevènement, le troisième homme, a choisi d'incarner la voie républicaine et nationale car il sait qu'elle est la plus porteuse, dans un contexte d'insécurité grandissante. De fait, des trois candidats principaux, c'est lui qui tient le discours le plus à droite. Or, les Français qui n'ont pas la mémoire courte se souviendront qu'il y a trente ans, en 1972, Chevènement fut l'inspirateur et l'un des principaux rédacteurs du Programme Commun de la Gauche, pour le compte de François Mitterrand. A ce titre, il porte la responsabilité politique et historique de l'alliance la plus archaïque et rétrograde que ce pays ait connue. La France vit une élection " historique ", en ce sens que rarement le choix politique des citoyens s'était réduit à une telle triangulaire. Au passage, voilà qui souligne le niveau d'indigence, d'inanité atteint par la vie politique de ce pays, lequel se hisse à des sommets inégalés.

La guerre d'Algérie est finie depuis longtemps

Chirac, Jospin et Chevènement appartiennent à la même génération politique : celle née dans les années trente et qui a aujourd'hui entre 60 et 70 ans. Cette génération d'âge mûr est entrée en politique il y a 40 ans, au lendemain de la guerre d'Algérie. Aussi, cette élection a-t-elle valeur de symbole : elle met aux prises trois hommes que leur passé-même, ce qu'ils sont intrinsèquement et ce qu'ils ont fait, rendent inaptes à incarner l'avenir de la Nation. C'est la raison pour laquelle cette élection sera d'abord un non-choix, ou un choix par défaut. Il s'agira en quelque sorte d'élire le moins mauvais des trois candidats, ou en tout cas celui qui sera jugé tel. L'absence d'un véritable renouvellement des générations, pour l'accès aux fonctions suprêmes, place ce pays devant un triste constat : ce dernier tient à l'absence de choix, ou plus exactement dans cette crise du choix, dans ce manque de réelle diversité politique, une forme de " violence symbolique " (pour reprendre l'expression du sociologue Pierre Bourdieu) s'exerçant contre l'électeur, par réduction de sa faculté de large choix. L'absence d'une relève des générations, celle-ci étant entravée par les manœuvres d'appareils, vient altérer réellement et durablement le fonctionnement d'une démocratie.

François Bayrou, il faut l'admettre, a quelques raisons de s'insurger contre cette situation, que ce soit dans son dernier livre ou dans ses discours de campagne. Prenant à partie le candidat Jacques Chirac et ce qu'il représente, il a invité l'opposition au changement. A tel point que, dans son propre camp, certains de ses amis centristes ont élevé la voix pour dire qu'il ne fallait pas se tromper d'adversaire, et que celui-ci restait en dernière analyse Lionel Jospin et non Jacques Chirac. Pourtant, s'il y a un reproche à faire à François Bayrou, ce serait plutôt celui d'avoir été trop elliptique dans ses attaques, de rester dans les limites convenables qu'il sied à un candidat d'opposition d'observer. Ses préventions, ses scrupules l'honorent en tant qu'individu mais le desservent en tant qu'homme politique. En effet, le raisonnement consistant à dire qu'il ne faut pas se tromper d'ennemi avantage le candidat Chirac et pas l'opposition comme force politique. Le drame, dans cette affaire, c'est que si se tromper d'ennemi risque d'avantager le candidat Jospin, ne pas se tromper d'ennemi est une tactique qui avantage à outrance le candidat Chirac. Elle permet de faire naturellement le vide autour de lui, c'est-à-dire de le rendre incontournable pour cette échéance, de l'imposer comme le seul recours de l'opposition, faute d'une relève des générations qui tarde à se concrétiser. Il faut dire qu'en sous-main, il a fait tout son possible pour qu'elle ne se produise pas ; il y allait de sa propre pérennité politique. Cet argument électoral, insistant sur la nécessité qu'il y a à ne pas se tromper d'ennemi, le club chiracien en a usé et abusé. Il lui a permis d'imposer l'évidence d'une personne, celle de son chef, de l'imposer politiquement comme constituant la seule alternative crédible, face à l'adversaire socialiste. C'est, bien sûr, ce même argumentaire qui lui a permis de fermer insidieusement le jeu politique, à droite, en brandissant tel un épouvantail la menace de la division, de la " machine à perdre ". C'est précisément de cette logique qu'il faut parvenir à s'extraire et la relève des générations peut être l'un des moyens d'y parvenir, en assurant la promotion de personnes ayant notamment une autre approche des rapports entre morale et politique.

Morale et politique

Ce qui rend le jeu politique actuel extrêmement pervers vient de ce que Jacques Chirac sait pouvoir compter sur la fidélité d'une grande partie de l'électorat de droite. Nombre de gens de droite ou du centre, bref d'opposition, se trouvent dans une situation de captivité électorale. Même s'ils ne sont pas dupes de ce qu'est l'actuel président de la République, ils n'ont d'autre choix que de voter pour lui, y compris si le personnage leur déplaît, car il s'agit précisément de ne pas faire le jeu de la gauche, donc d'empêcher l'élection de Lionel Jospin. Jacques Chirac sait par là qu'il peut, sans vergogne, capitaliser leurs votes. Il y a là quelque chose qui ressemble à une captation de la rente électorale. En clair, un candidat de droite (mais, la remarque est a contrario valable pour un candidat de gauche) peut dire et promettre à peu près n'importe quoi sans encourir les foudres de l'électeur, de ses électeurs, car il les a pris en otage. Il les tient effectivement à partir du moment où il sait que ces gens-là, même s'ils ont

envie de le sanctionner, n'iront pas forcément jusqu'à voter socialiste ou blanc, au moment de déposer le bulletin dans l'urne. Sans le dire ouvertement, car ce n'est guère avouable, c'est là-dessus que joue le locataire de l'Elysée et qu'il a bâti sa stratégie présidentielle, plus largement sa prospérité politique. C'est pour éviter ce cercle vicieux, les comportements irresponsables, peu scrupuleux et démagogiques en découlant, que le renouvellement des générations politiques est plus que jamais nécessaire, à droite comme à gauche. Les anciennes générations, celles incarnées par la " bande des trois " (Chirac, Jospin, Chevènement), sont trop confortablement installées dans leurs mauvaises habitudes pour être à même de changer quoi que ce soit au système. Ils ont trop intérêt, personnellement intérêt, au maintien du statu quo ante. Il faut du sang neuf à la France, et surtout des candidats qui soient véritablement portés par un projet collectif, une démarche altruiste, et non seulement par leurs ambitions. En clair, il faudrait parvenir à passer du " je " narcissique et égocentrique au " nous ". L'heure a par conséquent sonné, pour le renouvellement des générations dans la vie politique française. La démocratie, c'est aussi et surtout le pluralisme, l'alternance, le renouvellement. Le respect de ces valeurs exige que la classe politique intériorise l'idée qu'il faut accepter de s'en aller, à un moment donné, pour laisser spontanément la place à d'autres, avec leur volonté de faire, leurs idées et leur générosité. Dans " L'Esprit des Lois " (1748), Montesquieu avait écrit que la démocratie suppose la vertu. Savoir passer la main, de son plein gré et tant qu'il en est encore temps, n'est pas la moindre de ces vertus...

Christian SAVÈS

Elections, " piège à cons " ?

VICTOR HUGO

O Dieu ! si vous avez la France sous vos ailes,
 Ne souffrez pas, Seigneur, ces luttes éternelles ;
 Ces trônes qu'on élève et qu'on brise en courant ;
 Ces tristes libertés qu'on donne et qu'on reprend ;
 Ce noir torrent de lois, de passions, d'idées,
 Qui répand sur les mœurs ses vagues débordées ;
 Ces tribuns opposant, lorsqu'on les réunit,
 Une charte de plâtre aux abus de granit ;
 Ces flux et ces reflux de l'onde contre l'onde,
 Cette guerre, toujours plus sombre et plus profonde ;
 Des partis au pouvoir, du pouvoir aux partis,
 L'aversion des grands qui ronge les petits.

Les chants du crépuscule, VII

Défense : la fin du trompe-l'œil ?

par Jean-Philippe ROUX

La défense européenne est un trompe-l'œil. Et la défense nationale partage presque le même sort. Le besoin d'une nouvelle politique militaire se fait sentir. D'urgence.

Quand Louis Michel au nom de la présidence belge, à quelques heures de la fin du sommet de Laeken en décembre dernier, indiqua qu'une force européenne allait se déployer en Afghanistan, on put croire au miracle. Ceux, qui quelques mois auparavant, avaient enragé de voir sèchement rejetée la proposition de François Léotard de confier à l'Union européenne la relève de l'opération de l'Otan en Macédoine, " Moisson essentielle ", se mirent à espérer. L'Europe de la Défense prenait enfin la mesure de ses responsabilités, et rendait crédible sa décision, prise à Nice l'année précédente, de disposer dès 2003 d'une force de réaction rapide de 60.000 hommes.

La défense européenne imaginaire

Quel progrès de voir quelques 5.000 hommes déployés à l'autre bout du monde, alors qu'à l'été, projeter 2.000 hommes à quelques heures de vol avait paru impossible!

Hélas, l'annonce tourna à la farce. Le pauvre ministre des Affaires étrangères belge, son coup de poker raté, fut laissé dans le vide, les plus charitables parlant d'un " malentendu ".

Son Premier ministre ne prit pas exagérément de gants pour le contredire, tandis que le président de la République Française ironisait auprès des médias, sur l'uniforme de général que ne porterait pas Javier Solana. Tony Blair, qui avait pris la responsabilité du déploiement afghan, pouvait rassurer son opinion publique ; il ne serait pas le pourvoyeur de la nouvelle Armée européenne.

N'en déplaise à tous ceux qui, au lendemain du sommet de Nice présidé par

la France, se sont bruyamment félicités des progrès accomplis, la machine politico-militaire compliquée censée organiser l'Europe de la Défense n'est qu'un village Potemkine, qui ne sert pour l'instant qu'à l'occupation en circuit fermé des nombreux cadres civils et militaires, détachés généreusement par leurs capitales. Les fameux 60.000 hommes, présentés alors complaisamment au public, ne sont qu'un trompe-l'œil, puisque l'on s'est contenté de donner une deuxième appellation à des forces nationales existantes et déjà, on l'imagine, normalement occupées.

L'impossibilité constatée par tous les européens, d'influer collectivement sur les décisions américaines, crûment mises en exergue depuis les attentats contre les " Twins ", découle clairement de cet état de fait. Il n'y a pas de défense européenne à l'heure actuelle. Il y a heureusement, par contre, des forces européennes, qui, dans des cadres divers ont pris de bonnes habitudes de travail en commun.

En attendant mieux, il serait rassurant que les Forces françaises, par leur cohérence, et leur puissance d'intervention, assurent à notre pays la capacité d'entraîner les autres européens dans des coopérations à la carte.

Le trompe-l'œil tiendrait-il lieu de politique de défense en France ?

Tout récemment encore, on affichait en haut lieu un diagnostic serein : les forces armées, resserrées et plus manœuvrières, en phase terminale de professionnalisation, donneraient à notre pays une place toute particulière au sein de nos alliés.

En réalité par crainte ou lassitude, les responsables de la Défense cachaient à l'opinion publique que les économies imposées au fil des années budgétaires, sur des enveloppes déjà arbitrées à la baisse, avaient miné la substance de l'outil.

La vérité, une nécessité stratégique

La hiérarchie militaire, beaucoup plus que chez nos alliés, est en effet conditionnée à se plier sans " états d'âme " aux arbitrages ministériels.

Si l'envie lui venait d'agir différemment, classe politique et médias s'insurgeraient ensemble devant cette intrusion dans le domaine politique au lieu d'y voir simplement le désir de préserver l'outil.

Dans " La République et son armée ", publié au soir de la guerre d'Algérie, Paul Marie de la Gorce a parfaitement décrit les fondements de la méfiance

tenace, qui a toujours régi les relations entre le pouvoir politique français et ses forces armées. Aujourd'hui encore, quarante ans après la tentative improvisée de putsch du " quarteron de généraux ", les forces armées françaises sont tenues à une totale réserve, qui stérilise la réflexion publique sur la Défense.

C'est ainsi qu'au milieu des années 80, le général Arnold se vit brutalement retirer le commandement de la 1ère DB, stationnée à Trèves, pour avoir imprudemment confié au cours d'une rencontre informelle avec la presse, son impossibilité d'engager les chars de sa division dans le " Canadian Army Trophy ". La compétition de tir était basée sur le tir en marche, exigeant une conduite de tir stabilisée, dont nos chars ne disposaient pas à l'époque. Par une ironie du sort, pratiquement au même moment, un des plus hauts responsables de la RAF déclarait dans la presse que la défense aérienne britannique était aveugle, faute d'avoir renouvelé les équipements de détection, tandis qu'un des responsables de la logistique au Pentagone reprochait à une commission du Sénat, de faire perdre de l'argent au Budget de la Défense, en tergiversant trop longtemps dans l'autorisation d'engagement des programmes. Contrairement à leur collègue français, ces deux derniers officiers ne défrayèrent pas outre mesure la chronique de leur pays, leurs interventions respectives étant comprises avec flegme par leurs opinions publiques comme récriminations d'experts. Nous en sommes toujours là ; plus récemment, un chef d'Etat major d'Armée a dû opposer des démentis frénétiques à une affirmation un peu colorée, proférée à huis clos devant la commission de la défense nationale, dont la presse avait eu l'écho. L'atonie de la hiérarchie militaire française, étroitement contrôlée au long des gouvernements successifs, toutes sensibilités confondues, couplée à une légèreté bien gauloise d'attendre l'orage pour s'y préparer, explique le constat que chacun peut faire maintenant.

Le baudrier de Porthos

La défense française s'essouffle de plus en plus pour maintenir l'illusion qu'elle joue dans le club des grands.

L'équipement des forces, qui est déjà balancé au plus juste dans les lois de finances, ne tient plus le programme fixé. Les remarquables prototypes de matériels de tous types, produits par nos industriels et exposés à longueur de salons, ne peuvent rejoindre les étagères des armées, faute de voir les crédits promis mis en place.

Le corps de bataille terrestre est encore sans cohérence : il ne dispose pas autour de son tout nouveau char Leclerc, de véhicules blindés d'accompagne-

ment du même pied. Les forces d'intervention manquent à la fois, de blindés légers de nouvelle génération et d'hélicoptères lourds d'attaque et de transport.

La Marine, si elle a gardé intact le dispositif de dissuasion, ne peut pas encore, à l'évidence, entourer convenablement son nouveau porte-avions nucléaire et continuer à assurer toutes les missions qui lui incombent.

L'Armée de l'air, en attendant l'A400M, encore pour un certain temps dans les cartons, doit se contenter d'une flotte de transport de moyenne capacité, au potentiel très entamé, et ne peut toujours pas mettre en ligne le Rafale et son environnement. A l'envers de facettes brillantes très compétitives se cachent sous le manteau, les insuffisances et les manques.

Cette " armée en voie de paupérisation ", fustigée tout récemment par un ancien chef d'Etat major de l'Armée de terre, est douloureusement ressentie par tous les personnels militaires engagés à longueur d'année aux côtés de leurs frères d'armes britanniques et américains. La rancœur commence à poindre vis à vis d'autorités, qui n'hésitent pas à les engager sur les terrains les plus variés dans les circonstances les plus incertaines, sans consentir les moyens nécessaires. L'affichage diplomatique et la présence symbolique ne peuvent se substituer au tonnage délivré et à la puissance déployée.

Devant l'accélération technologique et financière fulgurante, que viennent de prononcer les Etats-Unis, la France est maintenant à la croisée des chemins. Ou se ressaisir, ou renoncer à sa place de membre permanent du Conseil de sécurité.

Les Armées dans la rue

C'est le moment choisi par la Gendarmerie pour se livrer à une démonstration totalement inédite d'interprétation personnelle du règlement de discipline général des armées, en descendant dans la rue avec armes et uniformes, pour demander de l'augmentation. Les réactions, tant du chef des Armées que du Gouvernement, n'ont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, incité à la retenue. De manière prévisible les trois autres Armées s'ébrouent et commencent à passer leurs nerfs sur le ministre, à travers les Conseils supérieurs de la fonction militaire hâtivement réunis en amphi Place Joffre. Si l'incendie n'a pas encore trop gagné, il semble quand même grand temps de faire décoller les canadiens...

Lorsque les appelés du contingent, discrètement travaillés par l'extrême gauche, défilèrent à Karlsruhe et Draguignan, au beau milieu des années 70, pour demander un changement des conditions d'exécution du service militaire, le pays fut frappé d'étonnement. L'Armée était dans la rue.

Le président Giscard d'Estaing prit à temps la mesure d'un problème, qui dépassait largement celui des appelés. Appuyé par Bigeard, le légendaire, nommé pour l'occasion secrétaire d'Etat à la Défense, il approuva une réforme ambitieuse des statuts de la fonction militaire, pourtant récemment remis à neuf par la loi de 72. Grâce à la loi 75000 et ses décrets d'application, un apaisement durable fut apporté aux cadres de carrière, tandis qu'un train de mesures en faveur du contingent permit de ramener efficacement la sérénité dans les unités. Une refonte originale des méthodes de commandement acheva de décriper l'atmosphère dans les Armées. Chacun eut à nouveau le sentiment d'être reconnu par la communauté nationale.

C'est sur cet élan que vécut sans difficulté majeure, l'ensemble de la Défense jusqu'à la fin du siècle. Les crises de l'après-guerre froide entraînant l'engagement de plus en plus important de nos forces à l'extérieur des frontières, permirent de constater la solidité du tissu professionnel et l'adaptabilité des personnels à des conditions d'emploi aussi exigeantes que nouvelles.

La professionnalisation de l'ensemble des Armées, décidée pour apporter une plus grande souplesse de nos forces face aux crises, eut paradoxalement comme premier effet de mettre en exergue des lacunes et des besoins, pudiquement masqués jusque-là.

L'inquiétude générée par le brutal changement de posture des Etats-Unis, après les attentats du 11 septembre, et la proximité de l'élection présidentielle en France, mettant dans la rue toutes sortes de catégories socioprofessionnelles, se sont bizarrement liguées pour mettre crûment sur la place publique la nécessité de se pencher d'urgence au chevet de notre outil de défense.

Le temps pour bâtir

Les promesses catégorielles faites à la hâte ne peuvent tenir lieu de politique à long terme. Il faut remettre en chantier une nouvelle législation pour réajuster le statut des militaires avec les conditions de vie du reste de leurs concitoyens.

Pour les équipements, il n'est plus possible de continuer à étaler les programmes en attendant des jours meilleurs. Chacun a pu constater, que la programmation 2003 2008, adoptée en Conseil des ministres fin juillet 2001 ne sera pas présentée à ce Parlement.

Les nouvelles équipes, issues des élections du printemps, auront dans l'urgence à prendre position sur l'articulation générale du dispositif de défense française. Leur

choix sera philosophiquement simple. Ou bien réduire encore plus le volume des équipements, des personnels, et partant le volume et les ambitions de notre Défense, ou bien reprendre la voie longtemps oubliée de l'effort budgétaire, pour maintenir notre rang.

Le premier choix serait dramatique mais il serait encore pire de prétendre faire le second, en optant dans les faits pour le premier.

L'ombre tragique de " Ground Zéro " plane désormais sur les équilibres stratégiques. Le temps n'est plus au trompe-l'œil, et le moment a sonné pour la France, et derrière elle l'Europe, d'abattre leurs cartes sur la table.

Le poker a cédé la place au Go.

Jean-Philippe ROUX

FRANCIS FUKUYAMA

" Si l'on voulait créer, selon les indications précises de Kant, une véritable ligue des nations qui ne souffrît point des faiblesses fatales des premières organisations internationales, il est clair qu'elle devrait ressembler beaucoup plus à l'OTAN qu'aux Nations Unies, c'est-à-dire constituer un regroupement d'Etats véritablement libres, réunis par leur engagement commun envers des principes libéraux. Une telle ligue serait alors beaucoup plus capable d'actions vigoureuses pour protéger sa sécurité collective contre les menaces venant des parties non démocratiques du monde ".

La fin de l'histoire

Une nouvelle chance pour l'Europe

par Jacques MALLET

La Convention est aujourd'hui en état de marche sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Heureusement ! Il était temps...

Le 28 février la Convention chargée par le Conseil européen de Laeken de préparer une nouvelle architecture politique de l'Union européenne a tenu à Bruxelles sa première réunion sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Composée de 105 membres issus des parlements nationaux et du Parlement européen, des 15 gouvernements de l'Union et de la Commission européenne ainsi que de représentants des pays candidats, cette Convention devra soumettre ses propositions dans un an au Conseil européen avant la nouvelle conférence intergouvernementale qui doit se tenir en 2004.

Pourquoi a-t-on décidé d'organiser une " Convention " ? Quelle sera sa mission ? Que pouvons-nous en attendre ?

La Convention est née d'une déception, d'une crainte et d'un espoir.

La déception c'est celle qu'a suscitée la conférence intergouvernementale de Nice tant par son climat détestable de marchandages et d'affrontements entre les égoïsmes nationaux que par la minceur de ses résultats.

La crainte c'est celle d'un grand élargissement sans approfondissement de l'Union européenne à 27 ou 30 membres qui, dans le cadre des institutions actuelles ou des procédures de décision définies à Nice, aboutirait à sa dilution dans une vaste zone de libre échange et à la paralysie du système européen. C'est aussi celle d'une Europe impuissante, dont la crise internationale déclenchée le 11 septembre a mis en lumière la faiblesse militaire et l'inconsistance politique.

Le Sommet de Nice, qui a illustré les vices de la procédure intergouvernementale, lorsqu'elle est livrée à ses seules forces, a aussi mis en lumière la fécondité d'une nouvelle méthode : celle de la Convention associant les représentants des peuples, des Etats, et de la Commission européenne, qui a permis l'adoption de la Charte européenne des droits fondamentaux.

L'idée a fait son chemin depuis lors. A l'origine elle devait se limiter à examiner quatre points : la répartition des compétences, l'insertion de la Charte dans le dispositif institutionnel, le rôle des Parlements nationaux, la simplification des textes. Au départ on voulait à Paris qu'elle s'en tienne là. Mais le débat s'est élargi et on en est venu à parler, notamment à Berlin et à Paris, de la préparation d'une Constitution pour l'Europe – ce que François Bayrou avait été le premier à proposer – ou d'un Traité constitutionnel. La déclaration de Laeken du 15 décembre sur l'avenir de l'Union européenne est étonnamment ambitieuse dans ses motivations et dans ses perspectives et fait explicitement référence à une Constitution.

Elle décrit bien la situation de l'Europe qui arrive à un carrefour historique et le double défi qu'elle doit relever : l'un en son sein pour rapprocher les institutions européennes des citoyens et répondre à leurs attentes, l'autre à l'extérieur pour qu'elle joue pleinement son rôle régulateur dans la mondialisation et assume ses responsabilités dans la politique mondiale.

A partir de cet exposé des motifs le texte aborde tous les aspects de la réforme nécessaire des institutions européennes pour les rendre plus démocratiques, plus transparentes et plus efficaces : une meilleure répartition et définition des compétences au sein de l'Union, la simplification des Traités et la préparation d'une Constitution ou d'un Traité constitutionnel.

Le mandat ainsi tracé est très ouvert. Il n'écarte aucun des problèmes difficiles et jusqu'ici tabous que soulève la réforme des institutions : par exemple la distinction entre un traité de base et les dispositions plus techniques des traités conduisant à une distinction dans les procédures de révision et de ratification, la remise à plat des compétences, la fin de la division des politiques européennes en " piliers ", la présidence de la Commission et du Conseil européen ainsi que la réforme du Conseil des ministres, le mode d'élection du Parlement européen, la représentation extérieure de l'Union européenne, mais aussi l'organisation de la politique étrangère, de sécurité et de défense et la coordination des politiques économiques. Rien n'interdit à la Convention d'aborder, même s'il n'est pas évoqué, le problème de l'octroi de ressources fiscales propres à l'Union.

Voilà qui est bien audacieux ! et encourageant ! Il est vrai qu'une déclaration où l'on pose les questions sans avancer les réponses est plus facile à adopter qu'un traité. Certains, comme Jacques Delors, préfèrent un bon Traité à une Constitution...

La Convention, dont le praesidium de 12 membres jouera un rôle très important, offre une nouvelle chance à l'Europe. C'est également une chance qu'elle soit présidée par Valéry Giscard d'Estaing, entouré de deux vice-présidents qui sont comme lui des hommes d'Etat importants aux fortes convictions européennes, MM. Jean-Luc Dehaene et Giuliano Amato¹. Jacques Delors aurait été, lui aussi, parfaitement qualifié pour ce poste en raison des responsabilités qu'il a longtemps exercées à la Commission et de son expérience européenne. Mais, il faut le rappeler, l'Europe doit beaucoup à Valéry Giscard d'Estaing : la création du Conseil européen, l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen dont il a été un membre très actif et influent, la réussite du Système Monétaire Européen qui a préparé l'euro.

La Convention est aujourd'hui en état de marche. Elle a d'abord défini son programme de travail. Il comportera, a déclaré son président, trois étapes : " la première sera une période d'écoute, d'enquêtes pour identifier le contenu de l'attente et du besoin d'Europe des peuples. La seconde étape pourrait consister à rendre cohérente les différentes propositions avancées pour organiser l'Europe, à dévider jusqu'au bout l'écheveau de leurs conséquences. Et la troisième consisterait, pour la Convention, à comparer les avantages et les inconvénients de ces formules, à exprimer le cas échéant une préférence, voire à articuler sa propre proposition ".

Ne nous dissimulons pas l'extrême difficulté de cette tâche, tant sont diverses les conceptions des 15 nations membres de l'Union et des pays candidats, qui " participeront aux délibérations sans toutefois pouvoir empêcher le consensus qui se dégagerait entre les Etats-membres ". La tâche de la Convention qui a adopté la charte des droits fondamentaux était plus simple : il ne s'agissait que d'établir la synthèse des déclarations de droits. L'ambition est, cette fois, beaucoup plus exigeante : il s'agit de redéfinir clairement les objectifs politiques de l'Union et les institutions nécessaires à leur réalisation, en respectant les acquis essentiels de l'Europe communautaire. Et d'abord de vérifier si l'on est d'accord

¹ Les représentants Français à la Convention sont, rappelons-le, outre Michel Barnier, l'un des deux représentants de la Commission, M. Pierre Moscovici pour le Gouvernement, M. Alain Barrau (PS) et Anne-Marie Idrac pour l'Assemblée Nationale, M. Hubert Haenel (RPR) et Robert Badinter pour le Sénat, MM. Alain Lamassoure et Olivier Duhamel, ainsi que Mme Pervenche Beres et William Aitbol (ex RPF) pour le Parlement européen.

au sein de la Convention sur ce que l'on veut faire ensemble.

Cette clarification fera sans doute apparaître, à côté de ceux qui veulent avancer, les réserves d'autres pays qui n'ont pas encore la volonté ou la capacité de participer, par exemple, à une défense commune, mais ne s'opposent pas à cet objectif. La porte resterait ouverte aux Etats qui se tiendraient volontairement à l'écart et constitueraient une arrière-garde, au moins pour un temps.

Lors de la préparation de Laeken un débat assez vif s'est engagé entre les partisans d'un texte unique – qui aurait, pensait-on, plus de chances de s'imposer à la conférence intergouvernementale de 2004 – et ceux qui se prononçaient pour la définition d'options entre lesquels les gouvernements feraient leurs choix. Le document final, selon la déclaration de Laeken, " pourra comprendre soit différentes options en précisant le soutien qu'elles ont recueilli, soit des recommandations en cas de consensus ". Le consensus ne signifie pas, me semble-t-il, l'obligation d'un accord unanime.

Il est souhaitable, bien entendu, que se dégagent des options majoritaires ou des consensus ne laissant à l'écart qu'une petite minorité. Ce serait la plus sûre garantie que la CIG suivra les choix et les orientations de la Convention, ou en tiendra largement compte. Le risque subsiste en effet d'une récupération du processus constituant par la méthode intergouvernementale et cela d'autant plus que le secrétariat de la Convention sera assuré par un haut fonctionnaire britannique...

Encore faut-il que le président et le Bureau mobilisent l'opinion publique. La publicité des débats au sein de la Convention et le Forum des organisations représentant la société civile, qui se réunira à Bruxelles, seront de nature à y contribuer. Encore faut-il également que la France, qui a toujours joué en ce domaine avec son partenaire allemand un rôle majeur, exprime à cette fin une forte volonté. Cela exige que dans la campagne présidentielle, comme plus tard dans les élections législatives, l'enjeu historique qu'est la construction politique de l'Europe ne soit pas oublié ou sacrifié aux intérêts électoraux du moment.

Jacques MALLET

L'Europe de l'armement fait ses premiers pas

par René FOCH

L'organisation conjointe pour la coopération en matière d'armement, l'OCCAR, a fait ses premiers pas. Quel chemin lui reste à parcourir pour que le potentiel militaire de l'Europe rattrape en partie celui des Etats-Unis !

Les Quinze pays membres de l'Union européenne consacrent à leur défense 60% du budget du Pentagone. Le malheur est que cette addition d'efforts disparates aboutit à doter l'Europe d'un potentiel militaire correspondant à quelques 10% du potentiel américain comme on a pu le voir au Kosovo.

Le pays le mieux placé est l'Angleterre qui dispose d'une armée de métier bien équipée alors que la France s'est laissée distancer et que l'Allemagne a carrément décroché. Même s'il est souhaitable que les pays européens, à commencer par le nôtre, consentent un effort comparable à celui du Royaume-Uni, il conviendrait d'abord de s'attaquer aux double emplois.

Face à la réduction des crédits de défense dans le domaine aérospatial, dès lors que les producteurs ont tous été privatisés, ils ont su opérer les restructurations nécessaires.

C'est ainsi que s'est constitué de part et d'autre de la Manche un ensemble de firmes européennes intégrées capables de tenir leur rang face aux géants d'Outre-Atlantique.

Un certain nombre de pays européens ont compris la nécessité de créer une organisation unique pour passer des commandes à des producteurs désormais intégrés : c'est l'organisation conjointe pour la coopération en matière d'armement (OCCAR).

Le 17 janvier la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont proclamé la naissance officielle de cette organisation dotée de la personnalité juridique. Celle-ci lui permet de gérer sur une base multilatérale un certain nombre de projets bi ou trilatéraux à l'origine, d'organiser la concurrence entre les industriels des pays concernés, de signer des contrats elle-même et de recruter son personnel. D'ores et déjà les projets qu'elle gère représentent un budget de 29 milliards d'euros. Il a été décidé que la construction de l'avion de transport militaire Airbus 400 M lui serait confiée. Dans le même temps de nouveaux pays membres ont demandé à adhérer. Il s'agit de l'Espagne et de la Belgique qui participent à l'Airbus militaire et des Pays-Bas qui participent avec l'Allemagne et le Royaume-Uni à un projet de véhicule blindé de l'avant.

Actuellement le principal problème devant l'OCCAR est le lancement effectif de l'Airbus militaire malgré l'abstention italienne. Par ailleurs, le gouvernement allemand devra échelonner le financement de sa part du projet. C'est un programme essentiel si l'Europe veut être capable de projeter le corps d'armée dont elle a décidé la formation.

C'est dans le domaine aérospatial que l'on a réalisé les plus grands progrès notamment en matière d'hélicoptère et de fusées, demain espérons-le dans le transport militaire. Mais l'Europe aligne encore trois avions de chasse rivaux : l'Eurofighter, le Rafale et le Gripen suédois.

Pour ce qui est des constructions navales on n'a pu se mettre d'accord sur un type de frégate commun et la situation est la même pour les armements terrestres où les principaux pays européens tiennent à produire chacun leur char pour des raisons sociales plus que militaires.

Pour que l'OCCAR puisse progressivement résorber ce ruineux désordre elle devra bénéficier d'une puissante impulsion politique. C'est un premier progrès de confier à un organisme commun la gestion de projets initialement conçus sur une base bi ou trilatérale, mais c'est en amont qu'il s'agit de définir ensemble les besoins européens et les systèmes d'armes aptes à les satisfaire. Ce faisant il se pose toujours une question, technique certes mais aussi politique : doit-on acheter américain ou produire européen, faut-il s'en remettre aux Américains pour l'observation par satellites, peut-on laisser aux Américains le monopole du Ground positioning System (G.P.S.) ou développer un système européen, le système Galileo ?

Ces choix supposent que les ministres de la Défense et des Affaires étrangères, voire les chefs de gouvernements, s'investissent eux-mêmes dans la définition de ces grandes orientations.

Par ailleurs les pays producteurs d'armements sont aussi ceux qui fournissent l'essentiel des troupes positionnées dans les Balkans. Si demain les Américains décidaient de retirer leurs contingents il ne serait pas anormal que ces pays se concertent entre eux avant que le Conseil européen se saisisse de la question.

Au cours des opérations au Kosovo c'est d'ailleurs ce qui se passait au sein d'un groupe informel baptisé la quinte, composé de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne.

On voit par ces exemples que l'OCCAR, organisme en apparence technique, peut si ses membres lui donnent sa nécessaire dimension politique, devenir la matrice d'une politique européenne de défense comme la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) a préparé les voies de la Communauté Economique Européenne.

Il est peu vraisemblable que les pays membres de la Convention européenne admettent la possibilité de voir se constituer au sein de l'Union européenne une avant-garde ou un noyau dur quelque soit le terme retenu.

C'est pourtant une nécessité évidente en matière militaire. Le traité instituant l'OCCAR peut en fournir le cadre à condition qu'il soit ouvert à tout pays européen prêt à faire l'effort nécessaire.

René FOCH

La fabrique de la pensée unique

par Wladimir d'ORMESSON

La pensée unique cuit la même farine dans le même moule. Celui d'un service public fictif. Que souffle l'esprit de concurrence et qu'il emporte au diable celui de concours !

ENS, ENA, IEP, HEC, ... SOS ?
" Bon appétit messieurs, ô ministres intègres, conseillers vertueux... "
Le système français de formation des élites se résume malheureusement en quelques sigles synonymes de la panne du renouvellement et du manque de souplesse de la formation.

Entendons-nous sur ce qu'est une élite.

Une élite appartient au groupe des élus, des meilleurs. L'élite, c'est l'aristocratie de la compétence, c'est la figure classique du bon élève gravissant avec brio et par un travail acharné les marches successives qui mènent aux grandes écoles. C'est le scénario combien de fois rebattu de la formation des élites de la Troisième République, où le jeune fils de paysan avale quotidiennement quelques trente kilomètres pour apprendre à lire et à écrire, se découvrant ensuite bon élève, intégrant l'Ecole Normale de sa région et montant ensuite à la capitale pour se frotter de près au pouvoir. Pour la Quatrième République, l'ENS est remplacée par Sciences-Po et l'ENA qui par la suite ont fourni au monde politique et à la nébuleuse qui en vit la quasi-totalité de ses effectifs. Dans ces parcours qui demeurent exemplaires, il faut cependant souligner la tendance à l'uniformisation. Par définition, il s'agit de se faire accepter par ses maîtres et futurs pairs. Ainsi, plutôt que de remettre en question leurs postulats, voire leur légitimité, mieux vaut les intégrer et en faire son propre beurre. S'étonner de l'incapacité à se renouveler des élites n'a pas de sens. *Elles se constituent par conformisme.* Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille se contenter de cet état de fait. Se conformer à ses maîtres est un passage obligé dans n'importe quel type de formation. Ne pas dépas-

ser, ou remettre en question, ce conformisme une fois les élèves devenus maîtres, voilà où le bât blesse. Bachelard a bien montré que les progrès de la recherche scientifique passent nécessairement par une relecture critique des fondements unanimement acceptés pour ensuite les remettre en question et découvrir de nouvelles perspectives.

Ainsi, il n'est pas besoin de système de formation pour que les élites se détachent. Elles seront là quoi qu'il arrive. Ce qu'il faut analyser de manière critique, ce sont les passages obligés, les étapes du parcours initiatique des " aspirants-élites ", afin de se demander s'ils favorisent la souplesse et la créativité. En définitive, les élites sont-elles bien là où on l'imagine ? Sont-elles dans les circuits classiques où intégrer l'élite est une fin en soi ou bien se trouvent-elles dans des filières moins immédiatement visibles où l'objectif premier est d'abord de se former et de trouver un emploi ou de se lancer dans la création de son entreprise ? Est-ce l'ENA qui fait vraiment rêver un étudiant de 18 à 28 ans ?

Aux sources du conformisme

Il faut se demander pourquoi existe dans notre pays un tel gouffre entre des élites indéboulonnables et une vie qui ne fait que se mouvoir d'un extrême à l'autre, où l'ouverture, la souplesse et les qualités propres des individus comptent plus que les titres qu'ils peuvent accumuler.

D'emblée, il existe une différence fondamentale entre le système de recrutement privé et celui de la fonction publique qui influe en conséquence sur la formation des élites qui se destinent soit au service de l'Etat, soit à celui des entreprises. Ces dernières fondent leurs critères d'embauche non pas sur le diplôme mais de plus en plus sur le bagage propre du candidat. L'entrepreneur veut d'abord recruter quelqu'un de compétent, d'efficace, privilégiant l'expérience professionnelle à la connaissance théorique. Le profil des personnes recrutées connaît ainsi une grande variété. Il ne faut d'abord jamais perdre de vue que ce que l'on appelle souvent dédaigneusement le " secteur privé " n'est rien d'autre que la quasi-totalité des activités et professions, ainsi que le seul créateur de richesses, d'emplois réels et d'innovation. Il est donc logique que les " élites " du privé connaissent une plus grande variété de profil que celle de la fonction publique. On peut retrouver d'anciens khâgneux à la direction de groupes financiers, des ingénieurs qui se lancent dans la création musicale, et d'anciens comiques devenir des entrepreneurs redoutés.

Le drame de la fonction publique française se situe dans son immobilisme.

Le recrutement se fait sur concours et permet aux candidats admis d'obtenir le statut de haut fonctionnaire. Alors même que dans leurs copies de concours les apprentis-énarques disserteront sur la fin des emplois à vie dans les grands groupes français, le statut de fonctionnaire leur sera octroyé jusqu'à ce que la mort (ou la démission, ce qui revient au même) les séparent de l'administration. De plus, comme le recrutement se fait sur concours, il crée, par définition, un conformisme et une homogénéisation des discours et méthodes de pensée et de questionnement. *Pour réussir un concours, l'intelligence, la créativité ou l'originalité ne sont pas de réels atouts.* Comment optimiser ses notes sinon en pensant, en écrivant, en questionnant de la même manière que ses correcteurs et futurs pairs ? La pensée unique est fille de l'ENA du simple fait que depuis maintenant 57 ans l'ensemble de l'élite de la fonction publique passe dans la même école, par le même concours, avec les mêmes épreuves et les mêmes correcteurs.

Ce dualisme entre public et privé se ressent terriblement. A cause d'un " secteur public " pléthorique et inopérant, incapable de se renouveler, enfoncé dans ses privilèges et ses statuts archaïques, le monde réel, celui de notre quotidien, celui qui nous permet de travailler, manger et vivre, est alourdi, handicapé dans ses réussites et dans ses aventures. Comment ne pas lire dans l'accélération des expatriations des jeunes diplômés français un refus des contraintes de plus en plus lourdes imposées par l'administration française ?¹ Parce que nous tuons dans l'œuf toute initiative un tant soi peu novatrice, parce que nous sommes incapables de faire confiance à notre jeunesse pourtant brillante, dynamique et créative, nous condamnons la France à la stagnation et au déclin croissant.

Libérer les énergies du renouveau

Le secteur privé a su faire sa mue et s'adapter aux nouvelles exigences de concurrence et de compétitivité, ainsi qu'aux nouvelles aspirations de souplesse et de variété portées par la génération post-1968. Or, comme un monolithe intouchable et imperturbable, la fonction publique française vit encore à l'heure de la Troisième République, l'esprit missionnaire en moins. Cela provoque d'ailleurs des réflexes curieux. Alors que Sciences-Po s'ouvre sur le monde, se modernise et s'adapte aux nouvelles réalités professionnelles, on entend des voix qui s'élèvent pour dénoncer une institution publique qui forme des élites pour le privé, donc CONTRE la République !

¹ Les Rapports du Sénat, *Mondialisation : réagir ou subir ?* La France face à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises ; par Denis Badré, président de la mission commune d'information chargée d'étudier l'ensemble des questions liées à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises, et André Ferrand, rapporteur.

Il devient au contraire impératif pour la survie de notre démocratie que nous sortions de cette conception absolutiste du Service de l'Etat-Roi. La fonction publique doit revoir son mode de fonctionnement et passer d'un mode de recrutement par concours, fruit de tous les corporatismes et de l'uniformisation des élites, à une contractualisation de ses emplois. Il faut que l'administration accepte de prendre modèle sur le monde privé et en tirer ce qu'il y a de meilleur. Cela tient en une opposition simple : compétition et méritocratie contre corporatisme et immobilisme. Cela permettra de plus de faire sauter le pantoufle, terreau de tous les abus. De quel droit un individu retrouverait-il l'emploi qu'il occupait dix ans auparavant, après l'avoir quitté pour tenter sa chance dans tel ou tel domaine ? Pour un individu normalement constitué, il s'agit d'une réorientation de carrière, ce qui implique qu'il n'y ait pas de parachute. Pour un fonctionnaire, il s'agit d'une option agréable pour profiter du beurre et de l'argent du beurre, en annihilant toute notion de risque, sur laquelle est pourtant fondée notre société... Qu'est-ce qu'un entrepreneur sinon quelqu'un qui croit en son projet et qui accepte d'y risquer ce qu'il a ?

De plus, en brisant le quasi-mariage qui unit indéfectiblement le fonctionnaire à l'administration, l'Etat pourra attirer à lui nombre de compétences qui s'en détournent à cause précisément des lourdeurs de sa gestion et de l'engagement que cela représente. Toutes les élites pourraient ainsi faire leur temps au service de la Nation républicaine pour ensuite repartir vers d'autres occupations. Par ricochet, cela permettra d'une part un décloisonnement des métiers de la fonction publique ainsi qu'un meilleur roulement des effectifs, et donc un renouvellement permanent des têtes au pouvoir.

Il faut ainsi que les élites aient le goût de la prise de risque plutôt que d'être de jeunes cadres embourgeoisés et bien prudents, s'inquiétant de leur traitement en cas de changement de statut, et de leur retraite dès leur entrée en fonction. Cet embourgeoisement n'est pas un statut mais un état d'esprit qui est celui qui se diffuse au sein de nos chères élites publiques.

L'obsession française pour le service public se retrouve dans la structuration même de l'université. Le troisième cycle d'étude, du moins pour les matières littéraires, est trusté par les DEA, c'est-à-dire la première étape d'une thèse. Imaginons un étudiant en lettres arrivé en fin d'année de maîtrise. Il n'a le choix qu'entre l'agrégation ou le CAPES, pour devenir professeur, ou le DEA, première étape vers la recherche. Les seuls autres débouchés menant ailleurs qu'à l'Education Nationale passent par les écoles de commerce, les IEP et les écoles de communication ou de journalisme, autant de

concours et d'institutions qui n'ont pas un nombre suffisant de places pour offrir une chance à tous. Cette situation est aussi le fruit d'une conception de l'université cloisonnée entre ses différentes spécialités, où il est inconcevable qu'un étudiant en astrophysique puisse suivre des cours de latin médiéval ou de gestion de portefeuille. C'est pourtant ainsi que fonctionne l'université américaine, pour ne prendre qu'un seul exemple. Pourquoi ne pas imaginer une Université française mettant en concurrence ses différentes institutions, où pendant quatre ans les étudiants valideraient les UV de leur choix, suivant leur propre stratégie d'étude, et qu'au terme de ces quatre années l'administration se présenterait comme un employeur parmi d'autres, plutôt que de former elle-même ceux qui vont la servir.

La relève de la France passe par le renouveau de ses élites. Brisons les corporatismes, les conformismes et les structures qui en sont l'origine ! Libérons les énergies retenues par vingt et un ans d'immobilisme !

Wladimir d'ORMESSON

La relève
ROBERT DESNOS

" Une voix, une voix qui vient de si loin
Qu'elle ne fait plus tinter les oreilles,
Une voix, comme un tambour, voilée
Parvient pourtant, distinctement, jusqu'à nous.

Bien qu'elle semble sortir d'un tombeau
Elle ne parle que d'été et de printemps.
Elle emplit le corps de joie,
Elle allume aux livres le sourire.

Je l'écoute. Ce n'est qu'une voix humaine
Qui traverse les fracas de la vie et des batailles,
L'écroulement du tonnerre et le murmure des bavardages.

Et vous ? Ne l'entendez-vous pas ?
Elle dit : " La peine sera de courte durée "
Elle dit : " La belle saison est proche "

Ne l'entendez-vous pas ?

Contrée

Le genre humain : une nouveauté !

par Anne-Sophie GENIN

*La discrimination à l'égard du genre féminin n'a pas disparu.
Il faut savoir pourquoi. Il faut aussi savoir comment mettre fin dans
la pratique à cette injustice*

Alors que les femmes ont acquis juridiquement les mêmes droits que les hommes depuis la Seconde Guerre mondiale, que les mêmes écoles et les mêmes diplômes leur sont ouverts, et qu'elles semblent réussir mieux leurs études que les hommes, une discrimination demeure. Pour les femmes elles-mêmes, cette discrimination n'est pas évidente, elles tendent à penser qu'avec l'égalité juridique, elles ont acquis l'égalité des chances, et que la question de la discrimination a été résolue par la génération de leur mère. Des rapports récents, en Europe et en France, montrent cependant qu'une telle discrimination, souvent occultée dans le débat public, persiste.

D'un point de vue économique, les études et statistiques montrent que les femmes sont plus fragiles face au chômage, à la pauvreté, ou au temps partiel non choisi, que leurs salaires sont plus faibles, et qu'elles accèdent rarement aux postes les plus élevés de la hiérarchie.

Elles continuent à assumer en France l'essentiel des charges domestiques, et une grande partie des services rendus gratuitement aux personnes à l'intérieur de la famille, et du travail associatif. On constate qu'à diplôme égal, leurs carrières professionnelles sont nettement moins brillantes que celles des hommes. En outre, alors qu'un grand nombre d'enfants est favorable à la carrière professionnelle d'un homme, il est défavorable à celle d'une femme.

Politiquement, alors qu'elles représentent 53% des électeurs, elles demeurent sous représentées : 10,9% de femmes à l'Assemblée Nationale (1997), 7,9% dans les Conseils généraux (1998), 5,6 % au Sénat. Les assemblées locales et le Parlement européen sont un peu plus équilibrés : 25,8% dans les

conseils régionaux (1998), 40,2% au Parlement de Strasbourg (1999), 47,5% dans les conseils municipaux (2001). En Europe, la Grèce est le seul pays qui parvienne à des résultats plus mauvais. A ces chiffres, il faut ajouter le fait que les femmes sont certes rarement présentes dans les assemblées, mais encore plus rarement présidentes ou maires (6,9% des villes de plus de 3.500 habitants malgré la loi sur la parité !), et que ces proportions se retrouvent dans les cabinets ministériels et les organes de décision, les comités d'experts, etc. même si le dernier gouvernement de Lionel Jospin compte une proportion plus qu'honorable de femmes (11 femmes sur 32 ministres)

I - Comment expliquer l'occultation de la dimension du genre ?

Une première raison évidente de cet aveuglement aux questions de genre est la quasi absence de femmes parmi les décideurs, tant parmi les politiques que parmi les universitaires.

En politique

La présence des femmes en politique reste un phénomène relativement récent, la France n'a accordé le droit de vote aux femmes qu'en 1944, après la plupart des autres pays européens.

Une autre raison à l'aveuglement du monde politique face à la sous-représentation des femmes est l'existence de l'égalité *juridique* entre les hommes et les femmes. Longtemps, on a pu estimer qu'il n'y avait pas lieu d'aller au-delà de telles lois ou de s'interroger sur la faible proportion de femmes dans la vie politique qui contraste avec le fait qu'elles représentent 53% du corps électoral et qu'elles sont éligibles depuis 1944.

Enfin, le faible intérêt des mouvements féministes pour la représentation politique a pu être une autre cause de l'absence de débat sur ce sujet jusqu'à une date récente. Ces mouvements dans les années 70 ont plutôt centré leurs revendications sur la libre disposition du corps, sur l'IVG et la contraception, sur une critique de la famille traditionnelle et de la répartition des tâches et des rôles au sein de cette famille. Leur caractère contestataire ne les orientait pas vers une revendication du pouvoir tel qu'il existait.

Dans la société

La question de la place des femmes dans la société a conservé longtemps un parfum subversif ou militant qui l'a reléguée dans la catégorie des questions marginales, à la mode ou peu sérieuses.

Plus profondément, remettre en question la place des femmes revient à contester un élément fondamental de toutes les représentations sociales que Françoise Héritier a appelé la *valence différentielle des sexes*. La différence sexuée est d'abord ancrée dans la biologie, *tout part du corps, d'unités conceptuelles inscrites dans le corps, dans le biologique et le physiologique, observables, reconnaissables, identifiables en tous temps et en tous lieux*. Mais chaque culture peut ensuite composer ces éléments d'une façon originale : *L'inscription dans le biologique est nécessaire, mais sans qu'il y ait une traduction unique et universelle des données élémentaires*. Ce rapport conceptuel se traduit de façon variable, mais généralement par la domination sociale du masculin. F. Héritier émet l'hypothèse qu'il s'agirait moins d'un handicap du côté féminin que de l'expression d'une volonté de contrôle de la reproduction de la part de ceux qui ne disposent pas de ce pouvoir si particulier.

Dans la recherche académique

La recherche académique a longtemps ignoré la dimension du genre féminin ou masculin. Des mots comme " les travailleurs ", le " chômage ", etc. ont longtemps occulté le fait qu'il existait aussi des travailleuses dont l'expérience était peut-être différente de celle des travailleurs, un chômage des femmes, etc.

Cet aveuglement face à la dimension du genre s'explique comme toujours en partie par le fait que des hommes occupent majoritairement les jurys, les comités d'évaluation, les chaires universitaires, les postes de directeurs de recherche, etc. et semblent nettement moins sensibles que les femmes à ce type de problématique.

Il s'explique également par l'histoire des sciences sociales en France : longtemps influencées par le marxisme ou le structuralisme, les sciences sociales ont longuement travaillé sur les questions d'inégalité sociales, de rapports de classes, de structure de domination, de reproduction des inégalités, mais elles ont été curieusement aveugles à la problématique de la différence sexuée, alors qu'il s'agit d'un phénomène évident. Certes, certains chercheurs (et chercheuses) se sont intéressés à cette dimension, mais leurs travaux étaient considérés comme marginaux et peu reconnus institutionnellement.

II - Un nouvel objet de recherche : le genre

Un premier résultat des études sur le genre féminin a été la construction d'un véritable objet de recherche, au-delà des revendications et du militantisme. La recherche récente a permis de tirer la question des femmes de la bio-

logie, et de la légitimation ou de la contestation de l'existant au nom d'une prétendue " nature " universelle et inévitable. L'histoire des femmes a montré que les femmes étaient le produit de représentations sociales, qui n'étaient pas universelles, et qui variaient selon les temps et les cultures, autrement dit que les femmes étaient un objet socialement construit, pas une réalité biologique immuable. Ainsi, par exemple, Delphine Gardey a montré que les métiers n'étaient pas masculins ou féminins, mais qu'ils étaient socialement construits comme tels, et que cette construction pouvait changer dans le temps.

D'autre part, alors que les premières études cherchaient à étudier les femmes comme une catégorie spécifique, une minorité, les études suivantes ont considéré les femmes comme une catégorie comparable à celle des hommes, et ont entrepris des comparaisons qui ont mis en relief des discriminations et des inégalités. L'étape suivante a consisté à comprendre et interpréter ces différences en ne considérant plus seulement les femmes comme des êtres opprimés par un déterminisme social, mais aussi comme des acteurs qui font des choix, hiérarchisent leurs priorités d'une manière différente des hommes.

C'est à ce double mouvement que la recherche fait allusion quand elle parle de " genre " plutôt que de " femmes " ou de " sexe " qui font référence à la sphère biologique.

L'idée de construction sociale du genre est complexe et permet à la fois de déployer le concept de genre pour en explorer toutes les facettes, et de contester l'ordre établi selon une gradation qui va de la simple description de la contingence de ce que l'on croyait inévitable, à l'affirmation que c'est une chose que l'on pourrait changer, puis que l'on devrait changer, vers une logique contestataire, voire révolutionnaire. Mais on peut également y trouver à la fois des invariants et des éléments contingents, comme Françoise Héritier, qui considère la valence différentielle des sexes comme une donnée fondamentale. L'objet d'étude devient encore plus difficile à appréhender, ce qui alimente de nombreuses controverses comme on peut l'imaginer, mais aussi stimule l'intérêt de la recherche.

Si le problème du genre est abordé comme un objet social, il reste aussi un objet biologique, mais sans que les frontières soient bien délimitées. Helen Fisher, par exemple, montre que les femmes sont égales mais biologiquement différentes des hommes, sans être pour autant les copies affaiblies du sexe masculin. Les femmes structureraient leur pensée différemment des hommes, et de façon complémentaire. Elles seraient plus aptes naturellement à une

pensée du réseau et des relations, à mener plusieurs activités simultanément, et à considérer les choses dans des perspectives plus larges et avec davantage de flexibilité, elles seraient également plus intuitives et imaginatives. C'est ce qu'Helen Fisher nomme *la pensée contextuelle*. La pensée masculine à l'opposé se concentrerait sur un objet unique, dans des contextes plus étroits, recherchant une solution unique à un problème unique, et procédant de façon linéaire et rationnelle.

Nouvelles problématiques : le travail, la parentalité, l'éducation

Les études sur le travail féminin ont fait apparaître un phénomène beaucoup plus riche que le concept de travail salarié en entreprise : elles ont mis à jour le travail bénévole, le travail associatif, le travail domestique, les services de *care* et les dons et contre-dons auquel il donne lieu dans la famille, la construction sexuée des métiers, etc. Dans le travail lui-même, de nouvelles dimensions ont été explorées, les dimensions affectives, les relations interpersonnelles, les pratiques de cooptation, la constitution de réseaux. Enfin, elles ont permis de penser les interactions entre le travail et la famille.

Un autre exemple est celui du concept de parentalité qui se substitue à celui de maternité. Il explore la question de la prise en charge des enfants et des responsabilités qu'elle implique, à la fois pour la mère et pour le père. Il permet de renouveler les problématiques pour répondre à de nouvelles questions autour de la procréation, suscitées par les nouvelles techniques de reproduction, de l'évolution des rôles dans la famille, des rapports entre parents et enfants, de la question du choix de la parentalité, de l'incidence des enfants sur la carrière professionnelle, etc.

Un dernier exemple est celui de l'éducation. L'étude des résultats scolaires ou des effets de la mixité a fait apparaître de légères différences entre les filles et les garçons. On a pu s'interroger sur la construction dissymétriquement sexuée des évaluations, des programmes, du contexte familial ou institutionnel, etc.

Un autre sujet de recherche est le peu d'attractivité des études d'ingénieurs chez les étudiantes, en comparaison des études de lettres et sciences sociales, qui offrent pourtant moins de débouchés professionnels. On note la même désaffection des étudiantes pour les mathématiques et la physique, alors qu'elles sont nombreuses en biologie, agronomie ou chimie. Or, c'est à travers la science et la technologie que se construisent aujourd'hui une grande partie de nos représentations et de notre cadre de vie, il est donc inquiétant pour l'équilibre social qu'aussi peu de femmes s'y impliquent. D'un point de vue

plus strictement économique, ces secteurs semblent offrir de meilleures chances de promotion aux femmes que les secteurs étroits dans lesquels elles se cantonnent souvent, et qui conduisent à une surqualification et des aspirations déçues.

II - Enjeux des travaux sur le genre

Le souci de justice sociale

Un premier enjeu de l'intégration de la dimension du genre aux politiques publiques est celui de la justice sociale.

Après avoir acquis l'égalité juridique, les femmes ont aspiré à l'égalité de traitement, c'est-à-dire à l'absence de discrimination. Mais face à l'écart persistant entre l'égalité juridique et l'inégalité de fait, inégalité variable selon l'éducation, le milieu social, l'âge, la situation de famille, etc. des femmes, les plus défavorisées socialement étant aussi souvent les plus défavorisées du point de vue du genre, il peut être nécessaire de promouvoir une politique d'égalité des chances à travers des dispositifs comme la parité.

Il semble qu'une politique d'égalité des chances doive se poursuivre, et s'étendre à tous les lieux de pouvoir, sur le modèle de la Commission européenne, afin de créer une nouvelle culture, plus respectueuse de la diversité des genres. Les expériences qui ont été tentées se sont toutes révélées bénéfiques pour l'ensemble du corps social, même si l'on notait certaines réticences au départ.

Associer les femmes aux décisions qui les concernent

Les femmes représentent 53% du corps électoral, et il semble non seulement légitime mais indispensable de les associer aux décisions qui les concernent, si l'on souhaite que ces décisions correspondent à leurs attentes. Que la moitié de la population se trouve presque privée du pouvoir de formuler ses problèmes ou ceux de la société, et de trouver ses propres solutions, fait courir un très grand risque d'inadéquation entre les problèmes des citoyens et les réponses que peut y apporter le monde politique. On ne peut manquer d'y voir l'une des causes d'une certaine désaffection pour la chose publique. En outre, les femmes pourront apporter une vision nouvelle et originale.

Il s'agit du principal bénéfice des politiques de *gender mainstreaming* : elles permettent de nouvelles approches, de nouvelles hypothèses, et elles font également émerger de nouveaux problèmes ou remettent en cause l'évidence des anciens paradigmes.

En effet, promouvoir l'égalité des chances n'aurait pas grand sens s'il s'agissait d'accéder à l'égalité en transformant les femmes en hommes, ce qui est encore trop souvent le cas. Sandra Harding a montré que les femmes scientifiques, pour mener une carrière, étaient souvent obligées de se conformer aux règles existantes inventées par les hommes, et donc d'abandonner leur identité de femmes pour entrer dans le laboratoire. Leur qualité éventuelle de mère, et la coïncidence de la période où elles élèvent de jeunes enfants avec la période où elles construisent leur carrière (entre 25 et 35 ans) leur est défavorable. En outre, cette obligation à se comporter en homme, prive la science de problématiques nouvelles. Sandra Harding plaide donc pour une nouvelle culture, respectueuse des différences, et probablement plus créative (mais sans doute moins confortable, car elle contribuera à remettre en cause les paradigmes existants). Elle pense que des problématiques comme l'écologie ou le développement durable auraient émergé grâce à l'apport spécifiquement féminin de nouvelles générations de chercheuses.

*

* *

L'anthropologue Françoise Héritier cite un rapport de l'ONU qui a calculé qu'au rythme actuel du progrès, il faudrait 475 ans pour arriver à la parité, et relève que l'égalité entre femmes et hommes ne se rencontre dans aucune société actuelle.

Il n'en est pas moins important de prendre conscience des discriminations entre les sexes, de poursuivre les recherches sur la dimension du genre, et les politiques en faveur de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Ce type de politique ne contribue d'ailleurs pas au bien-être des seules femmes, mais à celui de l'ensemble de la société.

Il s'agit à la fois de programmes sur les femmes, afin de connaître leur situation et d'en comprendre les raisons, de prendre conscience des discriminations qui subsistent au lieu de demeurer dans l'aveuglement, par les femmes, qu'il est indispensable d'associer au destin d'une humanité dont elles représentent plus de la moitié, par souci de justice, d'efficacité et de créativité à la fois, et pour les femmes, en faveur de l'égalité des chances. Au-delà des femmes, il est important de remarquer que ce sont aussi des programmes pour l'ensemble des citoyens.

Anne-Sophie GENIN

La politique culturelle à bout de souffle, à bout d'idées

par Olivier MOUSSON

La fracture culturelle s'élargit. Le 1% du budget de l'Etat est un mythe nocif parce qu'il institue et perpétue l'étatisation du culturel.

La culture n'échappe pas aux conséquences de la mondialisation. Avec l'arrivée des pays de l'Est et des pays en voie de développement dans ce marché mondial de l'art et la concurrence toujours plus forte des Etats-Unis, la place de la culture française et européenne est de plus en plus discutée.

La culture, symbole de l'identité nationale, n'étant pas une marchandise comme les autres, la France, à juste titre, toutes tendances politiques confondues, a pris la défense d'une culture nationale et européenne menacée. Mais ce grand pays de la culture ne doit pas seulement se défendre, *la France doit aussi passer à l'offensive*. Or dans ce domaine, la politique culturelle française n'est plus adaptée aux nouvelles conditions de la concurrence internationale.

La politique dans le domaine des arts isuels est symbolique des échecs de la politique culturelle où l'Etat a oulu tout régenter, pour des résultats médiocres sur le plan du rayonnement, tant international que national.

Les échecs de la politique culturelle actuelle

Les deux objectifs affichés de la politique culturelle française ont été depuis un demi-siècle le rayonnement de la culture française à l'international et l'accès du plus grand nombre de Français à la culture. Si au début du XXème siècle, l'art moderne français était, et est toujours, considéré comme le premier dans le monde, l'art contemporain français ne fait plus partie des plus appréciés :

- Si l'on en croit certains indicateurs, certes discutables, aucun Français ne fait partie des dix premiers artistes contemporains dans le monde.

- Les artistes français contemporains sont cotés dix à vingt fois moins que les artistes américains comparables, sans que l'on puisse dire avec certitude si cela est justifié sur le plan de la qualité artistique.

L'échec de la démocratisation de la culture est également patent. La règle des 10/90 s'applique plus à la consommation de biens de " haute culture " que celle des 20/80¹.

- Dans les arts visuels contemporains, rares sont les expositions qui réunissent plus de 20.000 personnes en France.

- La plupart des expositions à Paris ne dépassent pas les 200 visites par jour.

La réduction de la fracture culturelle est plus que jamais d'actualité en France. La France a néanmoins de beaux atouts pour être une scène contemporaine mondiale dans les arts visuels :

- La politique culturelle française est satisfaisante sur sa capacité à attirer en France les artistes contemporains étrangers, non pas en raison de l'existence d'un marché privé actif de l'art, mais grâce à des qualités de vie et de travail, parmi les meilleures du monde.

- La France reste également la première destination touristique du monde grâce, entre autres, à ses musées.

Cela étant, la France ne doit pas être uniquement un lieu de villégiature avec de " beaux musées ". *Quelles sont les conséquences de la faiblesse de l'offre française d'artistes reconnus à l'étranger et du nombre d'amateurs et de collectionneurs en France ?*

L'enfermement hexagonal des artistes plasticiens français

Il n'existe pas suffisamment de collectionneurs privés français et étrangers qui apprécient l'art contemporain français pour permettre aux artistes et aux galeries spécialisées en art contemporain de vivre sans l'aide de l'Etat.

- Le système actuel consiste à subventionner les artistes et indirectement les galeries en leur achetant des œuvres d'art contemporain dans le cadre des FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain).

- Ce système d'assistance, indispensable dans la situation actuelle du marché de l'art en France, n'encourage pas les galeries à trouver de nouveaux collectionneurs en France ou à l'étranger.

Les artistes et les fonctionnaires vivent en vase clos dans un cercle vicieux.

¹ 10% de la population consomme 90% des biens culturels

Un mécénat culturel en perte de vitesse

Les chefs d'entreprise, pour leur part, préfèrent encourager les actions sociales en phase avec les préoccupations de leurs salariés, plutôt que des événements artistiques contemporains qui ne rencontrent qu'une faible demande. La suspicion juridique et fiscale qui entoure toute action de mécénat culturel, n'a pas non plus favorisé le développement de cette activité.

C'est la raison pour laquelle le mécénat culturel concerne surtout des expositions d'artistes déjà consacrés, et peu l'art contemporain. L'assouplissement des règles fiscales du mécénat, qui intègre désormais des opérations avec la signature de l'entreprise, va dans le bon sens. *Cela étant, l'argent du mécénat ne sera jamais à la hauteur des besoins de la culture, en particulier contemporaine.*

De ant cet échec patent de la politique culturelle des dernières années dans le domaine des arts isuels, quelles nou elles solutions proposer pour redonner à la culture contemporaine la place qu'elle de rait a oir dans la société française ?

Faire rentrer un peu d'air frais dans ce système

La politique culturelle est aujourd'hui trop souvent jugée à l'aune des fameux 1% du budget de l'Etat, sans remettre en cause les modalités d'utilisation de cette manne. Or ce n'est pas seulement une question d'argent. Avant d'augmenter la part de la culture dans le budget de l'Etat, il faut sortir de leur ghetto les plasticiens français, en brisant le face-à-face auto-satisfait entre les fonctionnaires et les quelques artistes qu'ils reconnaissent. L'appel d'air dans ce monde clos, tourné sur lui-même, ne pourra venir que de l'extérieur, par la libération des initiatives privées d'intérêt général, par une meilleure communication auprès du public français et étranger, et par une meilleure formation des jeunes générations.

Libérer les initiatives privées d'intérêt général

L'art est une activité qui produit aussi de la richesse économique. Elle doit être encouragée en tant que telle et non pas assistée sur un plan uniquement culturel. Plutôt que de compter principalement sur des aides financières publiques et réglementaires, les organismes à vocation culturelle doivent davantage apprendre à fonctionner avec la demande.

Il ne s'agit pas pour cela de tout abandonner au marché, mais de se libérer des excès de l'étatisme en redonnant aux citoyens et aux acteurs privés la possibilité d'être partie prenante à la politique culturelle en commençant par les associer aux conseils d'administration des musées.

Les fondations, les associations ou entreprises à but non lucratif paraissent des cadres adaptés à l'implication des citoyens dans le développement de l'art contemporain. L'Etat et les collectivités locales doivent encourager la création et le développement de ces organismes en :

- Créant des fonds destinés à abonder le capital de ces fondations privées.
- Exonérant fiscalement les particuliers investissant dans ces organismes.

En complément du mécénat, des organismes priés, comme les fondations Pinault ou Guerlain, peuvent contribuer à l'organisation d'expositions et à la diffusion de l'art contemporain en France, comme à l'étranger.

Mettre l'accent sur la diffusion de l'art et sur la communication

L'Etat devrait s'intéresser davantage à la diffusion des œuvres. Le rayonnement français international passe par une meilleure présence des œuvres françaises à l'étranger. Le ministère de la Culture devrait avoir la tutelle principale de l'AFAA (Agence Française d'Action Artistique), alors qu'aujourd'hui celle-ci reste sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. L'AFAA doit pouvoir davantage aider les galeries à s'internationaliser, en préfinançant avec un budget conséquent leur présence dans les foires d'art contemporain à l'étranger, par un mécanisme similaire à l'assurance prospection qui existe pour les entreprises commerciales et industrielles. Le budget de l'AFAA doit être, en ce sens, augmenté fortement (20 MF par an actuellement).

Les centres culturels français à l'étranger devraient également passer sous la cotutelle du ministère de la Culture et des Affaires étrangères, étant bien entendu qu'ils resteraient sous l'autorité des ambassadeurs, comme tout service français à l'étranger.

Il faut aussi améliorer la communication des lieux d'exposition d'art contemporain en France même : Les émissions artistiques et les reportages d'actualités sur les expositions d'art sont inexistantes sur les grandes chaînes de télévision publiques. Il est de la responsabilité de France 2 et France 3 de diffuser et d'informer sur les événements marquants de la scène d'art contemporain, sans prendre l'excuse de l'existence d'émissions sur Arte ou sur la Cinquième, qui n'ont pas de vocation grand public.

Tout cela ne suffira pas pour remplir les lieux d'expositions et favoriser l'émergence d'un art contemporain français. Il faut également éduquer les nouvelles générations qui doivent être mieux formées à l'art et notamment à celui d'aujourd'hui. L'école est le lieu où se forge l'identité et la sensibilité d'un peuple. Les pra-

tiques et les fréquentations culturelles dépendent de l'éducation reçue et de la transmission des connaissances, qui seule permet la formation de l'esprit critique.

Créer un Secrétariat d'Etat à l'enseignement artistique

Les dernières mesures prises conjointement par le ministre de l'Education nationale et le ministre de la Culture introduisant l'art dans l'école primaire vont dans le bon sens. Dans une démarche proche de celle de " la main à la pâte " chère à Georges Charpak, prix Nobel de physique, dans l'enseignement des sciences, il vaut mieux commencer par la pratique avant d'aborder la théorie et l'histoire de l'art. Il faut non seulement continuer cette politique, mais aussi l'amplifier et la compléter. Insister sur la pratique des arts à l'école primaire est la condition nécessaire, mais non suffisante pour former le goût des Français. Si l'on souhaite que certains élèves deviennent des consommateurs de culture avisés et peut-être même des collectionneurs, il faut leur enseigner aussi l'histoire de l'art au collège et au lycée jusqu'à la terminale et que cela donne lieu à une épreuve facultative au baccalauréat.

Tout cela suppose la formation de nouveaux professeurs dans cette matière et la revalorisation de l'enseignement des arts visuels avec en particulier la création d'une agrégation de l'histoire de l'art. Cette responsabilité est en partie celle de l'Education nationale. La nécessité d'accroître la part du temps consacré à la culture doit trouver sa place dans une refonte globale des programmes, qui intègre également le développement du périscolaire en partenariat avec les collectivités locales.

La création d'un secrétaire d'Etat à l'enseignement artistique et technique sous la double tutelle des ministères de la Culture et de l'Education serait le signe de cette nouvelle ambition culturelle, où l'argent public est dépensé au plus près du terrain, plutôt que dans les " grands travaux ".

Olivier MOUSSON

L'idée de l'écologie est-elle universelle ?

par Patrice HERNU

Sortir des préjugés nécessite une définition d'objectifs rationnels

L'écologie de droite et du centre se fragmente entre différentes structures dont la lisibilité est loin d'être évidente. Certains restent partisans d'une écologie indépendante ou autonome, d'autres ont choisi de travailler avec les grandes formations. Les candidatures d'écologistes historiques à l'élection présidentielle ne paraissent pas en mesure de rassembler l'électorat écologiste d'opposition. Un mouvement de même nature s'amorce à gauche. Au total un électorat orphelin ajoute ses doutes à ceux que nourrissent nombre de Français à l'égard de la politique.

Au-delà de l'enjeu électoral, toute la société est concernée tant l'écologie et l'idée du développement durable qui lui est désormais associée, sont devenues essentielles pour nos territoires, nos vies comme pour la planète. On sait maintenant que la couleur bleue de notre planète ne signe pas l'infini d'un ciel dont on ne voyait pas où il s'arrêtait. Tout au contraire, ce bleu est son écrin fini, il cerne la frontière que nous partageons tous et toutes et le lieu qu'il nous faut préserver.

Pour une écologie de la raison

La vision globale économique et sociale du développement durable commande une cohérence pour l'action de l'Etat. Aussi, la protection de l'environnement ne peut constituer l'apanage de quelques politiques, ni celle de l'Etat, ni non plus celle d'un secteur de l'Etat. Or, les Verts qui ont cannibalisé l'écologie en la détournant de ses principes fondateurs ont très exactement fait l'inverse de ce que suggèrent de tels principes.

Leur échec n'est pas sans gravité pour notre pays. La confusion entre le nucléaire militaire et le nucléaire civil et le vide du débat public ont conduit à une absence de politique énergétique et par voie de conséquence à une dépendance européenne accrue. Le tragique épisode de la marée noire de

l'Erika a été sous-estimée par la ministre de l'époque en raison de la confiance assez aveugle qu'elle a témoigné aux premiers rapports du CEDRE où se côtoient des militants Verts et certains intérêts du lobby " fossile ". Le moratoire sur les OGM, à l'origine justifié, n'a pas été mis à profit pour donner à notre industrie des perspectives réelles de recherche sur le vivant. Notre agriculture est devenue encore plus dépendante ce qui encourage, dans le cercle vicieux du déclin, les mouvements et les associations qui poussent à ne rien faire : arracher la nuit les rares plants que le ministre a autorisés le jour ne constitue pas une politique pas plus que détruire un MacDo ne change quoique que ce soit à la situation de nos agriculteurs qui sont un peu plus marginalisés. La France est le mauvais élève de l'Europe en matière d'application des directives (Chasse, Natura 2000, etc.) tout simplement parce que les acteurs territoriaux sont écartés de la conception et du suivi des modes d'application, qui au nom de l'intégrisme vert, sont conçus trop souvent contre les acteurs du monde rural. L'industrie est considérée comme l'ennemie alors que l'éco-management et l'éco-conception sont les meilleures voies vers un développement plus économe de nos environnements. L'encouragement à ces modes de développement constitue la seule manière de concevoir des filières exportables, ne constituant pas un encouragement au dumping territorial et n'aboutissant pas à terme à renforcer le mouvement de délocalisation des emplois.

Bref, la politique menée par les Verts ne contribue pas à améliorer l'environnement mais s'attache plutôt à renforcer l'urgence de sa préservation. On tourne en rond. " Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude " disait l'adage latin. On pourrait sans peine l'élargir à la vertitude...

Cinq principes pour sortir de l'imaginaire

Les Verts ont rangé l'écologie dans des ghettos politique, sociétal, ministériel, doctrinal et réglementaire. Nous proposons cinq principes pour sortir l'écologie de cette sectorialisation abusive.

1. Ce droit de l'environnement doit reposer sur le principe de la "responsabilité environnementale" et non sur le principe de l'exception environnementale. L'application du principe de base "pollueur payeur" en matière d'atteintes à l'environnement doit trouver un cadre juridique qui définisse une responsabilité environnementale de manière générale, voire extensive et complétant sans porter atteinte à la notion de propriété et de responsabilité au sens classique du terme. Ainsi, l'introduction de la responsabilité environnementale permettrait de renforcer la responsabilité civile en matière de pollution sans multiplier les règlements d'exception.

Prenons l'exemple de la législation sur les OGM. Elle deviendra bientôt impraticable. La course entre la perte de biodiversité naturelle et la reconquête d'une biodiversité artificielle fait partie d'une " guerre économique " dont nous ne mesurons qu'imparfaitement les conséquences. Dès lors qu'une semence naturelle est concurrencée par une semence compatible génétiquement modifiée, en France ou ailleurs, il devient rapidement impossible de faire le tri. Plus de la moitié des maïs français sont déjà partiellement " contaminés ". C'est donc de manière plus générale la responsabilité sur l'ensemble du vivant qui doit pouvoir trouver place dans ce cadre : l'algue tueuse est tout aussi dangereuse qu'un OGM. Or, il n'y pas de responsable légal dans ce cas !

2. Dès lors que les ressources naturelles manquent ou que leur abus d'usage produisent des effets externes, il convient d'intégrer dans la fiscalité une préférence environnementale globale. Mais cette intégration doit s'effectuer globalement, avec discernement et en limitant ses effets pervers. En clair, l'incitation macroéconomique à la préservation de l'environnement est préférable à la fiscalité punitive d'autant que la punition est en général assez illusoire dans ses effets.

La fiscalité peut jouer un rôle incitatif par défaut. Le pire est de lui assigner des rôles contradictoires. Il existe des instruments de régulation du marché et des instruments participatifs parallèlement au marché plus efficaces pour atteindre des objectifs spécifiques.

3. Au contraire, les mécanismes de régulation gèrent la réduction des pollutions ou les prélèvements sur des ressources critiques (non renouvelables ou se renouvelant moins vite que l'usage) par la quantité. Cette réduction fait l'objet d'objectifs contractuels entre la puissance publique et l'ensemble des acteurs concernés. Ceux-ci, réunis dans des systèmes participatifs ou des agences de régulation, répartissent eux-mêmes le coût et l'effort selon des mécanismes de marché ou des mécanismes de consensus si le marché n'est pas directement utilisable. Ce système permet de minimiser le coût des mesures de protection en répartissant les efforts dans le temps et incite ainsi certains acteurs à rentabiliser les efforts de recherche-développement allant dans le sens des objectifs fixés. Pour inciter les producteurs automobiles à évoluer vers la voiture propre, il serait bien préférable par exemple à des subventions à la consommation.

Les expériences en cours de ce type de système, alternative moderne à une fiscalité désuète, montrent qu'on obtient souvent des résultats supérieurs aux

objectifs escomptés, comme ce fut le cas par exemple pour le programme " Acid Rain " qui permit aux USA de sortir en quelques années des pollutions par les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) dont souffre encore l'Europe du Nord principalement.

Il est dramatique et scandaleux que les Verts contribuent à tromper l'opinion en dénommant ces marchés comme étant ceux de " droits à polluer " alors qu'il s'agit de répartition des " obligations à dépolluer ". Le vocabulaire de l'écologie, lui aussi, a été cannibalisé par les Verts : nous utilisons des mots qui nous conditionnent dans un prêt à penser trompeur.

Le monde des entreprises se montre parfois sur ce sujet plus volontariste que le monde politique. La corrélation entre performance de type développement durable et performance économique se développe au point que des indices spécifiques ont été créés, plus stables et plus pertinents pour le public comme a pu le montrer l'indice Dow Jones Sustainable Group Index. La France reste très en retard.

4. L'environnement a constitué le sujet exemplaire de la prise de conscience de la nécessité de penser durable et global pour agir au présent et local. Mais environnement et développement durable ne sont pas synonymes. Aucun des deux ne doit cannibaliser l'autre.

" Penser développement durable ", telle est la vraie révolution culturelle pour l'ensemble de notre administration et de nos institutions. Elle permettra de passer d'une " ghettoïsation " de l'environnement dans un ministère isolé et trop souvent impuissant à la mise en œuvre d'une politique de développement durable dans tous les secteurs de l'action publique. Le ministère de l'Environnement dans sa configuration actuelle s'appuie sur un budget d'à peine 0,3% de celui de l'Etat. Face à des ministères puissants, il se met trop souvent dans une logique " d'empêcheur de tourner en rond " et d'affrontement au lieu d'user des synergies utiles aux causes transversales qu'il défend. Sa légitimité n'est pas à la hauteur des enjeux qu'il doit porter et qui sont désormais cruciaux pour notre société. Créé en 1970, rassemblant des éléments sans cohérence *a priori* et retirés à d'autres ministères, il ne dispose ni du corps de fonctionnaires dont il a besoin, ni de la puissance interministérielle qui lui serait nécessaire pour peser dans le débat. Administration de mission, citadelle assiégée qui se vit comme un ghetto alors qu'il devrait être l'instrument du partage, il s'oppose aux lobbies constitués, se cantonne dans des tâches d'injonction et se vit comme le vassal impuissant de l'Europe au lieu d'en porter transversalement un projet authentique. Plus de 200 direc-

tives européennes, 250 conventions internationales servent de cadre à l'essentiel d'une législation environnementale à laquelle la pratique du ministère ne contribue pas à fournir un cadre national lisible mais au contraire lui oppose une résistance malencontreuse si bien que d'une part, la France est la lanterne rouge de l'Europe et que d'autre part, l'environnement n'y trouve pas son compte.

5. A coté de la magistrature administrative gérée essentiellement par les fonctionnaires issus de l'ENA, l'Etat a besoin de recentrer ses missions et de passer de l'idée de l'Etat régalien à l'Etat régulateur, de l'Etat gestionnaire et protecteur à l'Etat stratège. Il doit aussi assumer les fonctions liées à l'expertise, au contrôle et à la sécurité. Trois pôles de régulation stratégique (long terme) apparaissent autour desquels il faut restructurer : le pôle Nature (Agriculture, Chasse, Pêche, Espaces, etc.), le pôle Industrie (Energie, effet de serre, écoefficience) et le pôle de l'Homme (Santé et alimentation notamment). Pour chacun de ces pôles, nous avons besoin d'une magistrature technique, d'une magistrature économique et sans doute d'une magistrature des biens naturels.

Les Verts (et les socialistes) s'opposent à cette réorganisation de fond de l'Etat, laquelle verra la suppression du monopole de l'ENA et l'interpénétration de nouveaux grands corps assurant une meilleure coopération entre les sphères publiques, privées et citoyennes.

Si l'écologie est transversale, si elle appartient à tous, si elle sort de ses ghettos, il ne reste plus qu'à lui faire place au cœur des formations politiques d'avenir, sans en faire un parti dans le parti mais en la respectant comme un des partenaires du faisceau de l'humanisme moderne.

Patrice HERNU

Hommage à Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

par Pierre de BOISDEFFRE

Venez me voir !
C'était dit d'une voix brève,
ponctuée par un sourire amical.

Cela fut dit une fois, deux fois, trois fois, mais toujours entre deux portes. *L'Anthologie de la Poésie nègre et malgache* restait un de mes livres de chevet. Nous allions bientôt choisir les poèmes qui figureraient dans mon anthologie de la Poésie française. Mais Léopold Senghor avait de si hautes fonctions, si absorbantes, qu'il était difficile de fixer une date. Enfin, je vins à Dakar.

Il occupait le palais des Gouverneurs généraux de l'AOF sous la III^e République, dont le dernier occupant, si je ne me trompe, avait été Pierre Messmer. Le nouveau président du Sénégal avait des mœurs et des goûts simples. Il n'avait rien changé à la décoration des lieux, qui mêlait l'art africain au mobilier commandé dans les ateliers du Faubourg Saint-Antoine. Puisqu'il recevait un interlocuteur qui " ne faisait pas de politique " et qui s'intéressait à la poésie, il allait pouvoir parler librement.

- Je suis un enfant du pays sérére. Le pays sérére possède une personnalité propre, c'est une enclave chrétienne dans un pays à majorité musulmane. C'est aussi une terre de musiciens et de poètes. Je suis né à Joal, petite ville africaine, mais ma famille a été de grands troupeaux et j'ai été au contact, très tôt, avec la vie paysanne. Ce sont les nuits de Siné qui ont fait de moi un poète.

Femme, pose sur mon front tes mains balsamiques, tes mains douces plus que fourrure...

Je continuai :

Écoutons son chant, écoutons battre notre sang sombre, écoutons

Battre le pouls profond de l'Afrique dans la brume des villages perdus...

Le Président reprit la parole.

- Le français était ma langue et j'ai eu une attirance inextinguible pour Paris, ses écrits, son art, sa culture. Le jour où je quittai le lycée de Dakar où j'ai eu pourtant d'excellents professeurs et des camarades que je ne puis pas oublier, pour prendre le bateau de Marseille, fut l'un des plus beaux de ma vie.

*- Je me suis senti tout de suite à l'aise au Quartier latin, je m'y suis fait des amis. L'un d'eux deviendrait célèbre : il s'appelait Georges Pompidou. Pompidou aimait la poésie et n'a eu pas d'aïlles. Comme nous, il pensait que le poète devait élargir l'horizon de l'humanité, abattre les frontières entre les peuples. Ce à quoi, mes camarades et moi, nous nous employâmes dans notre revue l'Étudiant noir. Mais il y avait au Quartier latin une autre revue, plus engagée, plus politique, celle du Martiniquais Aimé Césaire : *Légitime Défense*. Nous avions parfois de belles bagarres mais nous n'en eûmes jamais aux mains.*

En ces années 1930 où les intellectuels africains rêvaient, pour leurs pays respectifs, d'un autre statut que celui de la domination coloniale, certains étaient prêts à choisir la violence.

- Les Antillais sont plus violents que les Africains. Descendants d'esclaves, ils ont besoin d'affirmer bruyamment leur identité. L'histoire du Sénégal est différente. Nous avons été Français avant les Corses et les Saoyards, au point d'enoyer nos représentants – ceux des " quatre communes nègres " - aux Etats généraux de 1789 avec un cahier de revendications. J'admirais Césaire, son immense talent et sa force de conviction mais je ne partageais pas toutes ses revendications.

- Qui de nous a inventé le mot " Négritude " ?
- C'est lui ! Mais l'idée était dans l'air et j'en ai donné la première définition : " l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir ".

La guerre approchait. Professeur à Tours puis à Paris, Léopold Senghor combattit dans notre armée, fut fait prisonnier l'été 1940. A la Libération celui qui avait été le premier Africain agrégé de grammaire, auteur, en 1945, d'*Orphée noire* cette anthologie que préfaça Jean-Paul Sartre, revint au pays natal. Le voici maire de Thiès, membre du gouvernement français, sénateur de la Communauté, avant de devenir le premier Président de la République du Sénégal. Il le resta vingt ans (1960-1980) et – ce qui est rare en Afrique – il quitta volontairement ses fonctions afin de faciliter la transition démocratique, confiée à son élève de Premier ministre Abdou Diouf.

N'avez-vous pas eu d'hésitation à la veille de l'indépendance ?

- Si ! J'étais moins pressé que mes amis du Rassemblement démocratique africain, Houphouët-Boigny et Sékou Touré. Je pensais que nous aurions pu rester quelques années encore dans le giron d'une Communauté rénovée. Quand celle-ci éclata, nous n'avions plus d'autre issue que l'indé-

pendance. Avec l'appui de la France, elle ne nous a pas si mal réussi !

A Dakar, j'étais l'hôte du Président : logé dans le meilleur hôtel disposant d'une voiture et d'un chauffeur, j'en étais un peu gêné, et je le lui dis. Il haussa les épaules.

Je reçois tant d'importuns auxquels je n'ai rien à dire ! Vous, c'est différent.

*
* *

La chance voulut que, dix ans plus tard, je puisse lui rendre la politesse. Ambassadeur de France à Bogota, j'étais devenu l'ami du président Belisario Betancur, élu comme conservateur mais qui allait faire bouger son pays plus qu'aucun de ses prédécesseurs. Bien qu'il ne parlât pas le français, il s'intéressait à notre littérature dont il me tenait pour un expert, et il avait traduit des poèmes de Senghor.

" Il y a un homme qui, je crois, ne connaît pas l'Amérique latine, mais que j'aimerais faire venir. C'est l'ancien président de la République du Sénégal, Léopold Senghor. Mais il lui faudrait un guide qu'il connaisse et qui puisse lui faire découvrir notre beau pays. J'ai pensé à vous ".

Il en fut ainsi décidé. Quelques semaines plus tard, (octobre 1984), je me trouvais à l'aéroport international de Bogota au côté du président Betancur pour accueillir l'ancien président du Sénégal, nouvel académicien français. J'allais lui servir de cornac pendant une semaine, et l'aider à découvrir, non seulement la Quinta de Bolivar et le Musée de l'Or mais les merveilleuses églises de bois de la vieille ville espagnole (la Concepcion, San Agustin, San Francisco, S. Ignacio), les ruelles de la

Candelaria et, quittant la capitale, le joyau colonial de Villa de Leyva.

Le clou du séjour fut toutefois les trois journées que nous passâmes à Cartagène (*Cartagena de las Indias*) dans la maison présidentielle (*Casa de los Huespedes Ilustres*). Trois journées de tourisme et de farniente dans cette merveilleuse cité que l'Unesco n'avait pas encore appelée à faire partie du *Patrimoine mondial de l'Humanité*. Trois journées aussi qui me permirent de mieux connaître, hors de tout protocole, " l'hôte illustre ".

Léopold était debout à sept heures du matin. Il faisait sa gymnastique à côté de la piscine et terminait ses exercices par quelques brasses. A près de quatre-vingts ans, il avait une musculature de quinquagénaire, le ventre plat, les articulations mobiles. Nous nous séchions au bord de la piscine, tandis que le soleil montait à l'horizon.

J'appris que les enfants du quartier noir de Cartagena allaient faire leur communion solennelle à l'église San Pedro Claver, dédiée au souvenir du saint défenseur des esclaves (qui allait les racheter à deux pas, lorsqu'on les mettait en vente). Au milieu de ces petites filles de blanc vêtues, portant de minuscules bouquets de mariées, Léopold était violemment ému : au moment de la communion, je l'ai vu pleurer.

Ce grand poète – l'auteur de *Chants d'ombre*, *d'Hosties noires* et des admirables *Chansons pour Naett*, élu – premier poète de sa race – à l'Académie française, l'homme qui a tenu sur les fonts baptismaux de l'indépendance son jeune et vieux pays, mérite notre hommage et notre gratitude. La France se serait honorée en envoyant à ses funérailles le premier Ministre et le chef de l'Etat.

Pierre de BOISDEFFRE

Un programme socialiste vers le libéralisme

par Jean-Pierre DUDÉZERT

C'est sur la base établie par les principes socialistes que toute société consciemment tente de se refaire".

Cette citation de Léon Blum qui clôt le chapitre 4 (*Triomphe du libéralisme ?*) est une des clefs qui ouvre la compréhension du sens du livre de Dominique Strauss-Kahn, "La flamme et la cendre". Pour l'auteur, l'action politique - juste et efficace - ne peut légitimement se fonder que sur le socialisme; seuls les "socialistes" sont donc pleinement légitimes pour gouverner. Tout le livre

va s'efforcer de lever un paradoxe : l'analyse rationnelle des tendances qui structurent profondément la société française et les contraintes qu'elle ne peut refuser (la mondialisation, l'Europe) montrent que l'action publique ne sera efficace que si sont prises des mesures - nous les passerons en revue - généralement refusées par la gauche et préconisées par la droite. Comment concilier ce fait avec le postulat selon lequel seuls ceux qui se réclament du socialisme sont compétents pour gouverner ?

La politique : la volonté dans l'Histoire

"*La flamme et la cendre*" s'efforce de répondre à cette question ; l'auteur tente de démontrer que les socialistes restent socialistes même s'ils mettent en pratique une politique que le "peuple de gauche" qualifierait de politique de droite. On pourrait supposer que cette tâche est entreprise avec des arrière-pensées électorales : apporter au candidat Jospin les voix du centre, notamment du centre-droit et rassurer les entreprises. Cette intention est sans doute présente ; elle ne suffit pas pour rendre totalement compte du projet de l'ancien ministre.

La conclusion joliment présentée sous le titre "à suivre" révèle une autre possibilité de lecture : "*La politique est une incursion volontaire dans l'histoire*". L'auteur récuse en effet la "fin de l'histoire", l'émergence d'une société homogène. L'écroulement de la patrie du socialisme réel et l'échec du communisme dans sa tentative à construire un ordre social juste et donc immuable a mis fin au mythe d'un aboutissement du processus historique grâce à la victoire du prolétariat. La mondialisation libérale n'est plus porteuse d'une société cohérente comme le croit Fukuyama¹. La société reste toujours à construire et ceux qui la construisent sont les entrepreneurs, ceux qui comme l'a montré Schumpeter détruisent la rente (le revenu de ceux qui "s'enrichissent en dormant") au profit de l'innovation. Dominique Strauss-Kahn veut réconcilier les socialistes avec cette société d'entrepreneurs. Il s'efforce donc de montrer à la gauche qu'elle pourra rester elle-même en pratiquant une politique répondant aux contraintes de l'économie libérale. Le plan du livre répond à cette intention : redresser d'abord une erreur théorique ("Sur le socia-

lisme") en sortant d'une définition du socialisme qui le limite à une politique de la redistribution ; montrer ensuite que la mondialisation a des effets positifs et que les politiques disposent de moyens pour la maîtriser ; élucider les mécanismes de la construction européenne pour montrer que l'Europe reste à faire. C'est un chantier pour les futurs gouvernements : proposer ensuite un projet pour la France qui présente les mesures qui l'adapteraient au dynamisme de ceux qui entreprennent. L'auteur sur chacun des thèmes montre que l'histoire n'est pas finie. Le pouvoir politique garde un sens. Les socialistes doivent donc conserver ou prendre un pouvoir qui leur revient en quelque sorte de droit.

La théorie retourne au réformisme

Les 4 premiers chapitres ("Sur le socialisme") présentent les fondements théoriques de cette position. L'analyse est souvent brillante, même si elle s'apparente parfois à l'art de l'illusionniste. Le socialisme s'est enfermé (chapitre 1) dans une rhétorique révolutionnaire et dans une double-opposition : l'opposition réforme / révolution et l'opposition discours / pratique. Les pratiques réformistes se sont trouvées souvent en opposition avec les discours révolutionnaires. Les socialistes selon Dominique Strauss-Kahn ont très tôt renoncé à l'économie mixte théorisée par Otto Bauer et ils ont poursuivi un projet de transformation radicale de la société. Ils ont donc renoncé à réformer la production, ils se sont limités à une politique de redistribution des revenus (avec toutefois, notamment en 1981, des nationalisations). Or, signale l'auteur "*notre*

¹ Fukuyama : "The End of history and the last Man" - Free-press, (1992).

système de redistribution des revenus est à bout de souffle. Il est de plus inefficace et insupportable du fait des transferts de revenus qu'il implique". Si les socialistes restent sur cette position, ils ne pourront plus agir. Ils se condamnent à l'impuissance ou à adopter des positions strictement gestionnaires (le maintien des acquis). Leur légitimité à gouverner s'en trouverait amoindrie.

Le chapitre 2 (d'où viennent les socialistes) va expliquer les raisons du choix de la redistribution en prenant appui sur une phrase de Paul Faure en mai 1934 au congrès de la SFIO qui explique la position des socialistes : "Les études et les projets de plan n'amènent pas le parti à poursuivre cette chimère folle des réalisations partielles et progressives du socialisme par tranche au sein du capitalisme maintenu". Seule la révolution peut provoquer un changement réel et la révolution se produira sous l'effet mécanique des lois du système (concentration du capital et baisse tendancielle du taux de profit).

Le surplomb marxiste a éloigné les socialistes de leur objectif initial (celui de Proudhon, Saint-Simon, Owen) qui était de transformer la production. Bernstein, et son discours sur la réforme ont été trop longtemps occultés.

Aujourd'hui, le marxisme est mort ; il est d'ailleurs mort bien avant la chute du mur de Berlin, au fur et à mesure que le développement de la scolarité obligatoire faisait apparaître entre les capitalistes et les prolétaires un groupe social qui parviendra à transmettre à ses enfants un patrimoine culturel et même un patrimoine financier qui les arrachera à la catégorie inférieure

("Prolétaire mais héritier ... " p.49 - chapitre 3). "Ce sont donc les membres du groupe intermédiaire constitué en immense partie de salariés, avisés, informés, éduqués qui font l'armature de notre société ..."

Ce groupe va échapper aux socialistes s'ils restent enfermés dans une logique de la redistribution. Il serait logique de penser qu'il leur a déjà échappé au profit des libéraux, puisque le libéralisme a triomphé.

Dominique Strauss-Kahn sait bien qu'aucun des partis qui se réclament du libéralisme ne revendique en France un libéralisme du laisser-faire et du chacun pour soi. La place de la gauche reste à trouver ; l'auteur explore une voie rarement présente dans les débats politiques. Il analyse un des fondements du comportement économique : la prise de risque, et il propose de la collectiviser. La rente est protégée ; pourquoi le risque ne le serait-il pas ? "Joseph Schumpeter, peut-être le plus grand économiste du siècle, nous a montré pourquoi celui qui entreprend et prend des risques est en fait un moteur qui fournit sa dynamique à la société tout entière ... C'est la voie qu'il a ouverte qu'il faut reprendre maintenant ... (Chapitre 4, p. 62). Pour redonner le goût du risque, il faut inventer de nouvelles formes de mutualisation." Dominique Strauss-Kahn propose de protéger celui qui prend des risques afin de multiplier les initiatives en ce sens.

Repenser la production

Le socialisme change de visage : "la fin que poursuit le socialisme n'est pas de réaliser une conception formelle de l'égalité mais de garantir la capacité pour chaque individu de développer librement et pleine-

ment sa propre responsabilité au sein de la vie sociale". Dominique Strauss-Kahn nous propose donc un socialisme qui repense la production, qui prend en compte l'apparition d'une classe intermédiaire entre les capitalistes et les prolétaires, qui récompense l'esprit d'entreprise, l'initiative, les talents. C'est un exercice de prestidigitateur : ce qu'il montre masque ce qu'il cache.

Le modèle redistributif - autre expression pour désigner l'Etat providence - n'a pas été le monopole du parti socialiste ; il a été le fondement de l'action de tous les partis qui ont gouverné la France depuis la libération. Le reconnaître serait reconnaître que tous les partis démocratiques ont poursuivi à leur manière le même objectif : agir de manière à ce que le progrès technique profite à tous. Dominique Strauss-Kahn n'analyse les sources théoriques et les premiers discours des responsables socialistes que pour occuper le terrain : le Bien moral et le Bien gouverner ne peuvent être le fait que des seuls socialistes.

Du bon usage de la mondialisation

Les deux parties du texte qui suivent : "*Sur la mondialisation*" et "*L'Europe*" peuvent être lues à partir du même principe d'analyse. "*Sur la mondialisation*" s'ouvre d'ailleurs sur une citation de Karl Marx (prophète de la mondialisation dans "*La nouvelle gazette rhénane*" en 1850), comme si même sous cette étape récente dans l'évolution de l'économie libérale, seul le penseur le plus emblématique de la gauche pouvait avoir un pouvoir de prédiction. Ces deux parties du livre inscrivent la gauche (le PS) dans le champ de ce qui lui est le plus étranger : l'ouverture vers des pays qui fonctionnent selon des modèles que généralement elle combat ; l'intégration dans un

espace politique dont les principes de fonctionnement sont très éloignés du "tout Etat" dans lequel s'enferment les socialistes et la gauche. Dominique Strauss-Kahn tente un renversement : faire accepter la mondialisation et l'Europe par toute la gauche, montrer que l'action est possible et que seuls les socialistes sont compétents pour agir. Le chapitre 5 ("*La mondialisation fait des malheureux*") remplit une fonction cathartique : passer en revue tous les maux dont est accusée la mondialisation (les risques sanitaires, la perte d'identité, la perte de repères - la mondialisation substitue la métropole à la ville - l'affaiblissement du droit social, le recul de la démocratie ...). Malgré cela, elle reste un bien et il nous faut désormais la vivre (chapitre 7). C'est grâce à elle qu'une lutte efficace en faveur de l'environnement peut-être entamée ; elle se fait au bénéfice du consommateur et de l'exportateur. Les écologistes seront rassurés (à moins que l'apologie du nucléaire ne les rebutent définitivement) ; les classes moyennes seront éclairées sur la nature de leur intérêt véritable.

Le terrain était préparé, il devient possible de tenir sur la mondialisation un discours rationnel. Le problème de la mondialisation, c'est son déficit politique. La régulation de la mondialisation - mondialisation refusée par Robert Hue, Chevènement, Voynet, Laguiller... - devient dans le texte de Dominique Strauss-Kahn une des missions du Parti Socialiste. Il propose de réorganiser la "gouvernance" : les politiques ne doivent plus se décharger de leurs responsabilités sur des instances internationales techniques (FMI, OMC, G7). Nous avons besoin d'un réseau d'organisations mondiales et d'une instance d'arbitrage entre les priorités énoncées par les instances spécia-

lisées (monnaie, santé, commerce...) (Dominique Strauss-Kahn désigne cette instance d'arbitrage sous le sigle ORD). Chacun des organismes resterait dans sa spécialité sans empiéter sur celle des autres. Aucun d'entre eux ne se verrait accorder une mission transversale susceptible de limiter la compétence des autres. Ce sont les politiques, présents dans les ORD, qui rendraient les arbitrages et prendraient les décisions.

Dominique Strauss-Kahn propose, - non pas de favoriser une révolution mondiale ou un arrêt de la mondialisation de l'économie - mais des aménagements techniques pour limiter ses effets négatifs. Il se situe à contre-culture par rapport aux alliés du PS. Il tient le discours de la réforme là où ils tiennent le discours de la révolution. Il s'efforce de gommer tout ce que la politique étrangère de la France a eu de consensuel depuis trente ans, à la fois pour placer le Parti socialiste à la source de toutes les régulations possibles et surtout pour bien montrer aux partenaires de Lionel Jospin que seuls les socialistes sauront faire face aux défis d'une mondialisation inévitable.

L'Europe pour faire le socialisme

L'Europe est l'instrument de cet objectif ; Dominique Strauss-Kahn ("*Sur l'Europe*") est plus à l'aise sur la politique européenne (chapitres 8, 9, 10, 11, 12). Le PS est un parti européen. L'intention de Dominique Strauss-Kahn est d'aller plus loin en montrant qu'il est le seul parti européen, le seul parti capable de faire réellement l'Europe. "Jean Monnet est mort" : la construction européenne s'est d'abord faite à petits pas, presque d'une manière subreptice dans des domaines (le commerce, la concurrence) qui intéressaient peu l'opinion. Ce fût l'Europe

des technocrates, l'Europe qui s'est faite par le haut. "L'avènement de l'euro, conjugué à l'émergence de nouveaux piliers non-économiques - notamment la PESC² - a sensiblement modifié la donne. La méthode sectorielle est insuffisante". Une accélération s'impose. L'Europe est une réalité politique et culturelle. Il lui manque une dimension institutionnelle. Ce qui fonde l'Europe, c'est finalement qu'elle est "socialiste". Les lois sociales de Bismarck et de Beveridge, les lois sociales françaises et celles des autres pays ont fait naître un instinct de solidarité et c'est cet instinct qui constitue le lien qui unit les Européens.

Le chapitre 9 ("*Bismarck et Beveridge*") n'est pas innocent ; faire de la solidarité sociale le point commun des cultures européennes, c'est exclure comme fondement les valeurs spirituelles, c'est gommer toute référence chrétienne et faire débiter l'Europe au XIX^e siècle, à l'époque où la pensée économique se formalisait et commençait à s'exprimer. L'Europe de Dominique Strauss-Kahn, c'est l'Europe de la période industrielle, l'Europe que peuvent penser les économistes.

Les analyses des chapitres suivants dérivent de ce principe : l'Europe a besoin d'un représentant monétaire unique (si quelqu'un ne parle pas au nom de l'euro, l'euro s'affaiblira et nous avons besoin d'un euro fort). Plus généralement, l'Europe a besoin d'une politique économique unique "Qui parle au marché ? Qui indique la direction que prend la politique économique européenne ? Qui donne sa cohérence à l'action entreprise ?" L'Europe politique est indis-

² Politique Etrangère et de Sécurité Commune

- pensable, mais Dominique Strauss-Kahn veut faire l'Europe politique à partir de l'Europe économique et monétaire, en structurant les actions possibles à partir de l'axe franco-allemand.

Le raisonnement est toujours le même : les socialistes doivent se préoccuper de la production et non plus de la redistribution. L'importance de l'action des Pères fondateurs est minorée. L'engagement des autres courants de pensée de la vie politique française en faveur de l'Europe n'est pas cité. Tout a commencé en 1997, tout reste à faire en 2002 : seuls Dominique Strauss-Kahn, Lionel Jospin et Pierre Moscovici semblent - d'après le texte ! - capables d'aller plus loin. Dominique Strauss-Kahn décrit une Europe laïcisée par le développement technique, et socialisée par le haut niveau de protection sociale. Le Parti Socialiste redéfinit l'Europe à sa mesure pour mieux se l'approprier et apparaître comme seul capable d'y faire entrer la France.

Rendre la France libérale pour faire une Europe socialiste

La dernière partie "*Sur l'exception française*" est sans doute celle qui provoquera le plus de débat au sein de la gauche plurielle parce qu'elle porte sur les thèmes qui structurent la campagne électorale de 2002.

Dominique Strauss-Kahn analyse la situation actuelle de l'économie et les mesures susceptibles d'adapter la France. Les solutions préconisées vont être le plus souvent d'inspiration libérale : tout l'art consistera à démontrer qu'elles restent fidèles au socialisme des origines. L'auteur étudie les leviers qui restent à un gouvernement dans un tel contexte : le budget et la politique

industrielle. Dominique Strauss-Kahn ne fait pas dans la demi-mesure "Lionel Jospin a réussi ce que personne n'avait fait : baisser à la fois, en proportion du PIB, les dépenses, les déficits et les impôts". Il reste à faire une réforme fiscale (la taxe d'habitation et la taille des tranches) et moderniser le secteur public. Il pose une question taboue : EDF doit-elle rester une entreprise publique ? La réponse est négative. La vente d'une partie du capital devrait même servir à garantir notre système de retraite. Les syndicats risquent de ne pas apprécier. Mais que représentent les syndicats ? Actuellement, si l'on en croit le chapitre 14 - "*La loi et le contrat*", pas grand chose - "Le syndicalisme français est un syndicalisme faible". La représentativité est douteuse. Sur tous les points qui font débat, l'auteur s'aligne donc sur des positions préconisées par la droite : les 35 heures auraient du être négociées ; la négociation doit primer sur la loi ; les fonds de pension sont une nécessité économique (pour rendre la propriété de leurs entreprises aux Français) et une nécessité sociale pour responsabiliser les partenaires sociaux. C'est à ce prix qu'émergera une véritable démocratie économique.

La même inspiration anime (chapitre 15) le projet de réforme de l'Etat. L'auteur fait d'abord un constat : en France, le lien direct entre l'Etat et les citoyens est trop fort ; depuis les lois de décentralisation de 1982, rien de sérieux n'a été entrepris. La raison est facile à comprendre : "Electoralement, la gauche dispose d'importants bataillons dans l'administration. Les serviteurs de l'Etat souvent bien formés mais pas toujours bien payés adhèrent spontanément à une vision de la société qui considère leur rôle comme essentiel."

Mais, même si le montant des prélèvements obligatoires n'est pas intrinsèquement excessif, l'Etat fonctionne mal : il ne remplit plus ses fonctions régaliennes : la sécurité n'est plus assurée, notamment la violence émanant des jeunes. (Dominique Strauss-Kahn préconise l'ouverture de centres spécialisés pour accueillir les jeunes délinquants récidivistes – p. 345). Où est la différence entre les programmes du RPR ou de l'UDF ?

Il en va de même de la méthode de la réforme de la fonction publique : il ne faut plus la faire d'en haut, mais "métier par métier en allant jusqu'à la création d'agences autonomes. Le statut lui-même n'est plus tabou : on devrait pouvoir racheter les avantages acquis et imposer ainsi de nouvelles contraintes.

Sur la haute fonction publique, la composition et le rôle des cabinets ministériels, Dominique Strauss-Kahn poursuit la même logique : une osmose plus grande avec le secteur privé, une limitation du nombre des chargés de mission ; bref, il propose de rationaliser et de "libéraliser".

La différence entre ce programme et les propositions des partis de droite est infinitésimale. Dominique Strauss-Kahn sait qu'il va provoquer des réactions hostiles dans sa propre famille politique. Son raisonnement se fonde toujours sur le même principe : seule la gauche sait bien gouverner ; seule la gauche peut déterminer ce qui est rationnellement nécessaire et ce qui est moralement juste (puisqu'elle poursuit le bien commun). Il ne faut donc pas hésiter à proposer ce qui est rationnel : ce sont des hommes justes (le Parti Socialiste) qui en assureront la réalisation.

Cette élite a besoin d'un pouvoir fort. Le dernier chapitre présente les modifications institutionnelles qui pourrait le renforcer : la suppression du Premier ministre et donc la présidentialisation de notre régime ; la suppression du pouvoir de dissolution et le renforcement du rôle législatif du parlement avec la possibilité de créer des lois expérimentales ("temporaires"). Les étrangers se verront dans certaines conditions accorder le droit de vote. Ce dernier choix ne surprend pas : Dominique Strauss-Kahn a fait le choix de privilégier la société sur l'Etat et sur la nation.

Le livre de Dominique Strauss-Kahn relève sans nul doute le niveau du débat politique ; il exprime à la fois le point de vue d'un homme et un nouveau courant de pensée. Toutefois Dominique Strauss-Kahn reste à gauche à cause d'une image que la gauche a su donner d'elle-même : elle veut incarner l'intelligence et la morale, la volonté politique fondée sur la recherche rationnelle du bien commun. La médaille a son revers : pour parvenir à construire cette image, il faut souvent ignorer l'action de ceux qui ne sont pas socialistes, mépriser ceux qui ne sont pas de gauche, ne parler que de son camp pour masquer ce que les autres ont fait de positif. Ce mécanisme est bien connu, c'est celui qui préside à l'émergence de castes. Dominique Strauss-Kahn est sans nul doute le porte-parole le plus visible de cette caste socialiste qui au fond méprise le peuple qu'elle entend gouverner.

Jean-Pierre DUDÉZERT

"La flamme et la cendre",
éd. Grasset

ATD Quart Monde et le droit au logement

Entretien avec son président Paul BOUCHET et Colette RONXIN

Le 14 février 2002, Geneviève Anthonioz de Gaulle s'est éteinte à l'âge de 81 ans après avoir consacré sa vie aux plus démunis. A la mort du Père Joseph Wresinski, en 1987, elle reprend seule le dernier combat du fondateur d'ATD. Quart Monde⁽¹⁾ pour une loi de lutte contre l'exclusion.

Après de longues et éprouvantes années de lobbying, d'incessantes interpellations des politiques, un projet de loi de cohésion sociale du gouvernement Juppé vient en discussion au Parlement mais il est interrompu par la dissolution de l'Assemblée Nationale. Le gouvernement Jospin reprend le projet. Les efforts de Geneviève Anthonioz de Gaulle sont couronnés par l'adoption de la loi de lutte contre les exclusions en juillet 1998. Usée par des problèmes de santé, elle abandonne en septembre 1998 la présidence d'ATD Quart Monde. C'est Paul Bouchet qui lui succède et nous parle aujourd'hui du combat pour la dignité, car tout homme porte en lui une valeur fondamentale et inaliénable.

C.R. - Le mouvement A.T.D. Quart Monde s'est très largement impliqué dans l'élaboration de la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998. C'est lui qui a demandé expressément au gouvernement que le droit au logement soit classé parmi les premiers droits fondamentaux.

Cette loi a pour objectif de garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance.

Même si des avancées sont notées, tout n'est pas réglé pour autant, notamment dans le domaine du logement.

P.B. - Il en est ainsi de la lutte contre les placements excessifs d'enfants à l'Aide Sociale à l'enfance qui sont au nombre de 300.000 chaque année. La majorité de ces placements

ne relève pas de maltraitance ou de carences éducatives mais très souvent parce que la famille n'a pas de logement décent.

Penser qu'en 2002 il y a des enfants qui sont séparés de leur famille pour une question de logement est inadmissible. Les 4/5 des enfants placés le sont sans avocat et sans communication du dossier à la famille.

Autre cheval de bataille d'ATD Quart Monde : *l'insalubrité des logements*.

Un grand nombre de familles vivent dans des logements insalubres (1,8 million de personnes). Peut-on parler d'égalité des chances si des enfants, outre le handicap culturel (parents illettrés) cumulent le handicap de santé dû à des logements insalubres et avec le saturnisme parfois le retard intellectuel (handicap mental). La promiscuité ne facilite pas non plus le juste rapport entre les enfants et les parents.

Il faut souligner le souci et l'objectif constant d'ATD Quart Monde : on ne sortira pas les pauvres de la misère uniquement en résolvant les questions matérielles mais en leur donnant des *raisons de i re*. A quoi sert-il de faire de l'écologie, de par-

⁽¹⁾ ATD Quart-Monde est un mouvement international de lutte contre la misère et l'exclusion sociale. Ouvert à toutes les convictions religieuses ou politiques, il a été créé en 1957 par le père Joseph Wresinski et les familles d'un camp de sans-logis à Noisy-le-Grand

ler de développement durable, de la chaîne du vivant si nous ne prenons pas en considération la chaîne des générations ?

C.R. - Comment faire progresser la législation ? Comment garantir ce droit au logement pour tous ?

P.B. - La philosophie d'ATD Quart Monde c'est de donner à tous les droits de tous.

Qu'est-ce que cela signifie en matière de logement : un logement adapté à la taille de la famille, un lieu approprié qui ne soit pas un espace de relégation. Il faut éviter les ghettos qu'ils soient riches ou pauvres qui entraînent des problèmes en chaîne.

Cette lutte contre la pauvreté doit être une priorité sociale absolue.

Parmi les défavorisés, il y a des degrés divers.

On compte 100.000 personnes SDF désocialisées. D'eux les psychologues disent que tout est rompu. Cette population d'errants regroupe de plus en plus de jeunes, de femmes. Pour eux, la question primordiale est de trouver un logement de survie.

Pour les familles brisées, le logement salubre oui, mais le droit au logement doit s'accompagner de l'aide scolaire, à la santé d'où la nécessité d'un accompagnement social.

La loi de lutte contre les exclusions avait prévu la création d'un *Observatoire*². Son dernier rapport indique que 4 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire que ces personnes vivent avec moins de 3.600 F pour une personne seule et 5.550 F par mois pour un couple sans enfant. C'est une situation inadmissible. Pour lutter contre la pauvreté, il faut mettre

en place un plan aussi important que le plan Marshall au sortir de la seconde guerre mondiale.

On parle toujours des Trente Glorieuses. C'est pendant cette période qu'est né ATD Quart Monde. Il faut souligner que la croissance à elle seule ne fait pas tout. L'emploi ne peut pas tout résoudre.

Pour ATD Quart Monde qui a analysé sur le terrain national ou international les mécanismes de la grande pauvreté et de l'exclusion, il faut se battre sur plusieurs terrains en même temps :

- l'accès aux moyens nécessaires pour maîtriser un projet familial (droit au logement, à l'éducation, à la santé...)
- l'accès au savoir, en favorisant des projets fondés sur le partage du savoir (bibliothèque de rue,...)
- l'exercice de la prise de parole et de la vie publique.

30 associations sont regroupées dans le réseau " Alerte " qui interpelle les pouvoirs publics sur les situations de pauvreté, précarité et exclusion vécues différemment selon les zones d'emploi. Pour Paul Bouchet, la société tout entière doit comprendre que l'accès aux droits fondamentaux, inscrits dans la loi contre l'exclusion, est la priorité des priorités.

² Les missions de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La loi (article 153) lui assigne quatre missions :

- rassembler, analyser, diffuser les données et informations relatives aux situations de pauvreté, précarité et aux politiques suivies.
- contribuer au développement de la connaissance et des systèmes d'informations dans les domaines mal couverts,
- faire réaliser des travaux d'étude, de recherche, d'évaluation en lien étroit avec le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Cnle),
- Présenter chaque année les données ainsi rassemblées dans un rapport public.

C.R. - Que pensez-vous de la proposition de Marie-Noëlle Lienemann de création d'une Couverture Logement Universelle qui formaliserait ce droit au logement au même titre que la Couverture Maladie Universelle l'a été pour le droit à la santé ?

P.B. - Ce concept semble plus difficilement concrétisable car la CMU est adossée à un régime existant. L'offre de soins existe : les hôpitaux, les médecins. Pour le logement, la problématique est tout à fait différente.

Les logements vacants sont statistiquement supérieurs à la demande mais ne sont pas en adéquation avec celle-ci pour des raisons diverses : insalubrité, localisation, caractéristiques...

Le premier obstacle dans la mise en place de la C.L.U. c'est la qualité de l'offre et le lien avec la vie sociale. Toutefois, le débat sur la CLU peut avoir un intérêt, celui d'être l'occasion de dire ce que l'on veut faire, comment on veut avancer sur le mal logement. Cela pose aussi la question du rôle des différents acteurs, celui de l'Etat régulateur, celui du secteur privé.

L'idée qui émerge est celle du conventionnement de solidarité. Bien évidemment, on voit bien qu'un tel dispositif ne peut intéres-

ser le propriétaire bailleur d'un logement. Il faut plutôt s'orienter vers des multipropriétaires et passer à un stade collectif. Il faut approfondir la piste des conventions collectives, central de travail.

*

* *

En conclusion, il est indispensable de faire prendre conscience aux classes moyennes, qui en ont une idée simpliste, de ce qu'est réellement la vie des plus pauvres.

Le droit au logement, c'est la construction d'une protection. Une loi ordinaire ne peut créer un droit fondamental.

Paul Bouchet regrette que la charte européenne des droits fondamentaux adoptée au sommet de Nice le 7 décembre 2000 ait renvoyé le droit au logement au rang d'aide au logement.

Par contre, il reconnaît avec satisfaction qu'avec la loi SRU le droit au logement a progressé d'une manière fantastique, le droit a évolué et prend en compte l'évolution de la société. Ce qui est, à son avis, fondamental dans une société éthique, ce ne sont pas les droits qui peuvent petit à petit se compléter, s'affiner, c'est la dignité légale.

L'avenir à contre-courant des idées reçues

Interview de Michel GODET

Michel Godet apporte un message interpellant mais porteur d'espoir. Selon lui, il faut cesser de chercher des boucs-émissaires dans la mondialisation, la technologie ou les conditions sociales pour s'interroger sur nos responsabilités individuelles ou collectives. Nous vivons en réalité une période de chômage de mauvaise gestion de l'abondance (le PIB a doublé depuis 1975 et le chômage a quadruplé). Les origines de nos difficultés sont en nous, les clés pour en sortir aussi. Sachons passer d'une logique d'assistance à une logique de responsabilité.

C.D. - Nous sommes entrés dans une crise grave depuis la fin de 2001. Le ministre des Finances n'arrête pas de réduire à la baisse les prévisions, trop optimistes sur lesquelles a été établi le budget de 2002. Quand la croissance va-t-elle reprendre ?

M.G. - La croissance économique repartira-t-elle durablement ? Je n'en suis pas sûr. Pour des raisons démographiques, nous aurons plutôt en Europe ce que j'appelle "cheveux gris et croissance molle". En effet, la mondialisation dont on parle tant, est d'abord une régionalisation. La France exporte 25 % de ce qu'elle produit. Ce qui veut dire que les 75 % restants sont d'abord consommés sur le marché intérieur : c'est une bonne nouvelle. On dit ainsi que la France résiste aux crises car la dynamique de notre demande soutient la croissance. Sur les 25 % exportés, 70 % le sont vers l'Europe de l'Ouest, ce qui veut dire que 93 % de ce que l'on produit en France est consommé en Europe. Cette proportion est croissante depuis 1950. Nonobstant tout ce qui a été dit à propos de la mondialisation des échanges, de la concurrence des pays à bas salaires, la mondialisation, sur le plan économique a d'abord été un développement de l'intégration régionale dans les grandes zones. Ce qui veut dire que l'avenir de nos entreprises dépend d'abord de l'avenir de

l'Europe, notre principal marché. La reprise de la fin des années 90 n'aura été qu'un feu de paille comme celle des années 80. Un feu un peu plus long, moins intense mais plus créateur d'emplois en raison de la baisse du coût du travail le moins qualifié entamée sous Juppé et heureusement poursuivie (il y a un million d'emplois marchands aidés sans oublier les emplois-jeunes et les autres dispositifs de traitement social du chômage).

Par ailleurs, il va falloir entreprendre dans ce pays à un moment ou à un autre, la grande réforme de l'Etat. On se rend bien compte qu'il ne peut pas y avoir d'entreprises d'excellence s'il n'y a pas un Etat d'excellence. Alors que la réforme fiscale a été conduite en silence par le remplacement progressif de l'impôt sur le revenu par la CSG, on est incapable de faire la réforme manageriale qui s'impose et l'on ne profite pas de la réduction du temps de travail (RTT) pour assurer un meilleur service public. Ainsi nombre de collectivités territoriales mettent en place la RTT en accordant des semaines de congé supplémentaire, en réduisant le service public et en augmentant les impôts locaux. Où est le progrès ?

C.D. - La généralisation de l'euro va-t-elle unifier l'économie européenne et faire repar-

tir la croissance, stopper la progression du chômage, restaurer la confiance et relancer l'investissement ?

M.G. - La monnaie unique, c'est une bonne chose, notamment en raison de la faiblesse de l'euro qui nous a permis une dévaluation compétitive spontanée dans tous les pays européens évitant ainsi les soubresauts des politiques de " stop and go " qui prévalaient antérieurement d'un pays européen à l'autre.

C.D. - Comment expliquez-vous les différentiels de chômage d'un pays à l'autre ?

M.G. - Ce qui fait la différence entre les territoires et les entreprises : ce sont les hommes et les organisations. Tout dépend de leur capacité à se battre ensemble autour de projets communs. En 1986, Jacques Barrot alors ministre de l'Emploi, m'avait confié une mission informelle sur l'activité et l'emploi¹. Nous étions partis du constat suivant : tous les pays sont soumis aux mêmes contraintes extérieures et pourtant le taux de chômage varie du simple au triple en Europe. Il est d'environ 5 % au Portugal, 15 % en Espagne et 10 % en France, à degré d'ouverture internationale comparable. Les statistiques montrent aussi qu'en France le taux de chômage des étrangers est deux fois plus élevé en moyenne que celui des français. Il y a une exception historique à cela. Ce sont les Portugais. Ils ont un taux de chômage inférieur à celui des Français, à degré de qualification comparable. Ce qui montre bien qu'il y a sans doute des facteurs familiaux, culturels qui jouent un rôle. Par contre, cela n'explique pas les différences entre les taux de l'Espagne, du Portugal et de la France. L'explication réside-

t-elle dans le coût du travail, plus bas au Portugal qu'en France? Il est vrai que le marché du travail est soumis à la loi de l'offre et de la demande avec ses implications sur le coût de la main d'œuvre. J'ai participé en 1993 à la commission Mattéoli sur les obstacles structurels à l'emploi. C'était le premier constat qui avait été fait par la commission avec la question posée : le SMIC, une barrière à l'emploi ? En réalité, si aujourd'hui l'emploi est reparti, c'est bien parce que le coût du travail non qualifié a fortement diminué. Cette baisse a mis du temps pour produire ses effets, mais cela s'est réalisé. Naturellement, avec la croissance, les résultats sont plus rapides. L'explication du coût du travail ne suffit pas. Même en France, à degré de rigidité donné de la société française, avec son SMIC tel qu'il est, le taux de chômage varie encore du simple au triple suivant les bassins de vie ; 5 % dans le pays de Vitré et 15 % dans le Valenciennois. Les facteurs endogènes spécifiques à ces territoires, sont plus importants que les facteurs exogènes liés aux conditions sociales, économiques et réglementaires du pays. Nous avons pu faire cinq constats expliquant l'origine de ces différences.

Premier constat : ce sont les hommes qui sont au cœur de la différence. Il y a des entreprises performantes dans des secteurs dits en déclin et d'autres déficitaires dans des secteurs dits porteurs. Le même constat s'applique aux territoires plus ou moins bien dotés par la nature. On pourrait appliquer le constat aux partis politiques. L'explication de la différence est toujours la même, elle n'est pas liée aux infrastructures, aux technologies, mais aux hommes. Les hommes d'un territoire ou d'une entreprise se battent-ils ensemble ou les uns contre les autres sur des projets communs ? L'union fait la force et la faibles-

¹ Cette mission a été à l'origine de mon livre *Emploi : le grand mensonge*, Pockett, 3ème édition 1999.

se provient des divisions. Ce constat transcende même les partis politiques. Il faut partir des hommes et en tirer le meilleur. Car les mêmes hommes qui sont capables de se diviser, sont aussi capables de se battre ensemble pour des projets communs. Il faut se placer dans une dynamique de projets collectifs, avec un enjeu à relever.

Une enquête internationale réalisée en 1998 par Bain & Company auprès de milliers d'entreprises, révèle " les performances des champions de la croissance : ceux qui ont les meilleurs résultats en termes de rentabilité et de développement : la croissance ne dépend pas du secteur économique. Seuls 20 % de nos champions opèrent dans des secteurs en essor. Les meilleurs se situent sur des marchés qui ne sont pas toujours les plus dynamiques. La croissance ne dépend pas de la taille, la corrélation étant très médiocre." Le mythe de la taille critique fait encore partie des clichés. Combien de fois ai-je entendu des dirigeants, estimer ne pas avoir la taille suffisante pour se battre à l'échelle mondiale ?

En réalité, la bonne question à se poser n'est pas celle-là, mais plutôt comment être rentable à la taille où l'on se trouve ? On trouve toujours des plus petits que soi plus performants. J'ai constaté que lors de fusions et au nom d'économies d'échelle, on oublie trop souvent les hommes. Or, des économies d'échelle peuvent être obtenues en mettant les moyens en commun sans nécessairement fusionner les structures. La recherche d'alliances contre-nature entraîne souvent une perte d'énergie en interne et en externe. De ce point de vue, il y a lieu de s'interroger sur les récentes mégafusions. Si l'on veut que les

hommes se battent pour une équipe, il faut qu'ils disposent de repères et d'objectifs clairs et partagés. Selon la même enquête, la croissance ne dépend pas non plus des ruptures technologiques ; 6 % seulement des champions appartiennent à des secteurs de haute technologie, qui peuvent être très risqués financièrement.

Mais le manque d'opportunités ne constitue pas un obstacle à la croissance. Moins d'un quart des chefs d'entreprises l'invoquent. Quelles sont alors les causes ? Si ni le secteur économique, ni la taille, ni les ruptures technologiques, ni les opportunités ne sont des facteurs déterminants de la croissance, ce sont les comportements de management qui font la différence : ces champions de la croissance se focalisent sur des métiers de base. Il faut être le meilleur dans son métier. C'est pour cela d'ailleurs qu'il faut le faire avec plaisir. La compétence est le fruit de la passion. Quand on aime ce que l'on fait, on le fait toujours de mieux en mieux et l'on devient meilleur que les autres ! On peut rechercher des voies d'expansion vers des activités adjacentes aux métiers de base. On peut essayer de vendre un produit nouveau sur un marché qu'on connaît bien, ou un produit qu'on connaît bien sur un marché nouveau, mais pas de vendre un produit nouveau sur un marché qu'on ne connaît pas. Ce sont des règles de bon sens stratégique. Il faut également avoir une aptitude à se développer et à se défendre mieux que d'autres contre les turbulences. La question qui se pose n'est pas d'éviter les turbulences, mais de savoir comment réagir au mieux.

C.D. - La réduction du temps de travail (les 35 heures) ne va-t-elle pas soutenir l'emploi au moment où autour de nous, en Allemagne

¹ Cahiers du Lips N°14 op cité.

notamment, notre premier client, la stagnation et le chômage perdurent ?

M.G. - Je ne le pense pas, car c'est le deuxième constat de la mission pour Jacques Barrot : l'activité crée l'emploi. Pour développer l'emploi, il faut développer l'activité. Il faut donc travailler plus pour travailler tous, et non l'inverse. Je pense que l'on reviendra sur les 35 heures comme on est revenu en 1939, sur les 40 heures dans l'administration, en passant aux 45 heures pour cause de guerre. Cette fois ce n'est heureusement pas la guerre qui est annoncée, mais le tournant de 2006 avec la baisse de la population active et la forte hausse du nombre de retraités. Si l'on ne veut pas trop augmenter les cotisations des actifs, il va falloir permettre à tous les retraités qui le souhaitent de continuer à travailler à temps partiel. Ceux qui ne le souhaitent pas pourront partir, mais auront une retraite moins élevée, parce qu'il ne faudra pas trop augmenter les cotisations. C'est évident, tout le monde le sait, mais pour l'instant personne n'agit. Il y a un refus du débat. Je fais partie de la commission prospective du Conseil Economique et Social de l'Ile-de-France, qui a produit un rapport à l'horizon 2025, proposant des actions aux responsables politiques. On a classé ces dernières de deux manières : les décisions consensuelles, sur lesquelles tout le monde était d'accord et des décisions prioritaires. Le résultat fut terrible : ce qui est consensuel n'est pas prioritaire, et ce qui est prioritaire n'est pas consensuel ! Mais le pire c'est qu'au vu de ses résultats la Commission s'est auto-censurée et n'a pas publié ce résultat révélant ce qu'il faudrait faire même si cela ne plaît pas à tous ! Parmi ces tabous, il y avait la proposition de permettre aux retraités de continuer à exercer une activité rémunérée. Ceci illustre le problème des retraites.

Il faudra bien à un moment donné lever ce tabou, comme bien d'autres d'ailleurs.

Troisième constat : l'insertion crée l'employabilité et valorise les compétences. Bien souvent, il vaut mieux insérer les hommes pour les former que les former pour les insérer. Et l'insertion est en soi formatrice. De ce point de vue, je voudrais donner les leçons de l'expérience de l'Institut Supérieur de Management et d'Entrepreneur Régional de Vendôme (l'ISMER). Cet institut a été lancé en 1994. Aujourd'hui plus de 300 emplois ont été ainsi créés dans ce bassin, qui représente environ 60.000 habitants. 90 % des personnes accueillies par l'Institut sont des demandeurs d'emplois. Sur le plan national, jusqu'à il y a peu de temps, 50 % des créateurs relevaient de cette catégorie. Ce taux est passé à 40 % depuis maintenant un an, le marché de l'emploi étant meilleur. L'activité de l'Institut a concerné les demandeurs d'emplois souhaitant créer leur activité, mais aussi le développement d'activités nouvelles au sein des entreprises existantes, par la sélection des projets dormants, ce qui permet ensuite un croisement entre ces projets et les compétences des personnes en recherche d'emploi. Il s'agit donc d'une part du développement d'activités nouvelles au sein des entreprises existantes, par des personnes qui n'auraient pas d'emploi, et d'autre part d'aider des chômeurs à devenir entrepreneurs de leur projet. On a constaté, pour les chômeurs créateurs, que quelques années après, 80 % d'entre eux avaient retrouvé un emploi. Le taux de réinsertion est donc de 80 %, dont la moitié ayant renoncé à leur projet, après évaluation, mais étant devenus ré-employables et

ayant ainsi trouvé un emploi. Cela montre l'effet de la dynamique de projet. Même s'ils ont renoncé à leur projet, le simple fait de s'y impliquer, les a mentalement transformés en battants. Sur le plan national, il y a 40 % de créateurs chômeurs. Parmi eux, il y a aussi 40 % de chômeurs de longue durée. On sait par ailleurs que le taux de survie des créateurs au bout de 3 ans, n'est que de 50 %. Il est d'ailleurs de 80 à 90 % s'ils sont accompagnés, l'accompagnement n'étant pas seulement financier, mais aussi psychologique. Ce qui est extraordinaire, c'est que le taux de survie des créateurs chômeurs, même de longue durée, est exactement le même que le taux de survie des créateurs non chômeurs. Cela témoigne qu'il faut cesser d'assister les chômeurs, mais les aider à se prendre en charge par eux-mêmes, pour eux-mêmes. L'insertion ne peut pas être vécue sous l'angle social, mais aussi économique., il faut cesser d'assister mais plutôt accompagner, cesser de faire pour, mais faire avec !

Les Français croient que l'Etat est le moteur de l'activité. Faux ! *C'est mon quatrième constat* : c'est l'initiative et l'innovation qui créent l'activité. Il faut encourager l'initiative et l'innovation qui n'est pas seulement technique, mais aussi sociale, organisationnelle, financière. Mais faut-il pour autant rejoindre les libéraux fanatiques et déclarer que le meilleur rôle de l'Etat et de la société civile est celui du muet du sérail ? Non. *C'est mon cinquième constat* déjà

évoqué : c'est l'accompagnement qui augmente les chances d'aboutissement.

C.D. - Comment voyez-vous les perspectives d'avenir pour la France et l'Europe ?

M.G. - L'effondrement démographique de certains pays comme l'Italie ou l'Espagne qui risquent de perdre le tiers de leur population d'ici à 2050 ne présage rien de bon pour l'Europe. Le vieillissement démographique de l'Europe contraste de plus en plus avec la vitalité des Etats-Unis : la population des Etats-Unis a augmenté ces 25 dernières années de 60 millions de personnes soit trois fois plus que l'Europe. Dans le quart de siècle qui vient, la population des Etats-Unis va continuer sur cette lancée alors que celle de l'Europe va stagner.

Il n'y a de richesses que d'hommes éduqués. Quand il n'y a plus d'hommes, il n'y a plus d'avenir et quand l'éducation fait défaut, la barbarie n'est pas loin. Heureusement il n'y a pas de fatalité : la bonne prospective n'est pas celle qui se réalise mais celle qui conduit à l'action pour écarter les évolutions inquiétantes ou néfastes. Il faudra bien que les politiques de droite et de gauche s'interrogent sur la famille et sur son rôle comme ils l'ont fait pour l'entreprise. Peut-être pourront-ils ainsi mettre un terme au paradoxe de la privatisation de la jeunesse et de la socialisation de la vieillesse...

Après la bataille : récit d'une "victoire improbable"

par Nicolas **PERRUCHOT**

Acte I : l'élection, "surprise - surprise"

"Ma victoire signifie la fin de l'ère Mitterrand et le début de la génération terrain". Je ne me doutai pas que cette phrase prononcée dans l'euphorie de ma victoire contre Jack Lang allait symboliser "la vague bleue" de mars 2001. Pourtant, ce propos rapporté par tous les médias fut un condensé de ce que fut ma campagne électorale à Blois.

Donné perdant à coup sûr contre le ministre-maire puisqu'on me créditait dans le meilleur des cas d'une présence au second tour, je savais bien au fond de moi qu'il restait un espoir, ténu certes, mais réel, de terrasser le "fils de Dieu", l'un des derniers éléphants d'une Mitterrandie en déliquescence.

Ma victoire à l'élection cantonale partielle de juillet 2000 contre une candidate socialiste soutenue par toute la Gauche locale m'avait conforté en ce sens. Jusqu'au bout, il faut croire dans ses chances et surtout mener campagne jusqu'aux dernières heures. Beaucoup de nos concitoyens déterminent en effet leurs votes en toute extrémité.

Gardant à l'esprit un certain nombre de règles que d'aucuns désignent sous le terme de marketing électoral, j'ai donc construit avec quelques amis, parmi lesquels Jacqueline Gourault, sénateur-maire

UDF, Marie-Hélène Millet, mon adjointe à la Culture ou Pierre-Patrice Martin, jeune retraité revenu des Etats-Unis, une campagne à la fois créative, ouverte et basée sur les attentes des Blésois.

Créative ma campagne le fut sans conteste puisque j'ai installé l'une des mes permanences là où mes adversaires ne m'attendaient pas, à savoir la Place de Grasse, dans les quartiers nord de la ville. Ces quartiers sensibles en rébellion permanente où la loi républicaine n'a plus droit de cité depuis bien longtemps ! Jack Lang y entretenait un assistanat organisé où les jeunes n'étaient que l'instrument de ses ambitions. A la fois clientéliste et démagogue, l'action des socialistes a créé et développé un climat délétère qui a jeté l'opprobre sur ces quartiers et notamment sur cette place, lieu emblématique s'il en est.

Entouré entre - autres de Chérifa Adaissi, Malika Benziane et Farid Azhari, mes colistiers issus de l'immigration, je suis parti à la rencontre de ces populations en souffrance victimes tout à la fois de l'insécurité, du chômage et d'un habitat - cadre de vie dégradé. J'ai donc pris mon bâton de pèlerin et arpenté les innombrables immeubles de ce qui constitue l'une des ZUP les plus vastes de France avec 18000 habitants.

L'ouverture a joué un rôle primordial dans la victoire. Il s'agit en fait d'une

double ouverture. Au sein de ma liste d'abord car j'y ai intégré plusieurs candidats d'origine ethnique différente et notamment de jeunes Beurs dégoûtés du système Lang et de sa permissivité. Rejetant l'hypocrisie de l'intégration à la mode socialiste, ils ont apporté un formidable esprit de renouvellement et une belle énergie positive.

L'ouverture politique et la dynamique d'union ont constitué un élément important. Refusant toute alliance avec le Front National et sa doctrine xénophobe, j'ai su faire l'union avec la liste d'obédience RPR conduite par Jacques Chauvin. Ce rapprochement s'est fait dans le respect de l'identité de chacun et a permis de présenter au Blésois une liste homogène, riche en compétences et personnalités de tous horizons.

Proximité. Le mot clef de ma campagne. Depuis plusieurs années, le pouvoir socialiste avait perdu le contact avec une partie de la population : jeunes des quartiers (niés dans leur identité) commerçants - artisans (rackettés fiscalement), personnes âgées (victimes des incivilités et violences urbaines), demandeurs d'emplois sans perspective d'emploi local à cause de l'immobilisme économique de l'équipe Lang, sportifs victimes du "tout culturel"...

Seul un aréopage composé d'élites intellectuelles, souvent issues des sphères enseignantes ou du secteur protégé était "en cour". La prise en compte des problèmes quotidiens comme la voirie, les crottes de chiens, le bruit et surtout l'insécurité grandissante restait secondaire par rapport aux grands projets du mandat du type Maison de la Magie rebaptisée par la Nouvelle

République "Maison de la gabegie" tant son financement et sa gestion ont été catastrophiques.

Perruchot : 45,31 %, Lang : 45,09 %, Peyrecave 9,61 %. Ma victoire retentit comme un coup de tonnerre dans le ciel ligérien. Seules 37 petites voix ont suffi à faire basculer la ville à droite après 2 mandats socialistes ! Les Blésois ont fait payer comptant au ministre de l'Education Nationale sa course (avortée) à la mairie de Paris et son incapacité à résoudre le grave problème de l'insécurité. En dépit d'une mobilisation sans précédent du couple Lang et des pressions inqualifiables sur les "acteurs culturels" relayés de façon profondément antidémocratique par la Nouvelle République, le bon sens finissait donc par triompher. Le champagne pouvait couler à flot dans le petit local de campagne de la rue du Poids du Roi.

Acte II : l'installation. Placards vides et peaux de bananes !

Grand seigneur dans la défaite, Jack Lang fit des adieux à la hauteur de son image : grand-guignolesque. 25 000 Blésois furent invités dans la cour d'honneur du Château de Blois. Quelques huit cents idôlâtres issus "du peuple de gauche" répondirent à l'appel pour assister à une cérémonie digne des meilleures dramaturgies théâtrales.

145 245 francs ! L'ardoise de cette fête somptuaire dans la salle des Etats Généraux reste dans toutes les mémoires. D'autant plus injustifiée qu'elle fut précédée de plusieurs "pots". J'ai donc logiquement refusé de payer et entamé un contentieux ...

Mon élection officielle comme maire suivit ce triste épisode le dimanche 25 mars. C'est Daniel Besnard, l'un des mes futurs adjoints, qui me remit solennellement l'écharpe tricolore. Plus jeune maire d'une commune de 50.000 habitants, mon émotion était à son comble et c'est le cœur battant d'émotion et de fierté que je présidais mon premier conseil au cours duquel furent désignés mes 12 adjoints chargés de redresser la barre d'une ville à la dérive.

A peine installé dans le vaste bureau de l'Hôtel de Ville surplombant la Loire au cœur d'une mairie classée monument historique, les premiers écueils ne tardèrent pas à poindre. Dernières vaguelettes roses d'un vaisseau langien en perdition. C'est Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent, ami fidèle de François Mitterrand et proche du ministre qui tira le premier. Alléguant "l'attitude inélégante et vulgaire" dont j'aurais fait preuve en refusant de mettre à la charge des contribuables le coût du pot d'adieu, celui-ci déclarait qu'il allait mettre fin à une contribution de 2 MF par an au titre du mécénat culturel en faveur du château de Blois.

La mauvaise foi du patron de la Fondation Yves Saint Laurent apparaîtra au grand jour quand après recherche, il ressortit qu'aucun document n'existait attestant de la réalité d'un don de ce montant ni dans le passé et encore moins pour l'avenir. Polémique stérile que ces "bâtons de Bergé" dont les Blésois plaisaient encore !

Ce premier piège contourné, le travail ne manquait pas pour autant. Loin des 35 heures, je me suis donc attelé à la tâche et j'ai mis en place d'emblée quelques chan-

gements de taille touchant l'organisation du travail municipal comme la tenue de Conseils municipaux toutes les 7 semaines (Jack Lang en organisait royalement 4 par an !) ou de Bureaux de maires-adjoints hebdomadaires.

J'ajoute que ces premières semaines ont été d'autant plus intenses que l'équipe précédente avait organisé le vide derrière elle. Cabinet désert, placards dégarnis, disques durs des ordinateurs nettoyés sans compter les cadres partis sans laisser d'adresse et tous ceux qui restant demeuraient étrangement silencieux....

Avec Dominique Blot, mon directeur de cabinet, qui connaît parfaitement les rouages administratifs, il a fallu rapidement gérer cette situation et trouver les premières réponses en terme d'organisation.

Auréolé de mon statut de "tombeur de Jack Lang", j'eus aussi à "affronter" les grands médias nationaux pour analyser ma victoire et présenter cette génération terrain dont je suis le porte-drapeau et le symbole. Sur les plateaux de télévision de Laurent Ruquier ou Michel Field, sur les ondes des radios ou dans les colonnes des journaux, l'accueil a été dans l'ensemble excellent et ma démarche bien comprise.

Démotivé, inquiet, absent, déstabilisé, par les innombrables pressions en tout genre, le personnel était en crise. Il m'a donc fallu rapidement le rassurer et tracer quelques perspectives. C'est la raison pour laquelle, j'ai choisi d'assumer personnellement cette difficile délégation. Rencontres avec les chefs de service, contact direct avec le personnel, les organisations syndi-

cales, visites dans les services ; rapidement, je tirais le constat qu'il fallait prendre en compte les aspirations du personnel, associer celui-ci aux décisions et surtout reconnaître les hommes et les femmes dans leur identité d'agents publics.

C'est ainsi que je pris la décision de faire bénéficier les agents de la ville de Blois mais aussi du Centre Communal d'Action Sociale du régime indemnitaire dont il était privé sans véritable raison. La très grande majorité du personnel a ainsi vu son traitement progresser dans des proportions non négligeables.

Parallèlement, je lançais le chantier de l'ARTT selon une méthodologie managériale basé sur la concertation mais aussi une certaine fermeté. Après des négociations parfois difficiles, cette démarche se conclura en fin d'année par un accord "gagnant - gagnant" ne lésant personne. Contrepartie des 8 jours ARTT accordés, la nouvelle organisation des services, assouplie et élargie, devrait contribuer à faire reculer le taux d'absentéisme, héritage d'une gestion socialiste sans véritable projet pour le personnel, dont souffre encore la ville de Blois.

Acte III : au travail !

La valeur collective des individus est toujours supérieure à leur valeur individuelle. Cette notion d'équipe est essentielle à mes yeux. Soudée autour des mêmes valeurs et des mêmes objectifs, la méthode "génération terrain" veut être avant tout fondée sur le pragmatisme et la concertation avec tous les acteurs impliqués dans la vie locale. Chaque jour, sans effet d'annonce

intempestive, je suis ainsi en contact avec les Blésois pour mettre en œuvre deux idées essentielles : la proximité et le rétablissement de la sécurité publique.

Sur le premier point, pour "revivifier" la démocratie locale et anticipant la future loi, nous avons créé 5 Conseils de quartiers. Leur installation (plébiscitée par la population venue massivement aux premières réunions) a donné le coup d'envoi d'une démocratie locale plus participative, plus citoyenne, plus respectueuse de chacun dont l'objectif est d'améliorer la vie quotidienne des habitants en matière de travaux, de logements, de circulation ou d'environnement mais aussi et surtout de tisser ou retisser des contacts entre les différentes couches de la population. Plus d'écoute, plus de proximité, plus de terrain : telle est l'ambition de ces instances dans lesquelles s'impliquent bénévolement 90 personnes choisis démocratiquement.

Je crois en effet que le quartier est l'une des portes d'entrée les plus adaptées pour construire une citoyenneté active. Après une phase d'installation, les Conseils de Quartiers proposent d'ores et déjà des initiatives et donnent à Blois un supplément d'âme comme le dit si justement Pierre Bacquart, maire-adjoint chargé de la politique de la Ville qui a parfaitement coordonné leur processus de mise en place.

Le numéro vert "le Maire à votre écoute" participe de la même philosophie : être en permanence à l'écoute des préoccupations des Blésois. Avec plus de 170 appels depuis le 20 septembre, les Blésois montrent qu'ils sont demandeurs de relations directes avec leur maire.

Fondamentalement, je crois donc que loin de la démagogie et des effets d'annonce claironnés, ce renouveau de la démocratie de proximité est un peu le terreau qui permettra d'unir les Blésois autour de paris économiques, sociaux ou sportifs plus ambitieux.

Souci majeur des Blésois, le rétablissement de la sécurité est mon obsession. Acte hautement symbolique, le premier Conseil municipal de mon mandat a décidé de rétablir une commission de sécurité supprimée sous les mandats socialistes démontrant ainsi qu'il prenait ses responsabilités d'une façon volontaire. Les sommes engagées (275 000 euros supplémentaires l'an passé en faveur de l'équipement de la police municipale et de la sécurisation de la ville) en 2001 confirment cet engagement.

Si les résultats ne sont pas encore à la mesure de nos espérances, nous avons d'ores et déjà doublé les effectifs de la Police municipale de proximité qui passe de 15 à 30 fonctionnaires, décidé la création d'un nouveau poste de police national dans les quartiers nord et installé des alarmes dans les locaux sensibles qu'ils soient municipaux ou associatifs. En 2002, des brigades équestres et canines et des caméras de vidéo surveillance viendront compléter ce dispositif.

Autant de mesures significatives qui donneront leur pleine mesure lorsque de nouvelles mesures législatives seront prises permettant aux policiers et aux juges de faire respecter l'ordre républicain. Le maire devant à mes yeux être le co-animateur avec le Préfet de la politique de sécurité locale dans le cadre d'un Contrat local de sécurité redéfini.

Le volet prévention n'est pas négligé pour autant avec le renforcement des moyens humains et financiers accordés aux correspondants de nuit qui jouent un rôle important de médiation, le lancement d'une étude pour créer une Maison du Droit et de la Justice au cœur de la ZUP et le fractionnement des caves de certains immeubles des quartiers nord devenues le repère des trafiquants en tous genres.

Ces quartiers urbains font partie du périmètre du Grand Projet Ville, un dossier de "recomposition urbaine" qui a fait l'objet de toute mon attention dès mon arrivée. En effet, il est important de "conjuguer l'urbain et l'humain" pour faire sortir ces parties de notre ville de la profonde crise urbaine et sociale qu'elles subissent.

D'un montant global de 34 millions d'euros sur 2000 - 2006, il a d'abord fallu boucler le budget. Nous l'avons réalisé grâce au concours précieux du Conseil général qui vient utilement compléter ceux de l'Etat, de la Région et bien sûr de la Ville de Blois qui y consacre 7,4 millions d'euros en investissement et 1,2 million d'euros en fonctionnement.

Démolition de logements, construction de maisonnettes et d'immeubles résidentiels, aménagement de nouveaux espaces urbains et commerciaux, installation de services de proximité : le quartier Croix Chevalier retrouvera peu à peu une autre physionomie. "Les idées sont faites pour être vécues" disait André Malraux. Pourquoi ne pas rêver de ce village dans la ville dans lequel la mixité sociale serait la règle, la tranquillité publique l'habitude et où l'accès à l'emploi se ferait sans entrave ?

Acte IV : l'ombre planante de Jack Lang

Il y avait le fantôme de l'opéra. Il y a désormais le fantôme de la mairie de Blois. Bien qu'absent des 10 conseils municipaux organisés depuis le 25 mars dernier, le ministre tire ostensiblement les ficelles par l'intermédiaire de ses hommes liges. Avec en ligne de mire les prochaines élections législatives, Jack Lang rejoue une partition qu'il connaît bien : "la valse hésitation ligérienne", une sorte de tango à 3 temps où l'homme apparaît furtivement pour remettre des médailles à ses amis politiques, fêter avec éclat des anniversaires ou propager la bonne parole avec l'aide d'une presse locale complice.

L'épisode des Rendez - Vous de l'Histoire est l'exemple le plus édifiant des méfaits et autres coups politiques diligentés par Jack Lang. Ce Festival d'Histoire rassemble chaque année depuis 4 ans, la communauté des historiens français autour de passionnantes conférences. Organisé par une association satellite de la Mairie (le CEPH), animée par l'un de ses supporters-affidés, le festival a bien failli "déménager" chez nos voisins Tourangeaux à la suite d'une manœuvre bassement politicienne.

Alléguant-le soi - disant manque d'intérêt de la Ville pour cette manifestation, le conseil d'administration du CEPH votait en catimini le départ pour Tours. S'ensuit un bras de fer par médias interposés au

terme duquel un accord était finalement trouvé. Notre soutien financier se trouva réaffirmé et l'indépendance de l'association - que nous n'avons jamais voulu mettre en cause - dûment actée.

N'eût été la forte mobilisation des Blésois (pétition...) et des médias locaux, très attachés à cet élément de leur patrimoine culturel, notre ville aurait été orpheline de ce festival de grande notoriété. Je félicite les Blésois mais aussi tous les Loir-et-Chériens d'avoir vivement refusé cette prise d'otage indigne.

Blois, une Ville Humaine

Pour reprendre un slogan cher à François Bayrou, la génération terrain c'est un peu "la Ville humaine". Une ville où chacun est écouté, entendu, compris dans son identité mais aussi une ville où les libertés individuelles sont respectées et au premier rang desquelles la liberté de vivre en paix dans son quartier, son pavillon ou son immeuble. Une ville au service de tous quelle que soit son origine sociale, professionnelle ou ethnique. Une ville où l'initiative est encouragée, le mérite récompensé et la convivialité un réflexe de vie. Sans cette indispensable proximité avec les habitants, il ne peut y avoir de réelle démocratie vivante. Telle est l'ambition de la "génération terrain".

Nicolas PERRUCHOT

Relève

de François Bayrou

Les enfants de la relève

Tout est histoire d'enfances. Enfant que l'on a été, que l'on aurait aimé être, enfants des autres que l'on regarde courir, rire, jouer, apprendre, enfant dont un beau jour, on devient l'intime et le responsable. Et les actions dont on est fier, finalement, ce sont celles que guide l'esprit de l'enfance, yeux frondeurs, sourire en coin, nulle peur, nulle secrète honte.

Le rapport avec la politique, me dira-t-on ? Le rapport avec la politique du début du troisième millénaire, où paraît-il, on remue la merde ?

"Enfant", pour François Bayrou, c'est un mot qui fait particulièrement sens. Il l'a souvent sur les lèvres, et il est à parier qu'il le porte "au coeur, à la moelle". Relisez ses discours, vous verrez, pas un où le mot n'apparaisse une fois.

Une détermination

Et "Relève", qu'est-ce que c'est, finalement ? Un substantif, "la relève" ? Un impératif, "relève-toi" ? Les deux, projet et injonction : dans tous les cas, il s'agit de l'esprit de l'enfance ; d'un côté l'espérance qui grandit, de l'autre la main ferme qui pousse une marche hésitante. Quand Bayrou parle de relève, il dit que la politique, c'est recevoir l'héritage transmis des pères, le faire grandir, et le transmettre aux enfants. Quand on gaspille l'héritage, quand un pays "qui a tant d'histoire en lui, qui rêve de s'adresser au monde" n'est plus que le spectateur lassé de "jeux mesquins et dérisoires", ce sont ses enfants que l'on méprise. Et quand l'enjeu est tel, espérance ou dégoût, la colère n'est plus

seulement un sentiment réactif, mais un devoir, une détermination intérieure : "Je ne veux plus laisser mon pays se défaire".

Et à la disparition de son père, François Bayrou, dit-il, a haï la mort, son "ennemie personnelle". Il ne voudra jamais lui donner la victoire : c'est aussi et d'abord cela, la colère.

Une voix

L'enfant dit l'étymologie, c'est celui qui ne parle pas. Et c'est d'abord pour lui, pour le sans-voix, que doit parler le politique, à l'image de la magistrature romaine du "tribun" de la plèbe. Qui sont nos sans-voix, en ce début de siècle ? Au fur et à mesure des pages, leur portrait se dessine.

Sans voix, ceux qui portent une plainte que l'on classera sans suite.

Sans voix, l'élève qui ne maîtrise pas la langue française en entrant en sixième.

Sans voix, ceux qui avaient cru que le slogan de la "fracture sociale" allait changer leur vie.

Sans voix, ceux qui ne sont pas bien nés, ignorants des cultures de la cour, à mille lieues de la France du pouvoir, et de son bruit de fond, "le roucoulement ravi des hommes dominés".

Un esprit

Relever le sans-voix, donc, lui permettre d'être informé, de savoir, de discerner, de juger, de participer aux prises de décisions, à tous les niveaux. Qu'il soit "acteur de son destin". C'est, dans le concret des propositions de François Bayrou, sa volonté première.

Evidemment, ces temps-ci, ça roucoule sec. Evidemment les idées toutes faites tendent à faire oublier que la parole politique puisse être porteuse de vérité. Mais en profondeur les temps sont aussi porteurs de signes décryp-

tables : un vieux monde partisan n'en finit pas de s'accrocher, de s'essouffler. Derrière, il y a ceux qui piaffent, qui s'y voient déjà, en récompense d'anciens reniements, grâce à de nouvelles trahisons. Mais pour aller où ? Qui dévorera l'autre le premier ?

La relève, elle, plus constante, creuse son sillon. Elle sait où elle va. Plus que la juxtaposition de vellétés personnelles, brouillonnes ou bouffonnes, elle est une confiance. Nulle honte, nulle peur : il s'agit de préparer la maison pour les générations suivantes, il s'agit d'être fidèle à l'enfant que l'on était, à l'enfant que l'on élève. Et c'est de ce côté qu'il y a l'espérance. Car nous le savons tous, par cet esprit sont forgées les plus belles réussites humaines.

Emmanuel ECHIVARD

Edt. Grasset

Nous sommes tous des " hommes " politiques

de Anne-Marie Idrac

Avant d'être un essai politique, le livre d'Anne-Marie Idrac, *Nous sommes tous des "hommes" politiques*, nous propose d'aller à la rencontre d'une figure singulière du monde politique français. Son itinéraire de baby-boomer, qu'elle retrace dans la première partie de l'ouvrage, permet de mieux connaître cette femme discrète qui ne cherche pas, comme le titre en témoigne ironiquement, à tirer de son genre le droit de faire de la politique. Mais ne nous y trompons pas, il s'agit bien d'un féminisme au second degré... " *Etre une femme, écrit-elle, n'a jamais été pour moi ni un atout ni un handicap, mais surtout une exigence* ". Le ton est

donné, pas de complaisance inutile, ni de complexes coupables !

Un parcours sans fautes

De ses parents, Anne-Marie Idrac a hérité la volonté d' " accrocher sa charrue à une étoile " et d'accorder les identités régionale, nationale et européenne. Elle est aujourd'hui présidente du Mouvement européen-France qui rassemble au-delà des clivages politiques tous ceux qui veulent rapprocher l'Europe des peuples en la rendant plus démocratique et en la dotant d'une Constitution.

De ses origines bretonnes, elle a gardé le goût de la liberté et de l'indépendance. Liberté ressourcee dans le souvenir des promenades de l'enfance sur les plages d'Ouessant, des pêches à la crevette et de la récolte du goémon à Ploudalmézeau ; indépendance dans le refus des jeux politiques où il est si facile de retourner sa veste et qui lui a donné cette capacité tranquille à remplir une mission, si difficile soit-elle.

De son éducation et de sa foi chrétienne, elle a, soudé à l'âme, le besoin de donner aux autres. " Du cœur et de la colonne vertébrale " indique le titre d'un chapitre ce qui signifie en somme générosité sans humiliation par l'assistanat, une évolution des comportements vers davantage de responsabilité. " *La solidarité est un bien public* ", affirme-t-elle, à condition que l'on sorte cet enjeu de la sphère étatique.

De son passage à l'ENA, elle a conservé le goût du travail et le sens de l'intérêt public. Mais, haut fonctionnaire, elle a pu repérer et vivre, impuissante, les failles du système lorsque " en l'absence de projet politique (...) l'administration de papier prend le pouvoir ". Mieux placée que quiconque pour identifier les dys-

fonctionnements de l'Etat, c'est en connaissance de cause qu'Anne-Marie Idrac a démissionné de son poste de directeur d'administration centrale puis de la Fonction publique pour se lancer en politique. Avec la volonté d'agir et d'assumer publiquement ses responsabilités et ses convictions.

De la " juppette " à la relève

En 1995, Alain Juppé cherche à féminiser son équipe. Anne-Marie Idrac fait partie du "lot" et devient secrétaire d'Etat aux Transports, un secteur qu'elle connaît bien. Ce qui lui vaudra d'être élevée " juppette au carré " lorsque, quelques mois plus tard, la plupart de ses collègues féminines se font débarquer du gouvernement. Dès lors, même pendant les crises à venir, sa compétence ne sera jamais discutée.

Le credo d'Anne-Marie Idrac est centriste au sens politique et intellectuel. Parce que le centre n'est pas le milieu, ses positions libérales, sociales, écologiques, européennes, décentralisatrices dessinent les contours d'un vrai corpus de valeurs, d'un projet d'action politique cohérent et singulier. Et quelle revanche de l'histoire ! Ces idées défendues depuis toujours par sa famille politique triomphent aujourd'hui sur la scène politique française, à tel point que candidat de " droite ", candidat de " gauche ", tous se réclament de ces combats sans avoir jamais mené aucune bataille. " Ce qui peut être fait ", la dernière partie du livre enracine la politique dans le champ du possible : pas de promesses qu'on ne pourra tenir, pas de réformes qu'on ne pourra partager avec le plus grand nombre.

Mais Anne-Marie Idrac va jusqu'au bout de sa logique de réconciliation en affirmant que des enjeux politiques aussi décisifs que l'édu-

cation, le droit au travail, la réforme de l'Etat, la construction de l'Europe " *ne devraient pas relever simplement, pour ne pas dire bêtement, de cliques gauches-droites* ". Les luttes de clans, le jeu des pouvoirs et les conservatismes ont fait trop de tort à la politique. Partager des ambitions et des rêves pour tous, est-ce faire preuve d'angélisme ? Peut-on encore faire aimer la politique ? C'est le pari auquel souscrit ce livre. Le pari du renouveau et de la relève incarné par le refus d'une fin quelconque de l'histoire et de la résignation gestionnaire.

" Une femme d'action plus qu'une politicienne "

Ce pari sera remporté par une manière de faire de la politique autrement. Et, comme le montre Anne-Marie Idrac, les femmes peuvent devenir le moteur de cette modernisation du politique dans notre pays. C'est en tant que mère de quatre filles et secrétaire générale de l'UDF (troisième parti politique de France) qu'elle constate deux différences hommes-femmes : les femmes seraient plus motivées par les perspectives de l'action que par les moyens, souvent tortueux, de la conquête du pouvoir. Une fois l'élection acquise, elles se montreraient en outre plus intéressées aux résultats de leurs engagements qu'aux apparences formelles du pouvoir.

De fait, on a le sentiment en lisant ces pages qu'elle porte un regard détaché sur le milieu politique, comme si seuls les objectifs et les résultats la préoccupaient.

Alors ne vous méfiez pas d'une AMI qui vous veut du bien !

Etienne ASTRIÉ

Ed. Plon

Notre foi en ce siècle

**de Michel Albert, Jean Boissonnat,
et Michel Camdessus**

Notre foi en ce siècle retient d'autant plus l'attention que cet ouvrage exprime la réflexion collective de trois personnalités bien connues de nous tant par leurs écrits que par les importantes fonctions qu'elles ont exercées : Michel Albert, Jean Boissonnat et Michel Camdessus. L'amitié qui les unit se fonde sur la convergence de leur pensée – inspirée du christianisme social et du personnalisme –, de leur connaissance de l'économie et de leur engagement dans la vie publique, en particulier au Conseil de la politique monétaire et au Fonds Monétaire international.

Quand ils affirment ensemble leur foi dans ce siècle c'est dans un double sens. S'ils mesurent toute la gravité des défis du XXI^e siècle ils font confiance à l'homme pour les relever. Leur foi en l'homme va de pair avec leur foi en Dieu, garant ultime de sa dignité et de sa liberté. Voilà qui est remarquable en ce siècle pessimiste et matérialiste où la personne humaine risque d'être " instrumentalisée " par l'économie et par la science, comme elle l'a été hier par la politique ou l'idéologie.

Au centre de leurs réflexions il y a les risques et les chances de la mondialisation, phénomène irréversible et qui tend à s'accélérer. On n'en voit généralement que les risques en ignorant ses avantages. Mais les risques existent, notamment celui d'une remise en cause de " l'économie sociale de marché ", qui a apporté à l'Europe occidentale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale la croissance en même temps que la justice sociale. Spectateurs

engagés et artisans des " Trente Glorieuses ", nos trois auteurs dénoncent ce qu'ils appellent " l'économie anti-sociale de marché " qu'a illustrée entre autres le thatchérisme dans les années 80. Le second défi tient, nous disent-ils, à la divergence fondamentale entre une économie qui se mondialise à toute allure, effaçant les frontières, et la fragmentation politique du monde, sous l'effet des nationalismes ou des micro-nationalismes et des revendications identitaires.

Une image résume bien leur pensée, qui constate le triomphe du capitalisme après l'échec de la révolution marxiste-léniniste. " Tout se passe comme dans le film " Le voleur de Bagdad ", - tiré des mille et une nuits. Le génie tout puissant est sorti de la bouteille où la sagesse des hommes le tenait enfermé. Le génie c'est le marché, la bouteille c'est la démocratie incarnant le volontarisme humain ". Que faire ? Il y a quatre solutions : Abandonner au marché le fonctionnement de nos sociétés, c'est-à-dire à la loi du plus fort. Cela entraînerait des conséquences sociales et humaines inacceptables. La seconde solution consiste " à faire rentrer de force le génie dans la bouteille : c'est l'illusion du souvenirisme. La troisième consiste à fabriquer une bouteille plus grande pour que le génie puisse y reprendre place plus facilement et soit de nouveau gouverné. C'est le sens du projet européen ", auquel nos trois mousquetaires adhèrent de toutes leurs forces. Cette solution est évidemment nécessaire mais pas suffisante : il existe certains problèmes – par exemple dans le domaine de l'écologie, du trafic de drogues ou des armes, du blanchiment de l'argent sale, de l'aide aux pays les plus pauvres – qui ne peuvent être appréhendés qu'à l'échelle planétaire.

L'exemple de la conférence sur le climat

illustre bien cette nécessité. Elle montre aussi que la recherche de solutions au niveau mondial passe par la volonté politique d'une Europe unie et forte, car la France seule, ou une Europe divisée, seraient impuissantes. Si les Etats-Unis pratiquent l'égoïsme sacré et l'unilatéralisme, l'Europe doit aller de l'avant sans eux. C'est ce que vient de faire l'Union européenne en ratifiant le protocole de Kyoto. Ces deux convictions se rejoignent : humaniser la mondialisation cela exige l'existence d'une Fédération européenne. Elles débouchent l'une et l'autre sur la nécessité de réformes importantes tant pour adapter la France aux impératifs de la compétition internationale et créer une nouvelle économie sociale de marché que pour renforcer l'Union européenne et améliorer la " gouvernance " du monde, donc réformer pour les renforcer – au lieu de les affaiblir – les institutions responsables (OMC, FMI, Banque mondiale) en y ajoutant une organisation mondiale pour l'environnement.

Ce qui fait l'originalité de ce livre c'est qu'il n'en reste pas à des analyses, ni même à des orientations générales, mais qu'il conduit à des propositions de réformes concrètes et qui vont loin. L'impossible d'aujourd'hui, qui est le réalisme de demain, cela s'appelle " l'utopie ". Il s'agit d'ici d'utopies rationnelles, baptisées " utopies à réalisation vérifiable ". Nos auteurs en proposent vingt, qui couvrent tout l'éventail de l'économie, de la politique sociale, des structures de l'Etat, de l'organisation de l'Europe et du monde et même de l'Eglise. Elles sont audacieuses mais aussi réalistes.

Ecrit avant les événements tragiques du 11 septembre, l'ouvrage nous délivre un message plus que jamais actuel. La France et l'Europe entendront-elles cet appel, agiront-elles demain pour répondre à cette exigence et la

faire partager ? C'est là une tâche immense et de longue haleine. L'exemple de la construction européenne, après des siècles de haine et de conflits, autorise aujourd'hui l'espérance.

Jacques MALLET

Ed. Arléa Diffusion Seuil

Les fabricants de chômage

de Bernard Zimmern

Que la réforme de l'Etat soit désormais la priorité de toute action politique sérieuse en France, c'est ce que confirme ce livre de Bernard Zimmern. Notre système de pouvoir n'incite pas les citoyens à s'enrichir comme les pionniers de la démocratie, tels Guizot ou Jules Ferry, le souhaitent. Obsédés par les leçons de Rousseau nos gouvernants à force de chercher à établir l'égalité en sont venus à fabriquer des pauvres. Avec les meilleures intentions du monde certes, mais avec un aveuglement opiniâtre. De même que, quoiqu'en disent les faux malins, le travail, et lui seul, crée la richesse, de même le chômage crée la pauvreté. Depuis trente ans, écrit l'auteur, exactement depuis 1974, l'emploi dans le secteur marchand n'a cessé de chuter en France, alors qu'il augmentait partout ailleurs. Nous avons perdu un million d'emplois alors qu'ils augmentaient de 40 millions aux Etats-Unis, de 4,3 millions au Royaume-Uni, de 2,5 millions en Allemagne, de 1 million en Italie.

Quelle est la raison de cette triste performance ? La principale tient à ce qu'on doit appeler l'étatisme, héritier abâtardi du colbertisme. Notre Etat nuit à la santé économique du pays de deux manières évidemment très liées : la première réside dans le poids de la ponction fis-

cale et sociale sur le P.I.B., la seconde dans l'interventionnisme fébrile à tous les niveaux de l'administration dans tous les domaines de l'activité productive.

A la mi-2002, au moment où la crise économique déjà en cours aux Etats-Unis va aborder sur nos rives et devenir de plus en plus visible, aiguë et tragique, il est à craindre que la réaction de nos hommes politiques, vrais lapins de Pavlov, soit de préconiser l'alourdissement de cette main, si visible et si écrasante de l'Etat et des collectivités publiques sur l'activité productive.

Le livre de Bernard Zimmern vient à point pour nous mettre en garde contre les erreurs enracinées dans des structures sociologiques anti-productivistes, et ce qui est encore plus

grave, dans des mentalités rétrogrades. Sa lecture revigorante est à recommander à tous ceux que l'article de Claudius Brosse sur la nécessaire réforme de l'Etat aura émus et réveillés.

On ne lutte pas contre le chômage par l'oisiveté obligatoire. Un nouveau gouvernement devra savoir créer de la richesse pour aider ceux qui sont pauvres à ne pas le rester indéfiniment et héréditairement par prédestination sociale. La démocratie chrétienne, juste et fraternelle, ne peut être bâtie que sur une économie puissante et honnête, bien régulée. Un vrai programme de gouvernement pour la crise en train de se déchaîner.

Charles DELAMARE

Ed. Plon

Hommage à André Diligent

Ancien sénateur-maire de Roubaix, membre fondateur du CDS, artisan de l'unification de la famille centriste, il en devint le secrétaire général de 1977 à 1983. Figure politique parmi les plus connues du Nord, militant infatigable de l'intégration dans une ville où cohabite une centaine de nationalités, il avait volontiers ne détenir des mandats nationaux à Paris que pour mieux défendre Roubaix, deuxième ville de la métropole lilloise avec 100.000 habitants.

Très populaire, il s'est efforcé durant ses deux mandats d'amorcer la mutation de l'ancienne capitale de la laine qui subissait de plein fouet la crise industrielle à partir des années 70.

Mais André Diligent n'était pas que cela. Pour ceux qui l'ont connu, approché et qui ont travaillé à ses côtés, il était la fidélité à des " idées nées avant nous et qui vivront après nous ". Ses parents furent des grandes figures de la démocratie chrétienne dans le Nord. Marc Sangnier, fondateur du Sillon, Eugène Duthoit, président des Semaines sociales, demeurèrent des proches de sa famille. Il était la chaleur humaine, la générosité, l'attention vis-à-vis des plus faibles et des plus démunis. Pudique, il n'évoquait jamais son passé de Résistant. Plus que quiconque son cœur battait à l'unisson de celui des militants qui l'ont accompagné en nombre à ses funérailles le 7 février dernier.

Les auteurs

Pierre de BOISDEFFRE, *Ecrivain, ancien ambassadeur.*

Claudius BROSSE, *Préfet de région honoraire, auteur de " L'Etat dinosaure ".*

Charles DELAMARE, *Ancien Président de banques.*

Wladimir d'ORMESSON, *Elève à l'Ecole Normale Supérieure*

Michel DRANCOURT, *Economiste, a longtemps dirigé l'Institut de l'Entreprise. Son dernier ouvrage : Leçons d'Histoire de l'Entreprise de l'antiquité à nos jours.*

Jean-Pierre DUDÉZERT, *Agrégé de philosophie, Docteur en Sciences politiques.*

René FOCH, *Directeur-Général Honoraire à la Commission européenne*

Anne-Sophie GENIN, *Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur agrégé de philosophie à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers*

Michel GODET, *Professeur au CNAM, vient de publier " Anticlichés sur l'avenir ".*

Patrice HERNU, *Président d'Ecologie Bleue.*

Jacques MALLET, *Ancien Député européen.*

Olivier MOUSSON, *Magistrat – Chargé de conférences à l'Université Paris IX Dauphine.*

Nicolas PERRUCHOT, *Maire de Blois.*

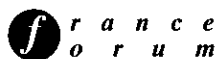
Colette RONXIN, *Professeur associé à Paris IV Sorbonne.*

Jean-Philippe ROUX, *Général 2ème section, ancien commandant de division blindée.*

Christian SAVÈS, *Docteur en Sciences Politiques.*

Jean-Marie TOULISSE, *Secrétaire national de la CFDT.*

Claude VIMONT, *Ancien professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris – Conseil Emploi, Formation.*



Directeur de la publication : **Anne-Marie Idrac** — Gérant : **Jean-Pierre Duclos** — Comité de rédaction : **Jean Chélini, Charles Delamare, Nicolas Krausz, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** — Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** — Maquette : **Jean Plonka** — Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : france-forum@udf.org — Commission paritaire : 60361 — Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Crises et renouveau

Editorial PAR ANNE-MARIE IDRAC

La révolution du calendrier démographique PAR CLAUDE VIMONT

Refaire l'Etat : telle est la question ! PAR CLAUDIUS BROSSE

Et si l'on parlait " dialogue social " ? PAR JEAN-MARIE TOULISSE

Changement et permanence dans l'entreprise PAR MICHEL DRANCOURT

" Elections, piège à cons ? " PAR CHRISTIAN SAVÈS

Défense : la fin du trompe-l'œil ? PAR JEAN-PHILIPPE ROUX

Une nouvelle chance pour l'Europe PAR JACQUES MALLET

L'Europe de l'armement fait ses premiers pas PAR RENÉ FOCH

La fabrique de la pensée unique PAR WLADIMIR D'ORMESSON

Le genre féminin : une nouveauté ! PAR ANNE-SOPHIE GENIN

La politique culturelle à bout de souffle, à bout d'idées PAR OLIVIER MOUSSON

L'idée de l'écologie est-elle universelle ? PAR PATRICE HERNU

Sommaire détaillé page 3

Abonnement annuel : 30 €